ESSAI

SUR

LE SALAIRE

PAR

LOUIS BERTRAND

rédacteur de *la Voix de l'Ouvrier*

avec une préface

par

BENOIT MALON

rédacteur à *l'Intransigeant*

Prix : 1 fr. 50

BRUXELLES

BUREAUX DE

La Voix de l'Ouvrier

3, rue de la Banque, 3

PARIS

LIBRAIRIE DU PROGRÈS

ORIOL & Cie

11, rue Bertin-Poirée, 11

1885.

Brux. Imp. Berghmans, rue des Chartreux, 7.

ESSAI

SUR

LE SALAIRE

PAR

LOUIS BERTRAND

rédacteur de *la Voix de l'Ouvrier*

avec une préface

DE

BENOIT MALON

rédacteur à *l'Intransigeant*

Prix : 1 fr. 50

BRUXELLES

BUREAUX DE

La Voix de l'Ouvrier

3, rue de la Banque, 3

PARIS

LIBRAIRIE DU PROGRÈS

ORIOL & Cie

11, rue Bertin-Poirée, 11

1885.

AU LECTEUR

L'étude du salaire nous a souvent préoccupé. Examinée à fond, elle permet de juger sainement la situation de ceux qui travaillent et les mesures qu'il y a lieu de prendre pour faire cesser l'état de choses déplorable dans lequel nous vivons.

Le travail que nous présentons au public est loin d'être complet ou parfait.

Il a paru d'abord, sous forme d'articles, en partie dans *la Sentinelle* de Verviers, *le Métallurgiste* de Lille et *le Précurseur* de Genève. On se ressent, à la lecture, de la forme première et hâtive avec laquelle ce petit livre a été écrit.

Nous prions donc le lecteur d'être indulgent, si certaines parties de ce travail laissent à désirer au point de vue du style ou de la clarté.

Notre seul but, en écrivant, c'est de propager les idées qui nous semblent justes et de faire des adeptes nouveaux pour la grande armée du prolétariat qui marche à la conquête de ses droits.

La question de la répartition des richesses a été trop négligée jusqu'ici par les économistes. C'est elle pourtant qui mérite le plus sérieux examen. Qu'importe, en effet, que les richesses grandissent sans cesse, que la production se fasse de plus en plus facilement, si la répartition de ces richesses et de ces produits reste confinée dans un cercle de plus en plus restreint? Il faut arriver à ce que tous aient, des produits du travail, la part qui leur revient.

C'est là tout le problème qu'il s'agit de résoudre : c'est l'œuvre de la science sociale.

En suivant, il y a deux ans, le cours d'économie politique, que M. Hector Denis donne, chaque hiver, à l'Université de Bruxelles, nous avons emprunté quelques renseignements statistiques à l'éminent professeur. Les chapitres II à VI ont été faits, en grande partie, à l'aide de ces notes. Nous rendons donc à César ce qui appartient à César.

Nous devons des remerciements à notre savant ami Benoît Malon, l'auteur de la belle *Histoire du Socialisme*, pour la préface qu'il a écrite plus loin et qui a pour but de présenter notre petit livre au public français.

Nous devons également des remerciements à notre ami Edouard Anseele, le vaillant socialiste flamand, qui a traduit notre travail, en partie, pour les lecteurs de la *Toekomst*, de Gand.

Bruxelles, le 10 janvier 1885.

PRÉFACE

Ne me jugeant pas assez autorisé pour présenter au public l'œuvre d'un coréligionnaire, j'avais d'abord refusé à mon ami Bertrand les quelques lignes d'introduction qui vont suivre. Mais une considération que j'appellerai une considération de classe l'a emporté sur mes scrupules.

Louis Bertrand est parmi les plus méritants de ces travailleurs à esprit large, à cœur chaud, à volonté forte, qui sont entrés dans la cité de la pensée par la brèche, à force d'efforts et de courage, et tout meurtris encore des chocs douloureux de la lutte pour la vie.

J'ai donc estimé à grand honneur d'être appelé à donner l'accolade à un tel compagnon de travail et de combat, regrettant seulement de n'être pas assez titré pour cela.

Le public belge connaît déjà et apprécie L. Bertrand ; mais, pour le public français, auquel l'*Essai sur le Salaire* s'adresse également, je devrai d'abord dire quelques mots de l'auteur. Je le ferai avec toute la discrétion de quelqu'un qui a horreur des sociétés d'admiration mutuelle.

L'ancien ouvrier marbrier, Louis Bertrand, n'est pas un nouveau venu dans le socialisme européen. Dès 1875, il organisait déjà — notamment avec Flahaut, l'un des condamnés de *l'Internationale* parisienne, en 1870 — sa corporation d'abord et le prolétariat militant de Bruxelles ensuite. De ces groupements sortit rapidement la *Chambre du Travail de Bruxelles*, noyau du *Parti socialiste brabançon*, devenu,

à son tour, depuis sa fédération avec les autres organisations wallonnes et flamandes, partie intégrante du ***Parti ouvrier socialiste belge***, dont Bertrand est maintenant un des ***leaders*** les plus écoutés.

Dès son entrée dans la vie politique, le jeune socialiste ne se confina pas dans le rôle d'organisateur. Comme conférencier très écouté, il répandit la bonne parole socialiste dans tous les centres industriels belges et particulièrement dans le Borinage. Il ne tarda pas, en outre, à se révéler un écrivain socialiste aux connaissances variées, à la plume abondante et facile, — trop facile même, qu'il me permette ce léger reproche.

Ses progrès furent étonnamment rapides. Il est vrai qu'il était à bonne école. A la ***Chambre du Travail***, il avait entendu De Paepe, ce prolétaire éminent devenu un des maîtres de la science sociale contemporaine, professer le magistral ***Cours d'économie***

sociale (publié bientôt dans *l'Économie sociale* de Sellier). Bertrand avait pu, en plus, profiter à toute heure des instructives conversations de ce savant prodigue qui jette à pleines mains le trésor de ses acquisitions à qui veut les ramasser, en vrai Diderot du socialisme.

Les dissertations de l'éminent Hector Denis, qui diminue presque son savoir à force de probité scientifique et de méthodiques scrupules; celles de Guillaume De Greef, l'avocat-philosophe, etc., ne peuvent aussi qu'avoir été infiniment précieuses pour les ouvriers studieux qui fréquentèrent ces hommes recommandables. Je ne saurais dire si Bertrand leur doit aussi beaucoup, mais je sais qu'il ne tarda pas à être le plus en vue des « jeunes », surtout depuis la fondation, en 1878, de *la Voix de l'Ouvrier*, dont il est encore le rédacteur en chef.

Depuis cette époque, il a mené de front

la propagande parlée et la propagande écrite, aussi ses productions sont-elles déjà nombreuses.

Citons : *Aux Ouvriers mineurs belges.* — *Les Accidents dans les mines.* — 1830-1880, *Cinquante années de prospérité.* — *Le Projet Arnould et la représentation des intérêts.* — *La Réforme électorale.* — *Propriété cléricale et Propriété bourgeoise.* — *Les Hommes du Jour* (publication illustrée, en collaboration avec Ch. Delfosse).

Voilà qui est un bon commencement ; mais Louis Bertrand donnera mieux et plus, je n'en veux pour preuve que l'excellent *Essai sur le Salaire*, que j'ai le difficile honneur de présenter au public.

Certes, cette question des salaires a été bien souvent traitée, depuis Turgot et Adam Smith ; mais c'est la première fois qu'elle est présentée aux socialistes sous une forme à la fois si instructive et si simple. Par la largeur des vues, par la profusion

des faits et des chiffres, par la sériation historique des commentaires, l'*Essai sur le Salaire* forme un véritable cours élémentaire d'économie socialiste.

Ce n'est pas le seul mérite de l'œuvre. Aucune des questions si complexes se rattachant aux salaires n'y est esquivée.

Par exemple, la différence fondamentale entre le *salaire réel* et le *salaire nominal*, le caractère insaisissable du premier, sont fort bien indiqués. La tendance des prix à l'universalisation, l'influence sur les salaires du travail des femmes et des enfants, les rapports du taux des salaires avec les grèves, sont aussi fort bien compris et amplement expliqués. De même encore les mauvais côtés du marchandage, le développement du paupérisme en régime capitaliste, l'antagonisme entre le salaire et le profit sous toutes ses formes, etc. Louis Bertrand insiste aussi fort sagement sur la différence existant entre la *ration d'entretien* et

la *ration d'activité*, que les économistes vulgaires confondent, les uns par ignorance, les autres pour ne pas donner trop de poids aux revendications ouvrières.

A côté de cela, de saisissants et navrants tableaux de misère, suivis d'intéressants développements sur les rapports du paupérisme avec la moralité, développements basés sur les meilleures statistiques publiées sur la matière.

En voilà assez pour faire prévoir que ce petit *Essai*, de mon camarade de la *Revue socialiste*, est bourré d'excellentes et instructives choses; mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler la réfutation de la théorie de Lassalle et de ses continuateurs, théorie que son rigorisme absolu — par conséquent anti-scientifique — n'empêche pas d'être, au fond, bien plus optimiste que ne le comporte les conditions économiques par nous subies.

Non, il n'est pas vrai que le minimum

nécessaire au travailleur, dans son milieu social donné, pour subsister et se reproduire, soit le niveau naturel du salaire, le point central autour duquel il oscille.

Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait qu'il y eût une sorte d'équilibre durable entre l'offre et la demande du travail ou, pour parler plus clairement, entre le nombre des travailleurs et la quantité du travail. Or, cet équilibre n'existe nullement. Tout le monde sait que les progrès du machinisme et des procédés de production, en décuplant, en centuplant quelquefois l'efficacité de l'effort humain, diminuent la quantité de travail demandé dans une proportion considérable — tout compte tenu de l'agrandissement des débouchés résultant du meilleur marché de certains produits manufacturés.

Corollairement, l'accroissement constant de la population grossit de son côté

la disproportion, au détriment des *offreurs* de force de travail.

De ces deux faits : un trop-plein sur les marchés du travail, la misère noire de ceux qu'on a appelé « l'armée industrielle de réserve », les chômages subséquents, les crises périodiques, les salaires de famine, etc., le tout se développant en raison des progrès industriels, ce qui est une abomination du régime de concurrence qui pèse sur le monde moderne.

Il y a actuellement un palliatif, d'ailleurs totalement insuffisant : l'émigration. Encore ce palliatif n'est-il que temporaire. La terre se remplira, et elle se remplit vite, les prolifiques races jaune et anglo-saxonne aidant. Comme d'ici-là les perfectionnements de l'outillage, toujours fonctionnant au profit exclusif de ses détenteurs, aura encore diminué terriblement la quantité de force de travail demandée, il ne restera à l'excédant humain qu'à mourir de faim, à

CHAPITRE PREMIER

Considérations générales.

Le socialisme, comme doctrine du bien-être pour tous, a cessé d'être une utopie. Les rêves généreux n'ont plus rien à voir ici, c'est à la science qu'il faut avoir recours.

Le bien-être est avant tout une question matérielle, une question de nourriture.

Les économistes ont surtout étudié, jusqu'à présent, les questions relatives à la production des richesses. La science économique a, en quelque sorte, dit son dernier mot sur ce côté de la question. Mais ce qui a été négligé, c'est la question de la répartition, d'une répartition équitable des richesses produites par le travail.

La plupart des économistes ont soutenu aussi que les problèmes économiques devaient être considérés comme une chose constante, immuable. Ils en ont déduit que les choses décrites par eux se sont toujours passées ainsi et qu'elles se passeront toujours de même.

C'est grâce aux écoles socialistes que cette théorie du *statu quo* est considérée aujourd'hui comme fausse. Les socialistes, en recherchant dans le passé les formes de répartition des richesses, ont pu montrer que les formes anciennes étaient toutes autres que les présentes, et ils ont conclu que d'autres formes verront le jour dans la suite.

Mais pour arriver à ces changements sociaux, à ces nouveaux arrangements dans la façon de répartir équitablement les fruits du travail, il faut que les individus qui y sont intéressés s'en occupent.

« Les peuples, a-t-on dit, n'ont que les gouvernements qu'ils méritent. » On peut dire également que les peuples n'ont que les institutions économiques ou sociales dont ils sont dignes.

Certes, les peuples, aujourd'hui, sont ce que les ont faits les gouvernants qui, jusqu'à présent, ont eu intérêt à les tenir dans l'ignorance. Ils n'ont pas encore conscience de leur force, de leur puissance ; ils ne se connaissent pas encore.

Les guerres fratricides, les misères sans nom, les persécutions du despotisme militaire et industriel auraient-elles lieu si le peuple avait conscience de ses intérêts et s'il ne sacrifiait pas à l'ignorance et aux préjugés?

Non, n'est-ce pas ?

La lumière, heureusement, se fait jour, et peu à peu la conscience humaine se forme et apprend à se connaître.

Les miracles ne sont plus de ce monde, pas plus dans le domaine de la société que dans celui de la religion.

Du jour où l'espèce humaine comprendra mieux ses intérêts, où elle se fera une idée plus claire des institutions existantes, des améliorations, des changements pourront être apportés dans l'ordre actuel.

Les réformes s'enchaînent. L'une amène naturellement l'autre. Quand une idée est mûre, il faut qu'elle prenne corps et qu'elle ait sa place au soleil. S'il y a des résistances, la force en a raison, et cette force alors est légitime.

Quand on dit que « le milieu fait l'homme », on a raison. Mais on n'a pas tort de dire aussi que l'homme a une influence sur le milieu existant, et qu'il peut y amener des changements plus ou moins considérables.

L'abolition de l'esclavage en Amérique a coûté plusieurs milliards de francs et un grand nombre de vies humaines (1). C'était là un grand acte.

(1) La guerre pour l'abolition de l'esclavage a coûté 4 milliards et demi de dollars, soit environ 25 milliards de francs, et 500,000 vies humaines. (V. *l'Amérique actuelle*, 1870, par M. E. Jonveaux.)

Mais voyez l'ombre à ce tableau : les esclaves, devenus libres, ne sachant que faire de leur liberté, se jetèrent de nouveau dans les bras de leurs maîtres!

Tout changement dans les institutions apporte avec lui, il est vrai, une perturbation passagère. Mais l'exemple de l'Amérique doit faire réfléchir ceux qui rêvent de bouleverser un ordre de choses existant au bénéfice d'un autre ordre pour lequel les hommes ne seraient pas suffisamment préparés.

On doit toujours se demander ce qui est immédiatement réalisable, et alors faire l'impossible pour hâter l'application de ces réformes.

Jetez des semences sur un rocher, vous ne récolterez rien : le vent emportera vos semences et vous aurez semé en vain.

Il en est de même des réformes pour lesquelles un peuple n'est point préparé.

Bien souvent des réformes prématurées tournent contre ceux qu'elles veulent aider, — nous parlons ici des réformes économiques, les autres n'ayant pas une influence considérable sur la situation d'un peuple. Dans ce cas, elles sont un argument, sinon un instrument, entre les mains de ceux qui ne veulent d'aucune réforme.

Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont.

Donner un couteau à un enfant, des droits poli-

tiques aux sauvages, est dangereux pour les premiers et inutile, ridicule pour les seconds.

Accordez aux ouvriers mineurs, par exemple, — je parle de ceux de notre pays, — la propriété des mines, et vous verrez quel usage ils en pourront faire par eux-mêmes.

Il faut commencer par le commencement.

Faites l'éducation, l'éducation économique surtout, des travailleurs, et peu à peu ils prendront une place de plus en plus grande dans la société, jusqu'au jour où ils pourront voler de leurs propres ailes.

Cela ne veut évidemment pas dire qu'il faut rester toujours terre à terre; qu'il faut négliger d'aborder les problèmes qui ne sont pas immédiatement réalisables. Au contraire. Toutes les idées doivent se faire jour. Toutes méritent d'attirer l'attention : l'utopie d'aujourd'hui est souvent la réalité de demain.

Malheur à ceux qui ne voient pas au delà de ce qui se passe sous leurs yeux!

La recherche du bien-être pour tous doit être le but suprême des vrais amis de la justice et de l'humanité.

Si nous faisons valoir les considérations cidessus, c'est que nous avons conscience de la grandeur de la tâche à accomplir et que l'étude des

questions économiques doit primer toutes les autres chez les socialistes.

Ces études, loin de nous décourager, nous montreront, au contraire, combien nos espérances sont sérieuses et réalisables.

Nous commencerons par l'étude du salaire et nous verrons que la forme salaire est relativement nouvelle et qu'elle tend déjà à faire place à une autre forme de rémunération du travail plus conforme à notre idéal de justice et de solidarité.

CHAPITRE II

Le salaire; son caractère historique.

Qu'est-ce que le salaire?

C'est le mode actuel de rémunération du travail adopté par les chefs d'industrie.

Le travail n'est pas une marchandise. Il faut donc considérer le travailleur comme un être humain, ayant besoin de vivre convenablement et de se développer.

Le salaire doit donc représenter ces conditions. Or, pour cela, que faut-il?

Un économiste bourgeois, M. Joseph Garnier, a résumé les conditions qui lui semblent nécessaires pour que le salaire payé à l'ouvrier soit ce qu'il doit être, et voici, selon lui, quelles sont les conditions que le salaire doit comprendre pour être suffisant :

« 1° Ce qu'il faut pour vivre dans le milieu où l'ouvrier se trouve et veut rester, sans monter ni descendre dans l'échelle sociale;

» 2° L'entretien et le renouvellement de ses outils;

» 3° L'amortissement du capital employé par ses parents, avec lequel il peut alimenter son enfant qui le remplacera un jour dans la société, en admettant, par hypothèse, que sa compagne se suffise à elle-même;

» 4° Le déchet de sa vieillesse, c'est-à-dire de quoi parfaire à ses besoins au fur et à mesure que l'âge engourdira ses membres, et de quoi les satisfaire en entier, le jour où il sera obligé de cesser le travail;

» 5° Un produit net de son travail, avec lequel il augmentera sa famille ou son bien-être, avec lequel il soutiendra sa mère ou son vieux père, avec lequel il fera la charité à ses semblables, avec lequel il montera dans l'échelle sociale, etc. (1). »

Le salaire ainsi déterminé nous semble assez complet, surtout venant de la part d'un économiste bourgeois. Et, disons-le bien vite, combien peu de salaires remplissent toutes ces conditions qui, pourtant, sont reconnues indispensables!

Le salaire actuel représente-t-il, en général, de quoi vivre à l'ouvrier? Non.

(1) J. Garnier, *Éléments d'économie politique*.

Le salaire permet-il à l'ouvrier de nourrir sa vieille mère ou son vieux père? Non encore.

Le salaire est-il assez élevé pour permettre à celui qui le reçoit de faire des économies pour vivre tranquille alors que ses forces ne lui permettent plus de travailler? Non toujours!

Les maladies et les chômages ont-ils une part d'assurances dans le salaire moyen actuel? Pas plus que les autres conditions énumérées ci-dessus.

Et voilà pourtant un *minimum* reconnu nécessaire par un homme qui n'est point socialiste!

Après avoir vu ce qu'est le salaire : la rémunération actuelle du travail, voyons maintenant comment cette rémunération, ou récompense du travail, se faisait dans le passé.

Dans l'état primitif des sociétés, alors que les terres n'étaient pas encore appropriées individuellement et qu'il n'existait point d'accumulation personnelle de capitaux, le produit tout entier appartenait au travailleur. Dans cet état, il n'y avait pas de propriétaire; par conséquent, pas de rente. Il n'y avait pas non plus de maîtres ou patrons, et, par suite, pas de profit ou bénéfice.

Aussi longtemps que cet état continua, le travailleur reçut donc l'intégralité du produit de son travail. Et si cet état eût persisté, c'est-

à-dire si les terres et les capitaux, au lieu de devenir des choses propres à des individus, avaient continué à appartenir à l'ensemble des habitants, la part du travailleur, ou son salaire, aurait augmenté à mesure que ses facultés productives se seraient accrues.

L'invention des machines, ainsi que toutes les découvertes qui ont été faites dans le but d'augmenter la puissance productive des hommes, auraient profité à tous dans cet état social, au lieu d'être, comme aujourd'hui, une force entre les mains des capitalistes, force qu'ils emploient et doivent forcément employer pour dominer les ouvriers et les réduire au silence.

Dans le système des sociétés communautaires, la forme salaire n'existe donc pas.

Dans le système patriarcal, la forme salaire est également inconnue. Le père est le chef de la famille. Tout le monde participe à la production; tout le monde donc travaille selon ses forces, et la répartition des fruits de ce travail se fait selon les besoins des membres de la famille.

Le salariat est, par conséquent, une forme relativement récente dans la production.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard en arrière et de voir quelle marche ont suivie nos grandes industries d'aujourd'hui.

Prenons, par exemple, l'industrie houillère.

Au début, dans plusieurs contrées, chacun allait prendre à la fosse, qui se trouvait à fleur de terre ou à une petite profondeur seulement, le charbon dont il avait besoin.

Peu à peu les besoins se développèrent, et l'industrie houillère naquit.

Mais, primitivement, le travail resta uni au capital, c'est-à-dire que la production se faisait d'accord entre les ouvriers houilleurs et celui ou ceux à qui appartenait la terre qui recélait le charbon.

Au XIII[e] siècle (1), le métier de houilleur consacrait cette association du capital et du travail. Dans ce métier, l'ouvrier était libre, mais cette liberté était conditionnée par les arrêts de la corporation.

Les ouvriers réunis élisaient certains officiers, réglaient les heures de travail, le nombre des apprentis, etc.

Ce système dura pendant plusieurs siècles.

Peu à peu, cependant, l'industrie houillère se développa; l'administration de cette industrie exigea un plus grand personnel. Les ouvriers se

(1) Ceci se rapporte particulièrement à la Belgique. Mais il en fut de même partout ailleurs, à l'origine de l'exploitation charbonnière.

choisirent alors ce qu'ils appelaient les ***compar-çonniers***, ce qui voulait dire : ***chargés de partager les fruits du travail***, chargés de faire les parts. Ceux-ci devinrent de plus en plus puissants et arrivèrent en quelque sorte à être les maîtres. Cette transformation a été surtout activée à la fin du siècle dernier (1).

De 1834 à 1840, en Belgique, se constituèrent de nombreuses sociétés anonymes. Dès lors, la séparation du travail et du capital devint complète.

Dans l'industrie lainière, le même fait s'est produit. Au début, cette industrie fut patriarcale. La femme filait et le mari tissait les fils.

Il résulte de ce qui précède que le salariat a un caractère historique;

Qu'il est la *forme actuelle* de la rémunération du travail;

Qu'autrefois cette forme n'existait pas;

Qu'aujourd'hui, comme nous le verrons dans

(1) L'ignorance de la masse, son inorganisation, son insolidarité, auront toujours le même résultat. Si aujourd'hui, dans beaucoup d'industries, les ouvriers devaient choisir des délégués chargés de l'administration de l'usine ou de la mine, il est possible que ces délégués, s'ils avaient affaire à une masse ignorante, non unie, essaieraient de devenir les maîtres. Il faut donc que la classe ouvrière s'habitue à faire ses propres affaires et qu'elle soit organisée de façon à ne pas se laisser mener par de nouveaux maîtres.

la suite, cette forme change déjà par la participation de l'ouvrier dans les bénéfices de l'industrie, participation qui se fait un peu dans tous les pays, mais surtout en Angleterre;

Enfin, que cette forme salaire est appelée à changer encore, par l'élimination continuelle des éléments qui vicient la rémunération normale et rationnelle du travail.

La recherche de ces formes nouvelles est l'œuvre des socialistes, qui ont pour but, on le sait, de donner au travailleur le produit intégral de son travail, les charges sociales étant remplies.

CHAPITRE III

Le salaire naturel et le salaire nominal.

Le salaire nominal, c'est le salaire en argent ; et le salaire naturel est ainsi appelé parce qu'il représente la quantité d'objets de consommation que le salaire nominal permet d'acheter.

Expliquons-nous.

Un ouvrier gagne, par exemple, 5 francs par jour, et le kilogramme de pain se vend 50 centimes. Le salaire *naturel* journalier de cet ouvrier sera donc, en réalité, de 10 pains. Supposons que, quelque temps après, cet ouvrier ait un salaire de 8 francs par jour, mais que le prix du pain soit de 1 franc le kilogramme. Qu'en résulterait-il? C'est qu'avec un salaire *nominal*, argent, de 8 francs, il aura moins de subsistance qu'auparavant avec un salaire de 5 francs.

De tout cela il résulte donc qu'il faut toujours considérer le salaire par ce qu'il peut procurer de subsistances, et non pas par son taux en argent.

Un grand nombre d'économistes prétendent que le salaire représente toujours un minimum de subsistances en-dessous duquel l'ouvrier mourrait de faim.

Rien n'est moins exact. Il n'y a pas de rapport fixe entre le taux du salaire et le prix des subsistances. L'influence de l'un de ces deux éléments sur l'autre n'est guère sensible, ni possible.

Autrefois, le taux des salaires était fixé par la coutume. Dans bien des industries, dans l'industrie agricole surtout, il en est encore ainsi. Le prix des subsistances, lui, au contraire, était fixé d'après les récoltes bonnes ou mauvaises. Le salaire fixé par la coutume restait toujours le même, tandis que les prix variaient par rapport à la rareté ou à l'abondance des produits. Et le marché étant restreint, les prix subissaient le contre-coup de la récolte.

En Angleterre, du temps d'Adam Smith, il y avait des salaires d'été et des salaires d'hiver. Ceux-ci étaient plus bas que ceux-là, et pourtant les besoins de l'homme sont plus nombreux et plus grands en hiver qu'en été. Ceci montre encore une fois que le rapport entre le taux du salaire et le prix des denrées n'est pas une chose constante, qu'il n'y a pas, par conséquent, un minimum de

salaire assuré à l'ouvrier, comme certains le prétendent.

Au début du système du salariat, le salaire se payait presque exclusivement en nature. L'ouvrier, s'il n'était nourri à la ferme, recevait, à la fin de la semaine, telle quantité de telle ou telle marchandise, pain, pommes de terre, etc., d'après les conventions conclues d'avance. Le salaire, comme nous l'avons dit, était fixé alors par la coutume, et quel que fût le résultat de la récolte, l'ouvrier avait toujours une quantité déterminée de subsistances.

Peu à peu, cependant, le paiement du salaire en nature disparut.

Depuis 1830, les parties de notre pays où le salaire était payé en nature ont changé ce mode de rémunération du travail, et, aujourd'hui, c'est le paiement en argent qui domine.

Pour montrer la différence qu'il faut établir entre le salaire en argent et le salaire naturel, prenons une grande industrie de notre pays, voyons quels salaires-argent ont reçu les ouvriers, et comparons-les avec la quantité de froment que ces salaires représentaient à différentes époques.

Dans l'industrie houillère, par exemple, le taux des salaires a subi, de 1840 à 1880, de nombreuses oscillations.

Le salaire annuel d'un ouvrier houilleur était :

En 1840, de	fr.	646
» 1850, de	»	505
» 1860, de	»	782
» 1865, de	»	774
» 1870, de	»	830
» 1875, de	»	1,085
» 1878, de	»	762
» 1879, de	»	756
» 1880, de	»	752

Le prix du froment, par 100 kilogrammes, a suivi, lui, les fluctuations suivantes :

En 1840	fr.	28.73
» 1850	»	20.95
» 1860	»	31.15
» 1865	»	23.41
» 1870	»	29.34
» 1875	»	26.21
» 1878	»	28.73
» 1879	»	27.25
» 1880	»	28.56

Le résultat de tous ces chiffres, le voici :

En 1840, avec un salaire annuel de 646 fr., l'ouvrier houilleur pouvait se procurer 22 fois et demie 100 kilogrammes de froment.

En 1850, avec un salaire de 505 francs, c'est-

à-dire plus d'un sixième moins élevé, il pouvait acheter 24 fois 100 kilogrammes de froment.

En 1860, 25 fois; en 1870, 28 fois; en 1875, 41 fois; et enfin, en 1880, 26 fois seulement.

Ceci démontre bien qu'il faut considérer toujours, non le salaire-argent, mais la quantité de subsistances que ce salaire peut procurer à l'ouvrier.

Adam Smith a dit qu'autrefois, c'est-à-dire au siècle dernier, le taux des salaires s'élevait ou s'abaissait comme le prix des objets de consommation. Quand les denrées étaient chères, les salaires-argent augmentaient, et ils diminuaient quand le prix des subsistances venait à baisser.

Cette idée est encore soutenue par un grand nombre de personnes comme ayant cours aujourd'hui. Elle est pourtant en contradiction avec un autre passage d'Adam Smith, passage où il dit que les salaires étaient fixés par la coutume et le prix des subsistances par les fluctuations du marché. Il est vrai qu'il faut distinguer les salaires payés aux ouvriers agricoles de ceux payés aux ouvriers industriels.

Pour en revenir à l'objet de cet article, c'est-à-dire la différence qu'il y a entre le salaire naturel et le salaire nominal, continuons nos recherches.

Autrefois, le prix des subsistances variait d'une ville à une autre, et cela se comprend, à cause du manque de voies de communication qu'il y avait alors. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; les statistiques démontrent, par exemple, qu'il y avait, il y a quarante ans, plus de différence dans le prix du froment, entre Arlon et Bruxelles, qu'il y en a maintenant entre Bruxelles, New-York, Odessa, ou d'autres villes plus éloignées encore.

Autrefois, en effet, les prix étaient fixés par le marché d'une ville. Aujourd'hui, au contraire, c'est le marché du monde entier qui détermine le prix du froment; de là toute une révolution dans les transactions commerciales. Quand la récolte fait défaut dans un pays, on a recours à l'étranger pour la fourniture des produits qui lui sont nécessaires. Le prix de transport des Etats-Unis en Europe ne représente aujourd'hui qu'une minime portion du prix total du produit.

Si, comme les faits le prouvent, le prix de la principale subsistance est le même dans le monde entier, que faut-il conclure dans l'examen du salaire? C'est, tout d'abord, que dans les pays où les salaires sont élevés, la situation de l'ouvrier est meilleure que dans d'autres où les salaires sont plus bas.

En Allemagne, par exemple, le taux moyen

d'un salaire est fixé à 19 francs par semaine, tandis qu'à New-York ou à Chicago, le salaire d'une semaine est en moyenne de 68 fr., ou 3 fois et demie ce qu'il est en Allemagne. Le prix du froment étant le même en Amérique qu'en Allemagne, — il y est, au contraire, moins élevé, — il en résulte que l'ouvrier américain peut acheter, avec son salaire, 3 fois et demie la quantité de pain que l'ouvrier allemand peut se procurer.

D'après Elisée Reclus (1), le salaire moyen de l'ouvrier anglais est de 25 à 40 francs par semaine, ou supérieur d'un cinquième au salaire des travailleurs français, d'un quart à celui des ouvriers belges, de moitié à celui de l'ouvrier saxon et du triple à celui que paient les manufacturiers italiens.

Cette différence dans le taux des salaires de ces divers pays montre bien celle qui y existe dans la condition des salariés.

Nous examinerons, dans le chapitre qui suit, une autre face de la question du salaire naturel.

---

(1) *Nouvelle Géographie universelle.*

CHAPITRE IV

Le salaire naturel et la théorie des besoins.

Le travail n'étant pas une marchandise, il faut considérer dans le travailleur l'homme, être humain, ayant des besoins à satisfaire pour vivre et se développer.

Le travailleur doit être considéré sous trois aspects différents. Sa vie de travail se compose de trois périodes : celle de *préparation* au travail; celle d'*action* et, enfin, la période de *ralentissement*. De plus, il ne doit pas compter comme unité, mais comme chef de famille.

Les *besoins essentiels* de l'homme sont les suivants :

La nourriture;
Le vêtement;
Le logement.

Ces besoins sont nécessaires à la conservation de l'espèce. Les autres besoins : moraux, intel-

lectuels, esthétiques, ne viennent et ne peuvent venir qu'après que les premiers sont satisfaits.

Les besoins essentiels : nourriture, logement et vêtement, sont variables en quantité et en qualité, selon le climat. Dans les pays chauds, par exemple, des habits légers suffisent, tandis que, dans les pays froids, il faut des vêtements de laine, afin de donner au corps la chaleur exigée par les lois de l'hygiène. Pour la nourriture, il en est de même. Ainsi, en Italie, la viande n'est pas d'une nécessité absolue. Une consommation trop grande de cette nourriture causerait des dérangements à celui qui s'y livrerait. Dans les pays froids, au contraire, cette substance alimentaire est indispensable, sous peine de dépérissement de l'individu.

Une enquête a été faite, en 1854, sur la condition des classes ouvrières dans différents pays. Elle a fourni l'occasion à des statisticiens belges et étrangers d'étudier le rapport du salaire nominal ou argent que l'ouvrier recevait, à cette époque, et la quantité de subsistances qu'il pouvait se procurer avec ce salaire-argent.

Cette enquête a démontré, une fois de plus, la situation relativement déplorable de l'ouvrier belge, comparativement à celle des ouvriers dans d'autres pays. Il s'en faut de beaucoup,

comme nous allons le voir, que nos ouvriers soient aussi bien partagés que leurs confrères des pays environnants.

Voici un type moyen de salaire naturel de l'ouvrier belge en 1854 :

Le salaire annuel étant considéré comme une grandeur de 100, nous trouvons que :

La nourriture y entre pour . . .	54 p. c.
Le vêtement.	28
Le logement.	14
Les besoins de luxe : cabaret, tabac, etc.	1 1/2
Enfin, les besoins intellectuels . .	2

Seulement !

Si nous comparons ce type de salaire naturel de l'ouvrier belge avec quelques types de salaires naturels d'ouvriers étrangers, nous arrivons à des constatations réellement saisissantes.

Disons, en passant, que l'enquête de 1854 n'a été faite que dans quelques pays seulement. Mais ce qu'on a constaté tout d'abord, c'est que les salaires belges sont inférieurs de beaucoup à ceux d'Écosse, d'Angleterre, de France et surtout d'Amérique (1).

(1) On a publié récemment la statistique des ouvriers étrangers habitant Paris. Ce sont, pour la plupart, des Belges, des Italiens. des Allemands, des Hollandais et des Suisses. Peu d'Anglais et d'Américains. Cela tient surtout à ce fait que les

On a calculé ce qu'il y avait de disponible dans les salaires d'ouvriers de différents pays, après que le type de salaire naturel belge de 1854 était satisfait. Voici à quelles conclusions on est arrivé.

La *partie disponible* du salaire de l'ouvrier écossais, après qu'il avait dépensé ce que dépensait au total l'ouvrier belge en 1854, était de 50 pour cent; l'ouvrier anglais, 55 pour cent; celui de Chicago, 70 pour cent, et celui de New-York, 80 pour cent!

Donc, pour prendre les extrêmes, le salaire naturel de l'ouvrier belge de 1854 ne représentait que la cinquième partie du salaire de l'ouvrier de New-York! Autrement dit, l'ouvrier de New-York pouvait, avec son salaire, acheter 5 *fois autant* de denrées et autres objets que l'ouvrier belge!

Au sujet des dépenses faites par les ouvriers, on constate ceci : A mesure que les salaires sont élevés, une part plus grande de ce salaire est attribuée aux besoins intellectuels. A mesure que les salaires sont plus élevés, la part pour cent des subsistances va en diminuant; la part du logement, des dépenses diverses et de luxe grandit.

Ce fait est constaté aux Etats-Unis, en Angle-

---

salaires dans ces deux derniers pays sont plus élevés qu'en France, tandis qu'en Belgique, en Allemagne, en Italie, ils sont moins élevés.

terre, et les recherches faites en Allemagne par le docteur Engel (1) aboutissent au même résultat. Il y a là une loi qui nous montre que l'homme se développe intellectuellement une fois que ses besoins physiques sont satisfaits, et que ses besoins intellectuels grandissent à mesure que les moyens dont il dispose sont plus grands.

Une étude semblable a été faite, à Mulhouse, l'année dernière. (V. *l'Economiste français*, 1883.) Sur 16 professions, parmi lesquelles les ou-

---

(1) M. Engel, chef du bureau de statistique de Berlin, a donné les budgets types de 3 familles appartenant l'une à la classe inférieure, la seconde à la classe moyenne et la troisième à une classe plus aisée.

La 1re avait un revenu de 1,100 à 1,500 francs par an et dépensait
12 pour cent pour le logement;
62 » » » la nourriture;
15 » » » le vêtement;
5 » » » le chauffage;
1 » » » distractions et plaisirs.

La 2me, avec un revenu de 2,250 à 3,000 francs, dépensait
12 pour cent pour le logement;
55 » » » la nonrriture;
18 » » » le vêtement;
2 » » » distractions et plaisirs.

La 3me, avec un revenu de 3,700 à 5,600 francs, dépensait
12 pour cent pour le logement;
50 » » » la nourriture;
18 » » » le vêtement;
3 » » » distractions et plaisirs.

On le voit, plus grand est le budget, moins élevée est la part destinée à la nourriture et plus élevée celle pour les plaisirs et les distractions. (V. *Revue des Deux Mondes*, tome XCVI, 1871.)

vriers sont le mieux payés, la nourriture absorbait 61 p. c. du salaire, le logement 15 p. c., le vêtement 16 p. c. Chez les ouvriers gagnant moins, la nourriture entrait pour 80 p. c. du salaire et était divisée comme suit : Pain, 33 p. c. ; viande, 14 p. c.; lait, 13 p. c.; épiceries, 24 p. c.; divers, 16 p. c.

La plupart du temps, le salaire naturel du chef de famille est insuffisant pour nourrir la famille entière. Il doit avoir recours alors au travail de sa femme et de ses enfants.

Ce qu'il est intéressant de savoir, c'est dans quelle proportion la mère et les enfants participent au salaire total de la famille. Ducpétiaux, dans l'enquête de 1854, et pour ce qui concerne la Belgique, n'a pas recherché cette proportion. M. Hector Denis a essayé de remplir cette lacune et il est arrivé aux résultats suivants :

La participation du père est de	44	pour	cent.
Celle de la mère de	25	»	»
Celle de 2 enfants de . . .	31	»	»

M. Denis est arrivé à ce résultat par les chiffres de Ducpétiaux qui évaluait, en 1854, le salaire annuel du père, de la mère et de deux enfants à la somme de 1,068 francs. Mais des recherches plus récentes lui ont permis de modifier ces chiffres. La proportion serait la suivante :

Le père, 2/3
La mère, 1/10
Les deux enfants, le reste.

En Amérique, au Massachussets, le travail de la mère est presque nul; il représente à peine 1 pour cent! celui du père, 75 pour cent, et celui des enfants, 24 pour cent.

Il résulte de ces faits que, dans les pays de hauts salaires, la mère reste au foyer de la famille (1). Les enfants, de même, ne se livrent pas trop tôt au travail et ont le temps de se développer physiquement et intellectuellement.

Quelle différence chez nous!

Les bas salaires, et par suite une nourriture insuffisante, ont sur l'ensemble de l'organisme humain des conséquences terribles. Le poids de l'homme diminue; la taille diminue également; il y a, en un mot, dégénérescence physique. Cela

(1) Si on recherche quelle est la proportion du travail des femmes relativement à celui des hommes, on trouvera qu'il y a accroissement du nombre des femmes employées dans l'industrie minière, métallurgique, lainière, cotonnière, etc. Dans l'enquête faite par le gouvernement anglais à l'aide de rapports des consuls des différents pays d'Europe et d'Amérique, on voit le même fait établi. C'est ainsi qu'en 1870, époque où l'enquête en question fut faite, les grandes manufactures de lin, de laine et de coton employaient en Belgique plus de 130,000 femmes sur 112,000 hommes. Plus de la moitié de ces femmes avaient moins de 21 ans. (Voir les résumés de l'enquête publiés par M. Paul Leroy-Beaulieu dans la *Revue des Deux Mondes* de 1871.)

est si vrai qu'il a fallu, par deux fois, depuis un demi-siècle, en Belgique, abaisser la grandeur de la taille exigée des miliciens pour être aptes au service,et fixer le tirage au sort à l'âge de 20 ans au lieu de 19.

La phtisie, cette maladie de la misère, tue en Belgique plus de personnes à elle seule que toutes les autres maladies réunies.

La phtisie, comme maladie du corps social, doit disparaître et elle disparaîtra à mesure que le bien-être de la masse de la nation grandira.

C'est là le but que nous poursuivons en dépit des haines et des calomnies des satisfaits et des repus de nos sociétés modernes.

CHAPITRE V

La théorie du fonds des salaires.

Beaucoup d'économistes ont cru, et croient encore, qu'en tout pays, à un moment donné, il y avait une somme de richesse spécialement destinée à rétribuer les ouvriers. Cette somme de richesse a été appelée le *fonds des salaires*.

Cette théorie admise, il en résulterait que le taux moyen du salaire s'impose nécessairement. Il n'y aurait plus qu'une division à faire de ce fonds, entre le nombre des ouvriers d'un pays, pour trouver le salaire moyen de chaque ouvrier. Il en résulterait aussi que, si une partie des ouvriers parvenaient à faire hausser le taux de leur salaire, c'est au détriment des autres ouvriers que cette augmentation serait faite.

Dans ce cas, les résistances des travailleurs, leurs tentatives pour faire augmenter leur salaire, ne se feraient pas aux dépens du capitaliste ou du

consommateur, mais bien au détriment de leurs frères salariés.

Cette théorie est à la fois absurde et égoïste.

Les partisans du *statu quo*, du laisser-faire, laisser-passer, avaient besoin de donner le jour à cette ânerie économique, pour montrer aux travailleurs qu'ils n'avaient qu'une chose à faire : subir en silence, sans murmurer, les conditions qui leur étaient faites par les maîtres du capital.

C'est là un argument en faveur des gens qui prêchent la fatalité, l'inextricable fatalité des faits économiques. Ils disent aux salariés : « A quoi bon vous mettre en grève ? à quoi bon former des sociétés de résistance dans le but de faire augmenter vos salaires ? Le fonds destiné aux salaires étant fatalement le même, si vous réussissez dans vos tentatives, ce n'est pas le capital, la rente que vous frappez, mais vos frères en misère et en salaire ! Cessez donc de résister au sort qui vous est fait, subissez en silence la fatalité des lois économiques ! »

Heureusement pour les salariés, il n'en est pas ainsi. Il est impossible de déterminer d'avance la somme de richesse qui servira pendant l'année au paiement des salaires. Aucun industriel, même le plus humble, ne pourrait dire à l'avance quelle quantité d'argent il destine à ses ouvriers pour les

rémunérer de leur travail pendant l'année qui commence. Et si un petit industriel ne peut faire cela, comment serait-il possible à la masse des salariants d'un pays de le dire?

A la fin de l'année, en faisant ses comptes, un industriel pourra dire, à un centime près, ce qu'il a payé en salaire, mais avant de commencer l'année, cela lui est impossible.

De tous les économistes qui ont répandu cette idée du fonds des salaires, Stuart Mill est celui qui l'a le mieux formulée. Plus tard, pourtant, il a reconnu qu'il avait tort et a répudié courageusement ses opinions premières.

Si l'on interroge les économistes, surtout ceux qui sont partisans de l'idée du fonds des salaires, et qu'on leur demande quelle est la loi du salaire courant, ils vous répondent que le salaire courant se fixe par la relation qui existe entre l'offre et la demande du travail.

L'offre, on le sait, c'est la population ouvrière.

La demande, c'est la quantité de capital destinée à rémunérer le travail.

Cette loi de l'offre et de la demande, comme toutes les lois économiques d'ailleurs, est une loi tendancielle.

Il y a tendance à ce que les choses se passent comme on le dit, mais, en réalité, il y a trop de

circonstances qui viennent détruire ce que cette loi a de trop rigoureux.

Il est acquis, aujourd'hui, que le fonds général des richesses est destiné, sans parts distinctes, à la production.

Il n'y a ni part distincte pour la rente, ni pour le profit, ni pour les salaires. Ces trois éléments de la production entrent en lutte, et le résultat de cette lutte détermine la part qui revient à chacun d'eux.

Si l'on recherche la part du salaire dans le coût total de la production, on remarque que cette part diffère non seulement d'industrie à industrie, mais encore pour chacune d'elles, d'année en année.

Dans l'industrie textile, en France, on a calculé que le salaire entre pour 10 p. c. dans le prix du produit; la matière première y entre pour 69 p. c., etc.

Dans l'industrie extractive, la part du salaire est de 40 p. c.

En Belgique, dans l'extraction du minerai de fer, le coût en salaire est de 48 p. c.; les autres dépenses, 52 p. c.

Dans l'agriculture, les salaires varient de 12 à 15 p. c.

Dans l'industrie houillère, les salaires s'élèvent à 53 p. c. du produit, les autres dépenses, 35 p. c.

Une autre idée, soutenue pendant longtemps, et aujourd'hui encore, par les partisans du fonds des salaires, c'est que le travail est rémunéré par le capital.

Or, il est reconnu aujourd'hui, par l'analyse économique, que ce n'est pas le capital qui paie le travail, mais bien le *produit* lui-même.

Dans la Hesbaye, par exemple, le moissonneur reçoit, comme salaire, une partie du produit. Le faucheur aussi.

Au moyen âge, les règlements des corporations faisaient la part de chacun de ceux qui avaient coopéré au produit. Le maître avait une part déterminée pour cent, le compagnon et l'apprenti une autre part pour cent.

En Amérique, on trouve des traces de la rémunération du travail par le produit.

Les anciens cultivateurs, par exemple, sont nourris toute l'année et ont en plus une part dans le produit total de la récolte.

Ce qui a donné le coup de grâce à la théorie du fonds des salaires, c'est l'expérience faite par les Trades-Unions et les sociétés de résistance, dans leurs tentatives pour augmenter les salaires.

Avec la classe ouvrière, organisée en sociétés de métier, les industriels sont obligés de compter et non avec les ouvriers isolés, c'est-à-dire

comme le considérait Adam Smith, avec une force capable de leur imposer des conditions, qu'ils seront plus ou moins contraints d'accepter.

On a calculé que, de 1870 à 1880, il y a eu, en Angleterre, 3,352 grèves connues, sur lesquelles :

598 grèves dans l'industrie du bâtiment;
400 » » métallurgique;
339 » » charbonnière.

L'économiste Thornton, qui s'est beaucoup occupé de la question du salaire, et cela avec beaucoup de science, fixa le salaire moyen par ouvrier, en Angleterre, pour l'année 1870, à 15 shellings par semaine, ou environ 19 francs.

Il fixa la somme des avantages obtenus par les grèves à environ 5 millions de livres sterling, ou 125 millions de francs, soit 20 p. c. du salaire.

Ce dernier fait, à lui seul, renverse complètement la théorie du fonds des salaires.

CHAPITRE VI

Le salaire naturel et le coût du travail.

La plus grande préoccupation des sociétés capitalistes et des industriels est, actuellement surtout, le coût du travail.

Le coût du travail, c'est le prix de la main-d'œuvre. Deux ouvriers qui reçoivent le même salaire ne font pas nécessairement la même quantité de travail.

L'étude du coût du travail est très intéressante. On arrive à des conclusions qui, à première vue, semblent être ou paradoxales ou contraires à la vérité.

Ainsi, pour le dire de suite, il semble à peu près évident que l'intérêt bien entendu de l'industriel, c'est de payer les plus bas salaires possibles. Eh bien ! c'est là une grande erreur. Nous verrons, dans la suite, que les salaires à bon marché sont encore ceux qui coûtent le plus cher.

Nous disons plus haut que cette question du coût du travail préoccupe vivement les industriels,

et nous en avons une preuve convaincante par ce fait que, depuis de nombreuses années, des grands industriels américains et anglais ont envoyé des délégués dans les principaux pays de l'Europe, à l'effet d'y étudier cette question du coût du travail.

Les économistes anglais se sont surtout occupés de cette question. Ils ont recueilli, dans tous les pays, de nombreux matériaux sur les salaires et le coût du travail.

L'ingénieur-économiste Brassey, le fils d'un des plus grands constructeurs de chemins de fer, a mesuré la force de travail des ouvriers de différentes nationalités. M. Brassey a dirigé la construction de chemins de fer dans presque tous les pays d'Europe. Il a employé, par conséquent, des ouvriers de différentes nationalités, et les remarques qu'il a faites sont vraiment curieuses.

Ainsi, il cite ce fait : Il employait des terrassiers anglais qui étaient payés 6 francs par jour et des terrassiers français qui ne recevaient que 3 francs par jour, et il a fait cette remarque qu'il y avait encore intérêt à employer des terrassiers anglais, malgré le taux élevé de leur salaire !

L'économiste Jones a remarqué, de son côté, que le fauchage du foin exige six à huit fois plus de temps à un ouvrier russe qu'à un ouvrier anglais.

Arthur Jung, célèbre par la relation qu'il a

publiée de son voyage en France à la fin du siècle dernier, dit qu'un cultivateur anglais, payé 3 shellings par jour, ou 3 fr. 75 c., coûte moins cher qu'un cultivateur irlandais, payé 60 centimes par jour !

La conclusion à tirer de ces faits semble paradoxale. En effet, elle se traduit par ceci : le salaire *à bon marché* est encore celui qui *coûte le plus cher !*

Les délégués anglais et américains, dont nous avons parlé tantôt, ont calculé que, de 1867 à 1873, dans l'industrie métallurgique, 25 ouvriers anglais faisaient autant de besogne que 42 ouvriers français.

Dans l'industrie houillère, la production par ouvrier est supérieure d'environ 20 p. c., en Angleterre, à la production par ouvrier dans le Hainaut (1).

M. Kennedy, un des délégués anglais dont nous avons parlé, a visité, en 1873, les filatures et les tissages de Gand et de Verviers, et sa conclusion a été que l'industrie anglaise n'avait rien à craindre de la nôtre. « Le travailleur anglais,

(1) Nous trouvons que, dans certains arrondissements miniers belges, la production par ouvrier varie, par an, de 96 à 135 tonnes. La situation et la plus ou moins grande richesse de la veine exploitée entre pour une bonne part dans ces différences, et il faut en tenir compte.

dit-il, est supérieur au travailleur flamand. L'Anglais est mieux nourri et produit plus en dix heures que le Belge en douze. »

M. Mundella, un autre délégué anglais, a visité nos établissements mécaniques, et il a constaté que le travail effectif du mécanicien belge est inférieur de 20 à 25 p. c., à l'efficacité du travail du mécanicien anglais.

Voilà donc toute une série de faits qui concordent entre eux et qui démontrent suffisamment la supériorité des ouvriers anglais et américains sur nos ouvriers belges et aussi, mais dans des proportions moins grandes, sur les ouvriers français.

Une chose à remarquer, avant tout, c'est que les faits observés l'ont été dans des industries où la force de l'ouvrier agit seule. En effet, les cultivateurs, les mécaniciens, les terrassiers, etc., travaillent, pour la plupart, sans le secours des machines. C'est la force corporelle de l'ouvrier qui, principalement, agit ici. Dans les industries où l'ouvrier n'est que l'accessoire de la machine, cette force personnelle de l'ouvrier ne compte pour rien, l'habileté y est en quelque sorte tout. L'ouvrier n'a qu'à suivre le mouvement de la machine. Sa force, son activité ne peuvent aller plus vite, plus loin que la machine.

Si nous recherchons ce qui produit l'efficacité du travail, nous trouvons qu'elle est due à l'accroissement de l'énergie physique, intellectuelle et morale.

Or, l'énergie physique est produite par une bonne et forte nourriture. En Belgique, en sommes-nous là ?

La consommation normale de l'homme exige une *ration d'entretien* du corps et une *ration d'activité*. Voilà ce que nous enseignent tous les traités de physiologie.

Notre consommation, en Belgique, est loin d'être normale. Nous verrons plus tard que notre consommation de viande, par exemple, relativement à celle des Anglais, est presque nulle.

L'énergie au travail est donc une question de nourriture. Le corps humain peut être comparé à une machine à vapeur. Sans charbon, la machine reste immobile. Avec une petite quantité de charbon, elle marchera; mais, pour lui donner la vitesse voulue, il faut lui donner la quantité nécessaire de vapeur. Or, qui dit vapeur dit charbon; qui dit énergie musculaire dit force. La force, l'homme la demande à la nourriture.

Un autre fait également curieux à citer, c'est celui-ci :

Les mécaniciens, en Angleterre, après le mou-

vement qu'ils ont fait en faveur de la réduction de la journée de travail à neuf heures, faisaient autant d'ouvrage en neuf heures qu'auparavant en dix.

Il résulte donc de ce qui précède que, pour activer la production, pour augmenter la force de travail de l'ouvrier ou, ce qui revient au même, pour diminuer le coût du travail, deux choses sont nécessaires :

1° Une bonne et abondante nourriture pour l'ouvrier;

2° Une journée normale de travail, journée normale qui peut être fixée à huit heures par jour et non à douze heures, comme cela existe en Belgique.

Voilà le côté physique de la question. Le côté moral, le voici :

L'ouvrier travaillera et aura d'autant plus de soin et d'ardeur qu'il sera plus intéressé dans le produit.

Or, si l'activité au travail est en raison de l'intérêt que l'ouvrier a dans le produit, on pourra, comme le fait M. de Laveleye (1), ranger les travailleurs, sous ce rapport, dans l'ordre descendant que voici :

---

(1) *Eléments d'Economie politique*, pages 64-65.

1° Celui qui garde pour lui tout ce qu'il produit;

2° Celui qui obtient une part de bénéfice;

3° Celui qui est payé d'après l'ouvrage qu'il fait;

4° Celui qui est payé d'après le temps qu'il est censé occupé;

5° L'esclave dont tout le produit est pour son maître.

La condition la plus favorable à la production est donc celle qui donne à l'ouvrier tout ce qu'il produit. C'est la solution socialiste. C'est celle qui doit être le but constant de nos efforts.

CHAPITRE VII

Le salaire à la journée, aux pièces et avec primes.

En étudiant, dans le chapitre précédent, la question du coût du travail, nous avons vu que deux choses contribuaient surtout à favoriser la production : d'abord, l'énergie physique de l'ouvrier; ensuite, l'intérêt de l'ouvrier dans le produit de son travail.

La rémunération du travail aura donc une influence sur la force, la volonté et l'activité que l'ouvrier mettra à produire. Nous allons voir quel est actuellement le meilleur mode de rémunération du travail, et nous verrons aussi quelle est la circonstance qui activera encore la force productive de l'ouvrier.

De tous les modes de rémunération du travail, celui du paiement à l'heure ou à la journée est le plus usité.

Au point de vue purement économique, au point de vue de la production et du coût du travail, ce système est mauvais.

En effet, quelle que soit la quantité de travail que fait l'ouvrier payé à l'heure ou à la journée, son salaire, convenu d'avance, est le même. Il n'a pas intérêt à produire beaucoup.

Il est vrai que, dans la pratique, les industriels prennent des mesures à cet égard. Ils font faire le même genre de travail par plusieurs ouvriers à la fois. Ceux-ci ont, par là, un stimulant qui les force en quelque sorte, par amour-propre, à faire plus vite que leurs concurrents et, de cette façon, le patron en profite. Quand les mêmes travaux ne sont pas donnés en même temps à plusieurs ouvriers, les patrons ont soin de faire prendre note, à la fin de la journée, du nombre d'heures consacrées, par chaque ouvrier, à tel ou tel ouvrage déterminé. Ce contrôle leur permet de se faire un prix de revient et de voir si la différence entre le coût de mêmes travaux ne varie pas trop d'un ouvrier à l'autre. Ici encore, il y a un stimulant qui oblige les ouvriers à produire davantage.

Autrefois, le salaire à la journée était général. Mais, comme il n'y avait pas un nombre d'heures fixé comme journée normale, les industriels en

ont profité pour augmenter le nombre des heures de la journée consacrée au travail.

En Angleterre, ce système était employé d'une façon générale par les industriels. Les ouvriers, ayant à se plaindre de ce procédé vexatoire, réclamèrent de la Législature la fixation d'une journée normale de travail. Cette loi a été faite et a mis fin ainsi à un côté de l'exploitation odieuse des industriels.

C'est alors que le paiement du travail a été fixé par heure. Mais ici, de nouvelles difficultés survinrent.

La force de travail, considérée comme une marchandise par les capitalistes, subit dans cette hypothèse les fluctuations du marché. Si le travail est plus offert que demandé, son prix diminue; dans le cas contraire, il augmente.

Or, comme le fait remarquer Karl Marx, la valeur de la force de travail, en raison de son usure, augmente avec la durée de sa fonction. Il s'ensuit que les industriels, en faisant travailler un grand nombre d'heures à leurs ouvriers, dans les mêmes conditions, diminuent la valeur de la force de travail. Pour être plus clair, prenons un exemple : Un industriel emploie 100 ouvriers, et les paie à raison de 25 centimes l'heure. Pour 12 heures de travail, cela fera par ouvrier

une somme de 3 francs. S'il lui prend fantaisie de faire travailler la moitié de ses ouvriers, soit 50, 16 heures par jour au lieu de 12, il s'ensuivra qu'il disposera ainsi d'une force de travail supérieure de 50 fois 4 heures ou 200 heures par jour. Ces 200 heures représentent le travail journalier de plus de 16 ouvriers à 12 heures. Il pourra donc se passer de ces 16 ouvriers et les renvoyer; et ceux-ci, ayant besoin de manger, seront obligés d'offrir leurs bras à des conditions meilleures pour le patron.

C'est pour obvier à cette concurrence que les ouvriers, organisés en sociétés de maintien de prix, ont exigé, pour les heures de travail dépassant la journée normale, un supplément de salaire. Ce supplément est malheureusement dérisoire la plupart du temps.

Une remarque à noter : c'est que plus longue est la journée de travail dans une branche d'industrie, plus bas y est le salaire (1).

Marx cite plusieurs faits à l'appui de cette idée.

(1) Les tailleurs et les cordonniers travaillent chez eux pour le compte des patrons. Ils se lèvent tôt, prennent à peine le temps nécessaire pour manger, et ne vont se coucher que très tard. Pour ces deux professions, surtout dans ce qu'on appelle la bonne saison, la journée de travail commence parfois à 4 heures du matin pour finir à 10 heures du soir. Par suite, leur salaire est très bas.

Les cloutiers anglais à la main sont obligés, par exemple, à cause du bas prix de leur travail, de trimer pendant quinze heures par jour pour obtenir, au bout de la semaine, le plus misérable salaire.

Que d'exemples semblables ne voyons-nous pas tous les jours sous nos yeux? En général, ce sont les professions les plus mal payées où les journées de travail sont les plus longues. Marx explique admirablement ce fait en disant : « Le bas prix du travail agit comme stimulant pour la prolongation du temps de travail. »

Dans le système du travail aux pièces, ce qui frappe à première vue, c'est que l'ouvrier est payé en proportion de la somme de travail qu'il fournit. Il a donc intérêt à produire vite. Au point de vue de la production, ce système est préférable à celui du paiement à la journée ou à l'heure. Mais si l'on envisage la situation de l'ouvrier, ce système est plus mauvais, dans ses conséquences cruelles, que l'autre.

On a fait l'éloge du système du salaire aux pièces. Certains auteurs y ont même vu une époque de transition entre la situation actuellement faite aux travailleurs et celle qui leur écherra par la suite. « Le système du travail aux pièces constitue, dit un auteur anglais, John Watts,

une époque dans l'histoire des travailleurs; il est à mi-chemin entre la position des simples journaliers, qui dépendent de la volonté du capitaliste, et celle des ouvriers coopératifs, qui permettent de combiner dans un avenir assez proche l'artisan et le capitaliste en leur propre personne. Ces travailleurs aux pièces sont en quelque sorte leurs propres maîtres, même lorsqu'ils travaillent avec le capital de leur patron et à ses ordres. »

Que d'erreurs dans ces quelques lignes!

La qualité du travail fait aux pièces est contrôlée par l'ouvrage même. Ce contrôle se fait le plus souvent d'une façon tyrannique, le patron ayant intérêt à « chercher la petite bête », comme on dit vulgairement; car la constatation d'un défaut dans l'ouvrage lui permettra de diminuer sur le prix convenu, ce qui ne serait pas possible si le travail était fait à l'heure.

Aussi le travail aux pièces est-il une source inépuisable de prétextes pour opérer des retenues sur le salaire. Ensuite, en cas d'accident arrivé soit à la matière première, soit au produit, l'ouvrier seul en est responsable.

Le travail aux pièces fournit encore au capitaliste la mesure exacte de l'*intensité* de travail que peut produire un ouvrier.

Que d'exemples il y a d'industries où le travail

aux pièces a été introduit, et qui se meurent aujourd'hui et comme qualité de travail et comme rémunération des ouvriers!

Ainsi, pour parler d'un fait qui nous est personnellement connu, il existe dans le nord de la France plusieurs communes où l'on fabrique de la marbrerie. Il y a trente ans, les ouvriers gagnaient un salaire moyen de 3 francs par jour pour dix heures de travail. On y a introduit le travail aux pièces. Dès les premiers temps, les ouvriers, intéressés dans la somme de travail qu'ils accomplissaient, gagnèrent des salaires relativement élevés. Mais peu à peu, les patrons, voyant leurs ouvriers faire de si belles quinzaines, se sont entendus pour diminuer les tarifs. Les ouvriers, à leur tour, pour continuer à gagner les salaires élevés auxquels ils étaient habitués, ont travaillé de plus en plus fort. Au lieu de faire dix heures de travail, ils en ont fait douze. De nouvelles diminutions sont survenues, suivies de nouveaux efforts de la part des ouvriers pour se rattraper.

Aujourd'hui, l'excès de travail y est à son comble. En été, les ateliers sont ouverts à quatre heures du matin et ne se ferment qu'à neuf heures du soir! Vers midi, au lieu de prendre une heure pour manger, la plupart ne prennent qu'une

demi-heure ou un quart d'heure; d'autres mangent en travaillant! Habitués à faire constamment le même travail, ils en sont réduits à être des machines vivantes. On a calculé qu'ils sont parvenus à faire des cheminées en marbre trois fois plus vite, parfois quatre fois, qu'auparavant. Et savez-vous quel est leur salaire journalier? Trois à quatre francs par jour. pour seize à dix-huit heures de travail, en été!

Cet exemple est typique.

A Bruxelles, également dans la marbrerie, avec le travail aux pièces imposé dans quelques maisons, on est arrivé, en une dizaine d'années, à faire faire la façon d'une cheminée ordinaire, payée autrefois 25 francs, pour 10 francs, et le dernier mot n'est pas encore dit!

Voilà pour le côté de l'ouvrier. Que faut-il dire du caractère artistique de cette profession? Ce caractère artistique a presque entièrement disparu.

Faut-il parler des autres professions où le travail aux pièces est en vigueur?

Dans l'ébénisterie, par exemple, les mêmes faits sont signalés. Excès de travail; bas salaire pour une besogne surhumaine; conflits journaliers entre les ouvriers et les patrons. Le Conseil des Prud'hommes a plus de besogne avec la seule

industrie du meuble, à Bruxelles, qu'avec toutes les autres réunies!

L'étude du salaire à l'heure ou aux pièces démontre donc que l'intérêt bien entendu de la production n'est pas favorisé par ces deux genres de rémunération du travail, en ce sens qu'ils sont contraires au bien-être de l'agent essentiel de la production : le travailleur.

Il reste à examiner un des derniers modes de rémunération du travail; nous voulons parler de ce système mixte du salaire, avec une part ou prime dans les bénéfices réalisés dans l'industrie.

Ce genre de rémunération du travail est d'origine française. Il a été pratiqué à Paris, bien avant 1848, par un entrepreneur de peinture, M. Leclaire. Les ouvriers avaient un salaire normal et, au bout de l'année, le patron permettait aux délégués, choisis par les ouvriers, de vérifier sa comptabilité, de dresser le bilan, et le bénéfice, une fois connu, était partagé d'après des conventions entendues d'avance. Ces conventions étaient les suivantes : D'abord, la moitié du bénéfice net est répartie en espèces, au prorata des salaires, entre tous les ouvriers ayant travaillé pour la maison. Un quart du bénéfice est capitalisé au profit d'une caisse de retraite qui possède aujourd'hui plus de 700,000 francs. Des pensions

annuelles de 850 francs sont accordées à tout ouvrier ayant cinquante ans et travaillant depuis vingt ans dans la maison. Les veuves des ouvriers ont droit à une demi-pension et à des secours.

C'est surtout en Angleterre que la participation s'est répandue. Ce n'est pas seulement dans la petite industrie qu'elle existe. Il y a de grands charbonnages, des métallurgies importantes qui pratiquent ce système.

Chose bonne à noter : ce sont les patrons qui, les premiers, ont proposé à leurs ouvriers de les intéresser dans leur industrie. C'est à la suite des nombreuses grèves que la chose a eu lieu, ces grèves étant cause des pertes considérables que subissaient les industriels sans grand profit, la plupart du temps, pour les ouvriers. C'est alors que les industriels se sont dit qu'il valait mieux pour eux considérer les ouvriers comme des associés que comme des machines à produire, avec lesquelles ils étaient constamment en lutte au sujet du taux des salaires.

L'expérience a prouvé que la participation a une grande influence sur la production. Celle-ci augmentait notablement par ouvrier et était plus forte dans les établissements où la participation était établie que là où elle n'existait pas.

Cette solution nous paraît donc avoir un grand

avantage, comme mesure transitoire, sur les autres systèmes de rémunération du travail. Elle concilie à la fois et l'intérêt du travailleur et l'intérêt de la production.

Bien plus, en intéressant les ouvriers dans la production, elle leur permet de faire leur éducation à ce point de vue. Au fur et à mesure que ce système se généralisera, la part du travail pourra être augmentée. Les ouvriers, à un moment donné, pourraient très bien tenir ce langage : « Vous nous reconnaissez un droit dans une part du profit. C'est bien. Mais nous voulons davantage. A partir d'aujourd'hui, tout le bénéfice dépassant 5 p. c. du capital engagé sera décompté sur ce capital et servira à éteindre celui-ci. Une fois payée, l'usine nous appartiendra et vous ne recevrez plus la part du capital que vous touchez encore actuellement. » C'est là la conséquence du système de la participation. Cela est si vrai que M. Godin en est arrivé là au familistère de Suisse. Ici, il est vrai, c'est le capitaliste lui-même qui en a fait la proposition ; mais rien n'empêche les ouvriers de la faire eux-mêmes et de l'imposer à leurs associés capitalistes là où existe le système de la participation.

CHAPITRE VIII

Le salaire et le problème de la monnaie.

Nous avons vu, dans un chapitre précédent, qu'il ne faut pas confondre le salaire en argent avec le salaire en nature, ou, pour être plus clair, avec les subsistances que l'on peut se procurer avec le salaire-argent. Celui-ci peut augmenter sans donner pour cela en échange autant de nourriture qu'auparavant, alors que le salaire était moins élevé.

Un autre aspect de la question, c'est ce qu'on a appelé le problème de la monnaie.

La monnaie est un objet que la loi ou l'usage fait employer comme moyen de paiement, comme instrument d'échange ou comme mesure des valeurs.

« La monnaie, dit M. de Laveleye, est une commune mesure ou étalon des valeurs.

» Il est difficile de comparer directement la valeur relative des objets. Combien de blé vaut

ce mouton ? L'évaluation comparée devient plus facile par l'emploi d'un évaluateur commun, la monnaie. C'est ainsi que l'on compare la longueur des objets au moyen du mètre, étalon des mesures, et leur poids, au moyen du kilogramme, étalon des poids. Seulement, l'objet au moyen duquel on mesure la valeur comparée des marchandises étant lui-même une marchandise, équivalent universel, sa valeur varie comme celle de tous les biens (1). »

La monnaie, or, argent ou cuivre, est elle-même une marchandise dont on se sert pour différents usages. Elle a donc un prix comme toutes les autres marchandises.

La valeur de la monnaie se mesure par la quantité d'objets qu'elle permet de se procurer.

Au moyen-âge, on achetait un hectolitre de blé avec l'argent fin contenu dans cinq de nos francs. Aujourd'hui, on n'en obtient plus que le quart. Cela fait dire, à l'auteur que nous venons de citer, et qui est très fort en cette matière, que l'argent ne vaut plus, par conséquent, que le quart de ce qu'il valait avant la découverte de l'Amérique.

En 1500, on estimait la masse d'or et d'argent

(1) E. DE LAVELEYE, *Eléments d'Economie politique.*

existant en Europe à 2 milliards, et leur production annuelle à environ 25 millions. Aujourd'hui, cette masse doit être de 50 à 60 milliards dans le monde entier et la production annuelle de 900 millions environ.

Quand la monnaie est abondante, sa valeur diminue et le prix des choses augmente. Si, au contraire, la monnaie devient rare, sa valeur augmente et le prix des produits diminue.

Il n'y a donc aucun avantage pour l'humanité, ou pour un pays, à posséder beaucoup de monnaie. Ce qui fait la richesse, ce sont les produits et non pas l'argent ou l'or. Si, du jour au lendemain, la quantité de monnaie doublait, nous n'en serions pas plus riches. Seulement, la masse de produits restant en quantité égale, les prix auront doublé : on paierait 2 francs ce qui, la veille, n'en aurait coûté qu'un. Mais, si la situation reste la même, ces changements dans la valeur de la monnaie n'en apporteraient pas moins des troubles dans les relations économiques.

Un cultivateur doit, par exemple, 20 francs d'impôts à l'Etat : si l'hectolitre de blé vaut 20 francs, il pourra s'acquitter avec un hectolitre. Mais si la monnaie, ou plutôt la valeur de la monnaie, diminue de moitié et, par conséquent, les prix aussi, un hectolitre de blé ne vaudra plus

que 10 francs et notre cultivateur, pour acquitter ses 20 francs d'impôts, devra fournir 2 hectolitres de blé au lieu d'un.

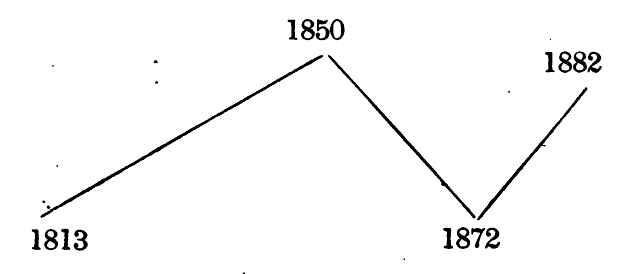
Une diminution absolue de la valeur de la monnaie, en abaissant les prix, a donc pour conséquence momentanée d'accabler les débiteurs, autrement dit les gens qui ont des paiements à faire, parce que les dettes et les contrats sont basés sur des prix qui changent.

Le taux des salaires subit, lui aussi, les mêmes fluctuations que le prix des marchandises.

Ce siècle a eu trois révolutions dans le système monétaire.

De 1813 à 1850, la valeur de la monnaie a été toujours en augmentant; de 1850 à 1872, la valeur a considérablement diminué; enfin, de 1872 jusqu'à présent, la valeur remonte sensiblement.

Le mouvement de cette révolution monétaire peut donc se traduire ainsi :



Chose curieuse, si l'on prend la statistique des salaires de plusieurs grandes branches d'industrie, on remarque que le taux des salaires a suivi, à peu de chose près, la même marche, la même révolution.

Dans l'industrie houillère, par exemple, le taux des salaires a augmenté de 1813 jusqu'en 1850. De 1850 jusqu'en 1872, il y a eu diminution. Enfin, depuis 1872, la hausse a encore commencé; mais, au lieu de continuer jusqu'à ce jour, elle s'est arrêtée en 1875, et depuis lors, à part ces trois dernières années, elle est restée, en quelque sorte, stationnaire (1).

Le journalier cultivateur des polders, qui, jusqu'en 1872, n'avait reçu qu'un salaire de 90 centimes par jour, a vu tout à coup ce salaire s'élever à 1 fr. 25 par jour, depuis cette époque.

Deux systèmes monétaires se trouvent en présence l'un de l'autre : le système *monométallique* ou celui qui n'accorde la frappe libre et le cours légal qu'aux monnaies d'un seul métal, soit or, comme en Angleterre, soit argent, comme en

(1) L'ouvrier houilleur, en Belgique du moins, est payé à la tâche. Si le prix du charbon est élevé, le prix qu'il reçoit par tonne de charbon extraite augmente. Si le prix de vente du charbon diminue, le salaire par tonne diminue aussi. Le salaire du houilleur est réglé par le prix de vente du charbon et non par la coutume.

Autriche, et le système appelé ***bimétallique***, ou celui qui permet la frappe libre et le cours légal aux monnaies or et argent, en fixant le rapport de l'une à l'autre. Le rapport proposé est le suivant : un kilogramme d'or fin vaudra 15 kilogrammes et demi d'argent fin.

Les bimétallistes prétendent que leur système est à la fois plus simple et plus stable, c'est-à-dire qu'il se prête aux troubles qui affectent le marché en particulier et les rapports économiques en général.

Qui a tort? Qui a raison? Nous n'osons pas nous prononcer, n'ayant pas fait une étude suffisamment complète de la question.

Ce qui nous importait le plus, c'est de voir le taux des salaires, dans l'industrie charbonnière et l'industrie agricole (les seules dont nous avons des renseignements officiels), suivre les mêmes oscillations que la valeur de la monnaie, et cela pour une période de soixante-dix années.

CHAPITRE IX

La situation des salariés s'est-elle améliorée ?

Il est fort difficile de répondre à cette question. Les documents font défaut, en grande partie, pour examiner ce problème comme il devrait l'être.

Nous avons déjà vu que les besoins diffèrent selon le climat. Il y a d'autres causes qui influent sur les besoins de l'homme : les habitudes nationales, par exemple.

Le laboureur mène une vie plus simple que l'artisan. Ce dernier vit dans la ville, où il est plus facile de se procurer des superfluités ; il s'accoutume ainsi à un genre de vie plus raffiné.

En Angleterre, le simple ouvrier ne saurait vivre sans rostbeef et sans bières fortes. En Russie, le repas du marchand aisé est à peu près aussi frugal que celui du laboureur.

S'il est difficile de se faire une idée exacte au sujet de la situation du travailleur, et surtout de

la comparer à ce qu'elle était dans le passé, il y a pourtant des gens qui affirment que la situation de l'ouvrier, à la fin du XIXe siècle, est de beaucoup préférable à ce qu'elle était jadis :

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre !

Il existe un grand nombre de livres spécialement faits pour prouver cela. Mais, hélas ! les preuves font absolument défaut (1).

Partout on fait grand étalage d'un passage célèbre de Vauban (2), où cet écrivain montre la moitié de la population faisant l'aumône à l'autre. C'est là prendre plaisir à l'exagération et à la

---

(1) Un modèle du genre, c'est le petit livre d'un M. Dauby : *Les Classes ouvrières en Belgique*. Parallèle : M. Dauby, de simple ouvrier typographe, est devenu chef d'atelier au *Moniteur Belge*. Cela dit tout.

(2) Voici ce qu'écrivait Vauban en 1698 : « Il est certain que le mal (le mal de l'indigence) est poussé à l'excès, et que, si l'on n'y remédie, le menu peuple tombera dans une extrémité dont il ne se relèvera jamais. Les grands chemins de la campagne et les rues des villes et des bourgs sont pleins de mendiants, que la *faim* et la nudité chassent de chez eux..... *Près de la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité* et mendie effectivement. Des neuf autres parties, il y en a *cinq* qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'elles-mêmes sont très près d'être réduites à la même condition ; et des quatre qui restent, trois sont fort mal aisées. » Il y avait donc un dixième de mendiants. Mais, en Belgique, il y a 500,000 pauvres secourus par les bureaux de bienfaisance d'une façon permanente et 300,000 d'une façon temporaire. Il y a, au maximum, 10 p. c. d'ouvriers ayant les moyens de se nourrir convenablement ; les neuf autres dixièmes ne le peuvent pas. Où est la différence ?

confusion. Ne dirait-on pas que, dans la France d'autrefois, le peuple a toujours vécu comme il vivait après trente ans de guerre contre l'Europe et dix ans de défaites consécutives?

« Que l'on exalte le sort actuel des classes infimes, dit Dupont-White, comparé à leur sort d'il y a 90 ans, soit; car elles sont délivrées de ce qui les ravalait et les opprimait jadis : redevances, dîmes, corvées, impôts exclusifs. — Qu'on préfère la condition politique de l'ouvrier de nos jours à celle de l'ouvrier d'autrefois, rien de mieux; car, aujourd'hui, l'ouvrier n'est plus sous le poids des mêmes incapacités et indignités. — Mais la question n'est pas là : il s'agit, non pas des classes inférieures, mais de la classe ouvrière, et spécialement, uniquement même, de cette classe qui peuple les manufactures; il s'agit de la comparer à celle d'autrefois, non pas dans son régime politique, mais dans son régime matériel, économique, pour ainsi dire. » (1)

Nous ne croyons pas non plus, quant à nous, à la supériorité de notre époque, pour ce qui concerne le bien-être matériel des masses. Le moyen-âge fut frappé souvent par la famine et la peste. Mais si, aujourd'hui, il n'y a plus de famines, ce

(1) DUPONT-WHITE, *Relations du travail et du capital.*

n'est pas à une meilleure répartition des produits que nous en sommes redevables, mais à de plus grandes facilités commerciales et à l'industrie de transport qui porte, vers les endroits où ils sont nécessaires, les produits de toutes sortes. Mais si nous n'avons plus de famines, on n'en meurt pas moins de faim, non pas au coin d'une borne, quoique cela arrive quelquefois, mais à la longue. Oublie-t-on les ravages causés en 1846-1847? La peste était remplacée alors par une autre maladie : *Le typhus de la faim!*

On parle de la féodalité. Mais ne sait-on pas que la tyrannie féodale avait des limites? Les communes, les métiers constitués en corporations, avaient non seulement leur indépendance, mais l'ouvrier ne connaissait pas les avanies de tout genre qu'il subit aujourd'hui.

Puisque l'on cite avec tant de plaisir le passage de Vauban, qu'on nous permette de citer, nous aussi, quelques faits qui, certainement, sont exceptionnels, mais qui ont existé, et pendant longtemps encore.

L'organisation du travail, au XIVe siècle, était certainement supérieure, meilleure pour l'ouvrier que celle de nos jours.

Voici quelques détails à ce sujet et relatifs aux Flandres belges :

Pour être reçu apprenti, il fallait être âgé de 20 ans. Aujourd'hui, les enfants sont admis dans les manufactures et les mines à l'âge de 10 ans et même avant.

Le travail de nuit, si préjudiciable à la santé, n'existait pas. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Les ouvriers se reposaient le samedi et la veille des fêtes. Aujourd'hui, dans nos pays d'Europe, à l'exception, peut-être, de l'Angleterre, il n'en est plus ainsi.

L'artisan des Flandres, au XIVe siècle, recevait par jour un salaire de 3 sous parisis. Avec le salaire d'un jour, il pouvait acheter 3 poulets, 120 œufs ou 150 harengs.

Voici maintenant, pour le XIIIe siècle, quelques renseignements sur les salaires et les prix dans la ville d'Ypres :

En 1300, le salaire annuel d'un ouvrier maçon était de 400 sous.

Un mouton valait 9 sous ; un pain, 3 deniers ou le quart d'un sou ; 172 litres de froment, 36 sous ; 172 litres de seigle, 28 sous.

Avec un salaire de 3 sous par jour, l'ouvrier, à Ypres, en 1300, pouvait donc se procurer, à son choix :

12 pains ;

1/3 de mouton, ou près de :

15 litres de froment (1).

Et qu'on ne croie pas que cette aisance des ouvriers aux XIIIe et XIVe siècles n'existait que pour les aliments. Le même auteur, auquel nous avons emprunté les détails ci-dessus, cite l'inventaire qui a été fait du mobilier d'un ouvrier tisserand de Gand vers cette époque, et nous y avons trouvé la description d'objets mobiliers qu'aucun ouvrier ne possède aujourd'hui. On y comptait des meubles de toutes sortes et en grande quantité.

Si nous voulions faire comme ceux qui citent le passage de Vauban, et dire : voilà quelle était la situation des ouvriers il y a cinq et six siècles, et voici ce quelle est aujourd'hui, quelle déception ne nous attendrait pas ! Mais nous n'en ferons rien. Nous ne nous occuperons point de cette période de prospérité inouïe, et nous ne partirons, dans nos calculs comparatifs, que de la fin du siècle dernier ou du commencement de celui-ci.

Mais puisque notre siècle a tant de panégyristes, donnons encore l'opinion de quelques écrivains qui se sont occupés, d'une façon plus que sommaire, et en passant, de la situation matérielle du peuple à différentes époques.

---

(1) Voir, pour toute cette époque, le beau livre de M. E. Vanderkinderen : *Le siècle des Artevelde.*

M. Henne, auteur de l'*Histoire du règne de Charles-Quint*, décrit l'état social de la Belgique à cette époque et s'exprime en ces termes :

« Partout (au XVIe siècle) apparaissaient la misère et son funèbre cortège, engendrant de hideuses maladies, qui frappaient les riches après avoir décimé les pauvres, poussant les hommes au vol, les jeunes femmes à la prostitution, les vieilles au métier infâme d'entremetteuses, voire même d'empoisonneuses, laissant l'enfance croupir dans le vice, menaçant la société des plus effroyables révolutions. A Bruxelles et à Malines même, villes de cour, affluaient les mendiants des campagnes et des provinces voisines, mais c'était en Flandre, dans cette Flandre, *autrefois si riche et si prospère*, que le fléau du paupérisme étendait surtout ses ravages. »

M. Henne cite alors une série de chiffres relatant le prix des denrées alimentaires et le taux des salaires aux différentes époques du XVIe siècle, puis il en fait la comparaison avec notre époque, et continue :

« En tenant compte de la valeur actuelle des monnaies, on remarquera que pour beaucoup d'objets les prix n'ont guère varié ; mais, fait triste à signaler, *le salaire de l'ouvrier était bien plus élevé alors qu'il ne l'est de nos jours*, et

cette anomalie nous semble l'une des causes les plus réelles et les plus graves des perturbations sociales dont notre époque est menacée. »

Dans son livre : *L'Europe au moyen âge*, M. Henri Hallam confirme, une fois de plus, le dire de l'écrivain du siècle de Charles-Quint :

« C'est une remarque pénible, dit-il, que feront tous ceux qui s'occupent de l'examen des variations dans les prix, que les classes ouvrières, surtout celles qui sont employées aux travaux de l'agriculture, ont aujourd'hui moins de moyens de subsistance qu'elles n'en avaient sous le règne d'Edouard III ou de Henri VI. Au XIV[e] siècle, un moissonneur recevait 4 pence par jour, ce qui le mettait en état d'acheter en une semaine un *comb* de blé; tandis qu'il lui faut maintenant (1784), pour acheter un *comb* de blé, dix à douze journées de travail. Ainsi, sous Henri VI, si la viande valait un farthing et demi la livre (c'était, je crois, à peu près le prix), un ouvrier, gagnant 3 pence par jour, ou 18 pence par semaine, pouvait acheter pour sa famille un boisseau de blé à 10 shellings le *quarter*, et 24 livres de viande. A présent, un ouvrier, qui gagne 12 shellings par semaine, ne peut acheter qu'un demi-boisseau de blé et 12 livres de viande..... Il me paraît difficile de ne pas arriver à cette con-

clusion que, bien que le bon marché des objets de fabrique et le grand nombre des inventions d'utilité commune aient été une source d'avantages pour le journalier, *il est pourtant bien moins en état d'entretenir une famille que ses ancêtres ne l'étaient il y a trois ou quatre siècles.* »

Nous pourrions faire encore un grand nombre de citations pour prouver que la situation des travailleurs, en ce qui concerne la nourriture, n'est pas comparable aujourd'hui à ce qu'elle était il y a plusieurs siècles ; mais cela nous entraînerait trop loin. Qu'il nous suffise d'ajouter, cependant, qu'en 1855, M. de Brouckere, alors bourgmestre de Bruxelles, dans un rapport présenté au Conseil communal, disait que « depuis un temps dont il serait difficile d'assigner l'origine, les maçons, les charpentiers, les menuisiers, les couvreurs, etc., recevaient un salaire invariable, *salaire insuffisant, et qui les force à recourir à la charité publique* ».

Cela date de trente ans. Or, depuis cette époque, les salaires n'ont pas augmenté en proportion du prix des denrées alimentaires ; cela n'est pas contestable (1).

(1) En 1290, le tisserand, en Belgique, pouvait acheter avec son salaire 51 hectolitres de froment. En 1830, 43 hectolitres

Dans les lignes qui vont suivre, nous allons examiner la question du *paupérisme* telle que nous la révèlent les statistiques officielles. Puis, nous envisagerons la condition des travailleurs sous le triple aspect de la *nourriture*, du *vêtement* et du *logement*.

LE PAUPÉRISME.

L'étude de la situation d'un peuple, à un moment donné, se fait d'après des moyennes. Les statistiques comparatives se sont toujours faites d'après des *moyennes*. Il n'y a pas possibilité d'agir autrement.

Pourtant, quelques considérations sont nécessaires à ce sujet.

Les changements opérés dans les mœurs, dans la façon de vivre, d'une époque à une autre, sont assez grands pour qu'on en tienne compte. Autre-

---

seulement. En 1869, 60 hectolitres. En 1830, il y avait donc diminution sur le XIIIe siècle.

En 1830, le salaire agricole était de 300 francs par an ou 26 hectolitres de froment. En 1856, de 405 francs ou 17 hectolitres seulement.

En Angleterre, de 1760 à 1865, le salaire agricole s'est élevé de 83 p. c. Le prix de la viande a augmenté de 300 p. c.; celui du pain, de 70 p. c.; celui du beurre, de 130 p. c.; celui de la bière, de 300 p. c.; celui du loyer, de 200 p. c.

fois, les classes riches et les classes moyennes vivaient beaucoup plus simplement, plus sobrement qu'à notre époque. Pour s'en convaincre, un seul fait suffira. On cite un peu partout le détail de ce qui se dépensait à la cour du roi Louis XVI, détail révélé par Mme de Maintenon dans sa correspondance.

Aujourd'hui, au contraire, le luxe s'est développé d'une façon scandaleuse. La bourgeoisie mène une vie beaucoup plus luxueuse que ne le faisait la noblesse du siècle passé. Les *moyennes* fournies par la statistique sont donc au désavantage des ouvriers de notre époque. Cette différence, sur la quantité, n'est probablement pas d'une importance très grande, mais nous pensons qu'il était bon de la signaler quand même.

Les statistiques officielles, les seules dans lesquelles on peut avoir confiance, laissent encore beaucoup à désirer en ce qui concerne l'homme, sa manière de vivre, etc.

Partant de là, on rencontre beaucoup de difficultés dans l'étude du paupérisme et des autres questions qui se rattachent à la situation matérielle du peuple.

Le paupérisme a-t-il augmenté?

Examinons cette question :

En 1828, il y avait, en Belgique, 563,565 in-

digents secourus par les bureaux de bienfaisance, ou 1 sur 6.93 habitants;

En 1839, 587,695 indigents, ou 1 sur 7 hab.;
1846, 699,857 — ou 1 sur 6 —
1856, 718,333 — ou 1 sur 6 —
1866 (1).

Voilà pour le pays en général. Si nous faisons une comparaison par province, nous voyons qu'en 1828 il y avait, dans la province du Luxembourg, 1 indigent sur 130 habitants, et, dans la province de la Flandre occidentale, 1 sur 6 1/2 habitants;

En 1839, 1 sur 71 habitants dans le Luxembourg et 1 sur 5 habitants dans la Flandre occidentale;

En 1846, dans la première province, 1 sur

(1) Nous avons feuilleté, mais en vain, les derniers documents statistiques sans trouver aucune indication sur le nombre des pauvres secourus par les bureaux de bienfaisance. En retour, nous trouvons que le nombre des *entrées* aux dépôts de mendicité, de 1840 à 1880, est ainsi fixé :

En 1840	3,739
1850	4,508
1860	3,431
1865	3,521
1870	4,836
1875	5,031
1880	8,984

Le nombre des aliénés indigents, qui était de 3,173 en 1860 et de 4,767 en 1870, était de 6,389 en 1880.

69 habitants et, dans la dernière, 1 sur 3 1/2 habitants !

Nos Flandres, autrefois si prospères, sont à la queue de la Belgique, au point de vue du bien-être. On parle beaucoup de l'Irlande, mais nos populations des Flandres belges sont aussi malheureuses que les Irlandais.

Dans une étude spécialement faite par M. Ducpétiaux sur le paupérisme dans les Flandres, nous trouvons le tableau suivant de l'état du paupérisme de 1801 à 1850 :

En 1801,	il y avait	10	indigents	sur 100 habit.
1818,	—	10	—	—
1836,	—	12	—	—
1840,	—	13	—	—
1845,	—	21	—	—
1850,	—	22	—	—

Si nous prenons la statistique de l'indigence de la ville de Gand, nous voyons qu'il y avait, en 1801, 14 indigents secourus sur 100 habitants, tandis qu'en 1850 il y en avait 16 par 100 habitants.

M. le docteur Meyne (1), qui a fait une étude spéciale sur les Flandres, comparées au reste du

(1) *Études d'hygiène publique et sociale.*

pays, dit textuellement : *Tout fait présumer que le paupérisme augmente.*

Un rapport de M. de Watteville sur l'*administration des bureaux de bienfaisance* nous apprend, en 1866, que 9,336 communes de France possèdent un bureau de ce genre ; que la population générale de ces communes est de 17 millions d'habitants environ ; qu'il y a *un million et demi d'individus secourus*, ce qui fait une moyenne de 1 indigent sur 12 habitants. La moyenne des secours alloués est d'environ 12 fr. 70 par tête et par an.

Nos recherches sur le paupérisme, en France, nous ont donné les chiffres suivants :

En 1829,	1,329,650	indigents	(Villeneuve) ;
1847,	1,586,340	—	(Watteville) ;
1861,	1,495,729	—	(Contr.d.financ.) ;
1865,	1,658,627	—	(Enc. gén. 1870).

Ce n'est là, assurément, que le nombre d'indigents secourus par les bureaux de bienfaisance. Or, en 1866, comme nous l'avons vu, il n'y avait que 9,336 communes qui étaient pourvues de ces institutions sur plus de 36,000 communes que compte la France.

Le paupérisme, dans la ville de Paris, suit également une marche ascendante :

En 1867,	il y avait	120,270	indigents secourus;
1868,	—	129,991	—
1873,	—	192,000	—
1877,	—	174,700	—
1879,	—	194,700	—

Ici encore, l'augmentation est constante (1).

L'Angleterre est, par excellence, le pays du paupérisme. Ce pays possède toute une législation relative aux pauvres. C'est le pays le plus riche du continent et c'est celui, en même temps, qui possède le plus de pauvres, tant il est vrai que la richesse et la misère marchent sur une ligne parallèle dans notre organisation sociale.

La statistique du paupérisme anglais, que nous donnons plus bas, est empruntée au *Financial Reform Almanach* de 1880.

Voici ces renseignements :

En 1849, il y avait, en Angleterre, 934,419 familles pauvres assistées;

(1)

Lille comptait, en 1882,	1	pauvre sur	3	habitants;
Marseille,	—	1	—	7	—
Bordeaux,	—	1	—	7	—
Lyon,	—	1	—	10	—
Paris,	—	1	—	12	—

Les départements manufacturiers, 1 sur 8, et les départements agricoles, 1 sur 14.

En 1859 . . .	860,470
1865 . . .	952,000
1869 . . .	1,039,549
1876 . . .	895,333
1879 . . .	800,426

D'après cette statistique, il semblerait que le paupérisme diminue en Angleterre.

En effet, si nous divisons ces chiffres, nous trouvons :

En 1849,	1 famille pauvre sur	19 habitants;
1859,	1 —	22 —
1869,	1 —	21 —
1879,	1 —	31 —

Ce fait, s'il est exact, est unique en son genre (1). En effet, nous ne connaissons pas d'autres pays où la statistique du paupérisme nous apprend qu'il est en décroissance. Le contraire seul est constaté.

Les chiffres sur lesquels nous avons établi nos calculs pour l'Angleterre sont empruntés, comme

(1) En effet, une statistique du paupérisme à Londres nous apprend qu'en 1877 le nombre des pauvres secourus était de :

En 1877	84,649
1878	86,313
1879	89,338
1880	95,801

nous l'avons dit, au *Financial Reform Almanach*, publication qui n'a rien d'officiel, et si nous l'avons citée, c'est parce que nous n'avons pas trouvé de documents publiés récemment par le gouvernement britannique sur cette question cependant si intéressante.

Chose étrange et digne de remarque! si nous consultons la statistique du paupérisme dans tous les pays d'Europe, nous voyons que les nations les plus riches, les plus prospères, sont celles où il y a le plus de malheureux (1).

Notre vieille Europe est donc bien malade!

Depuis un demi-siècle, l'émigration a pris des proportions colossales. Tous ceux qui ne peuvent vivre convenablement dans leur pays et qui possèdent quelques ressources s'embarquent pour le Nouveau-Monde. Là, il faut le reconnaître, la

---

(1) D'une statistique récemment dressée en Saxe, en vue de fournir des données certaines à l'assistance publique, il résulte que les villes riches et populeuses ont plus de nécessiteux à secourir que les autres. Ainsi, sur 100 habitants :

Leipzig en entretient	10
Freyberg	8
Meerane.	6
Dresde	5
Chemnitz	4
Annabourg	8

Le nombre des assistés, en Saxe, est de 93,671, soit 3 1/16 p. c. de la population.

situation est meilleure que dans n'importe quelle nation européenne pour ceux qui vivent de salaires. Mais cette situation va avoir un terme! Le paupérisme fait son apparition aux États-Unis; il grandit, se développe et, dans quelques années, il faut en prendre son parti, il sera menaçant.

M. Henry George, un économiste américain, a publié, il y a quatre ans, un livre d'un grand intérêt, sous le titre : *Progrès and Poverty* (Progrès et Misère).

« ... Il y a trente ans, dit-il, en Californie, quand la civilisation en était à ses débuts, et qu'il n'y avait ni capital, ni machines, ni routes, ni cités, l'aisance était générale : nul n'était riche, mais il n'y avait pas de pauvres. Les habitations étaient faites de troncs d'arbres, mais le *squatter*, par son travail, se procurait de quoi vivre dans l'abondance. Aujourd'hui, San-Francisco est une ville opulente.

» De tous côtés s'élèvent des palais. La mécanique y accomplit ses merveilles et centuple la production. Le capital s'accumule. Mais en même temps que, dans les rues bordées d'hôtels éclairés au gaz, commencent à circuler les splendides équipages, les mendiants apparaissent, et ces barbares, plus dangereux que les Huns et les Vandales, annoncés par Macaulay dans sa lettre

prophétique, se multiplient dans les bas-fonds des grandes villes. A mesure qu'augmente le nombre des millionnaires, celui des pauvres s'accroît. L'accumulation du capital, qui, d'après les économistes, est le seul moyen d'améliorer le sort des classes nécessiteuses, semble avoir, au contraire, pour effet d'engendrer la misère (1). »

Quelles révélations dans ces quelques lignes! Et quand on y réfléchit bien, il ne saurait en être autrement. En effet, c'est un axiome politique que jamais une classe n'est apte à représenter les intérêts d'une classe différente. De même, dans le monde économique, la classe de ceux qui possèdent le capital, et par conséquent la puissance, ne peut s'occuper des intérêts de ceux qui ne possèdent point. Les censitaires font leurs affaires. Ils font des lois dans leur intérêt. Les capitalistes, eux aussi, dans le domaine de la production, font

(1) Voici, résumées, les idées de Henry George :

1º A mesure que la production de la richesse devient plus grande, la part qui va à la classe ouvrière diminue ;

2º La classe ouvrière crée ses propres salaires à mesure qu'elle les reçoit ; entièrement fausse est donc la doctrine qui dit que les salaires sont tirés du capital ;

3º La population n'augmente pas plus vite que ne le font les moyens de subsistance ;

4º La misère, en réalité, est causée par la détention du sol par les individus ;

5º La misère sera supprimée par la confiscation du sol par l'État.

leurs affaires sans s'occuper du bien-être de ceux qu'ils emploient. Dans le domaine de la politique, pour que tous les intérêts soient représentés, il faut non seulement que tous aient droit de vote, mais encore que ce droit soit exercé de manière à représenter les intérêts du plus grand nombre. Dans le domaine économique, pour que tous bénéficient du progrès de la richesse et de la prospérité publique, il faut que tous aient un droit égal dans le capital social.

Aussi longtemps que la terre et les capitaux appartiendront à une catégorie de personnes, la masse sera esclave. Et sa situation sera de plus en plus mauvaise à mesure que le progrès économique augmentera. Pour qu'elle en profite, il faut que la terre et les capitaux deviennent la propriété de tous et non de quelques-uns.

L'ALIMENTATION.

Nous avons vu que le paupérisme grandit un peu partout, que le nombre des pauvres secourus par la bienfaisance publique augmente d'année en année. On peut dire, sans se tromper, que la grande masse des salariés ne gagne pas suffisamment pour vivre convenablement. Si cela

continue, chaque *salarié* pourra être considéré comme *indigent*. Cela existe déjà pour les ouvriers de la grande industrie et le deviendra pour les artisans et les métiers jusqu'ici privilégiés.

Examinons maintenant, à un autre point de vue, la question qui nous occupe.

De tous les besoins, c'est encore l'alimentation qui est le plus essentiel. De celle-ci dépend surtout la conservation de la vie humaine. La question est donc de savoir si les consommations moyennes actuelles sont plus fortes, plus abondantes en quantité et en qualité qu'autrefois.

Ici encore les matériaux qui devraient nous renseigner ne sont guère riches. Nous avons trouvé partout un assez grand nombre de faits, puisés aux sources les plus sûres et les plus impartiales; nous allons voir ce qu'elles nous apprennent.

Nous avons déjà dit que le taux des salaires ne s'est jamais élevé aussi rapidement que le prix des subsistances.

Quelques faits à ce sujet.

M. Chatelanet, dans le *Journal de statistique suisse*, de 1875, démontre qu'il faut actuellement en Suisse 2,000 francs par an pour vivre sur le même pied qu'il y vingt-cinq ans, alors qu'il n'en fallait que 1,200.

A l'appui de son dire, M. Chatelanet donne le prix du pain, de la viande, des pommes de terre, du beurre, etc., en 1848-1850 et en 1873.

En 1848, le pain se vendait 19 centimes la livre; en 1873, 23 centimes. La viande, 36 centimes en 1848 et 65 en 1873. Le beurre, 67 centimes en 1848 et 1 fr. 10 en 1873; enfin la mesure de pommes de terre, 82 centimes en 1848 et 1 fr. 20 en 1873.

A part le pain, les prix des autres produits ont presque doublé en vingt-cinq ans.

A Hambourg, suivant le docteur Engel, l'augmentation du prix des subsistances a été, de 1840 à 1875 :

Pour le beurre	191 p. c.
— le bœuf	189
— le lait	184
— les pommes de terre.	182
— le pain	20

En Belgique, en France, en Angleterre, dans tous les pays d'Europe, pourrait-on dire, le même fait brutal est observé. Les statistiques officielles que nous avons sous les yeux le prouvent surabondamment; mais nous ne pouvons citer trop de chiffres.

Aux Etats-Unis, le même fait est observé.

De 1860 à 1875, les salaires ont été augmentés d'environ 60 p. c. et les subsistances les plus indispensables de 90 p. c.

Il est donc constant que les salaires n'augmentent pas en proportion du prix des subsistances; par conséquent, le bien-être diminue plutôt que d'augmenter.

M. Armand Husson, chef de division à la préfecture de la Seine, a publié, en 1856, sous le titre : *Les consommations de Paris*, un ouvrage remarquable à plus d'un titre. Les renseignements fournis par ce livre nous semblent très exacts, puisqu'ils ont été pris aux sources les plus sérieuses.

Nous allons voir la marche de la consommation de Paris en fait de pain, de viande et de vin.

On consommait, par jour et par habitant :

En 1637	540 grammes.
1730	556 —
1770	462 —
1788	587 —
1810	463 —
1820	500 —
1854	494 —

Les calculs de M. Husson s'arrêtent en 1854 et nous avons cherché en vain les éléments pour

poursuivre cette étude de la consommation du pain jusqu'aujourd'hui.

La consommation de la viande a également diminué depuis le siècle dernier. Nous résumons, pour ne pas devoir citer de longues colonnes de chiffres :

A Paris, la consommation moyenne de viande a été, par jour et par habitant, de :

1751 à 1770. . .	178 grammes
1771 à 1780. . .	166 —
1799 à 1808. . .	169 —
1819 à 1830. . .	159 —
1831 à 1850. . .	140 —
1851 à 1854. . .	163 —
1861 (1). . . .	164 —
1872 (1). . . .	170 —
1880 (1). . . .	175 —

Ces deux derniers chiffres témoignent une augmentation. Nous ne saurions vérifier ce fait. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins vrai qu'en acceptant ces derniers chiffres, il y a encore une diminution relativement à la consommation de viande au siècle dernier (2).

(1) *Annuaire de l'Economie politique et de la Statistique.*

(2) Le ministre du commerce vient de rechercher la moyenne

La consommation du vin semble, elle, avoir augmenté. Mais ici il y a plusieurs remarques à faire. Le vin, qui se vend aujourd'hui en détail, est frelaté.. Certains connaisseurs trouvent même qu'un litre de vin, il y a cinquante ans, équivalait en force à ce que valent deux litres aujourd'hui. Voilà une remarque. En voici une autre. Tous les hommes de science sont d'accord pour dire que les masses ouvrières, mal nourries, cherchent

---

de la consommation annuelle des aliments usuels par habitant et pour les principales villes de France.

Voici les résultats que nous révèle la statistique :

	PAIN	VIN	VIANDE FRAÎCHE
	Kil.	Litres	Kil.
Paris	104	224	80
Lyon	175	230	71
Marseille	244	186	63
Bordeaux	165	210	65
Lille	219	25	49
Nantes	267	162	46
Toulouse	177	176	56
Rouen	183	49	61

Ainsi, Paris est la ville où, en moyenne, l'habitant mange le plus de viande fraîche et le moins de pain.

Lyon est la ville où l'habitant boit le plus de vin.

A Rouen et à Lille, l'habitant boit le moins de vin. Ce qui s'explique par l'absence des vignobles et l'usage, à Rouen, du cidre, et de la bière à Lille.

A Lille, la moyenne de la consommation annuelle de la bière est de 213 litres, et à Rouen, la moyenne de la consommation du cidre est de 124 litres par an.

dans les alcools le stimulant nécessaire au travail que la nourriture ne leur donne pas. L'ouvrier de nos jours, mangeant moins de pain et surtout moins de viande qu'autrefois, cherche dans les boissons alcooliques les forces qui lui font défaut par le manque de nourriture. Faut-il s'étonner, alors, de l'accroissement considérable de la consommation des boissons alcooliques constaté un peu partout? Hélas! non. C'est là une preuve vivante de l'insuffisance de la nourriture des classes ouvrières. Et les gouvernants bourgeois, toujours bêtes ou infâmes, ne voient qu'un remède à opposer à ce qu'ils appellent, à bon droit, le fléau de l'alcoolisme, c'est d'imposer lourdement les boissons spiritueuses, ce qui n'empêche pas l'accroissement de la consommation, au contraire, mais agit sur la falsification des alcools.

D'après les documents officiels, la consommation des alcools, qui était en 1830, pour la Belgique, de 18 millions de litres, atteint aujourd'hui le chiffre énorme de 60 millions de litres! En 1840, il y avait, en moyenne, un cabaret sur 90 habitants; aujourd'hui, il y a, en moyenne, 1 cabaret pour 49 habitants. Si on ne compte que la population mâle, âgée de plus de 21 ans, on trouve 1 cabaret pour 12 Belges.

Dans quelques centres industriels, il y a telle

localité où le nombre des débits de boissons est de 1 pour 6 ou 7 individus. C'est là un témoignage indirect de la condition précaire du travailleur, de la dureté de sa vie, de son épuisement. S'il va au cabaret, c'est uniquement pour se soustraire artificiellement aux fatigues et au manque d'une nourriture réconfortante.

La consommation de vin, à Paris, par an et par habitant, a été de :

1781 à 1786. . . .	121 litres.
1801 à 1808. . . .	156 —
1809 à 1818. . . .	11[illegible] —
1819 à 1830. . . .	120 —
1831 à 1840. . . .	120 —
1841 à 1850. . . .	100 —
1851 à 1854. . . .	113 —

Voilà les chiffres fournis par M. Husson.

Si maintenant nous recherchons, dans l'*Annuaire de l'Economie politique et de la statistique*, la consommation depuis 1854, nous trouvons, par habitant :

En 1861	134 litres.
1872	210 —
1880	189 —

Cette augmentation, dans les trente dernières

années, nous paraît extraordinairement exagérée. Les renseignements de M. Husson nous semblent plus sérieux, plus dignes de foi que ceux de l'*Annuaire*.

Si nous cherchons quelle est la dépense moyenne faite annuellement en argent pour sa nourriture par le Parisien, comparée à cette dépense en 1788, nous trouvons qu'elle est aujourd'hui de 378 fr. 96 sur 212 fr. 53 en 1788.

Voici ce tableau, il est assez intéressant :

Dépense moyenne en argent par habitant.

	1788	1854
Pain . . . . . . fr.	34.33	62.05
Viande	67.50	77.22
Vin	54.17	78.63
Bière et cidre	2 20	4.35
Eau-de-vie	4 »	14.28
Poisson	10.17	14 »
Beurre	8.83	25.53
Fromage	4 »	6.95
OEufs	5.83	8.61
Fruits et légumes . . .	20.83	86.71
Vinaigre	0.67	0.63
Total. . . fr.	212.53	378.96

Le chiffre de 86.71, dépensé pour légumes et fruits en 1854, nous semble exagéré de beaucoup. Il a frappé M. Husson lui-même, qui donne cette statistique dans le livre cité ci-dessus.

Si on jette un coup d'œil rapide sur ces deux colonnes de chiffres, on remarque que la consommation-argent a doublé en pain, tandis qu'elle n'a augmenté que de 20 p. c. en vin. En eau-de-vie, elle a presque quadruplé.

Le prix du beurre, de la viande, du lait et des pommes de terre ayant augmenté, de 1788 à 1854, d'au moins 150 p. c., il faudrait que la somme dépensée annuellement par habitant, à Paris, fût de 531 fr. 32 pour représenter la même somme de subsistance qu'en 1788, et elle n'est que de 378 fr. 96, soit une diminution de 25 p. c.

Voici encore un fait à l'appui de notre thèse : Dans le rapport fait à l'Assemblée nationale en 1791, au nom du comité de l'imposition, M. de La Rochefoucauld dit qu'à Paris la journée d'un simple manœuvre vaut de 30 à 40 sous et, dans la plupart des autres départements, de 15 à 20 sous; dans plusieurs d'entre eux, de 10 à 15 sous. Il ajoutait qu'à Lyon le prix de la journée était de 20 à 30 sous (1).

Prenons 25 sous en moyenne, et nous verrons qu'à raison de 5 sous la livre de viande, le salaire journalier équivalait, à la fin du siècle dernier, à 5 *livres*. Aujourd'hui, la livre de viande se vend,

(1) *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale.*

en moyenne, 1 fr. 20, soit, pour 5 livres, 6 *francs*. Or, il y a peu de salaires de 6 francs en France. La moyenne, au contraire, atteint à peine 4 francs.

Pour ce qui concerne la Belgique, écoutons un conservateur, un médecin hygiéniste de grande valeur, M. le docteur Meyne :

« On aime à répéter, dit-il, dans certaines régions, que les classes inférieures jouissent aujourd'hui de *plus de bien-être* qu'anciennement. Cette assertion est trop générale, — nous le verrons plus loin, — mais elle est radicalement fausse quant au besoin le plus indispensable de la vie : la nourriture. Le prolétaire tout à fait pauvre a sans doute vécu de tout temps au milieu de privations incompatibles avec la rigueur physique, mais la grande majorité des artisans, et même les petits bourgeois, avaient naguère une nourriture bien supérieure à celle de nos jours.

» Certes, nous ne voyons plus ces terribles famines des siècles antérieurs ; il y a une amélioration évidente dans le sort de quelques classes d'ouvriers. Il y a même un progrès général dans certains besoins de la vie, tel que le vêtement ; mais en ce qui concerne la nourriture, *le recul est incontestable*. Tous les hommes d'un certain âge, en faisant un retour sur le passé, seront de cet avis.

» Il n'est d'ailleurs pas difficile d'expliquer ce triste résultat ; les causes en sont manifestes.

» C'est d'abord le grand fait économique de la baisse trop rapide de la valeur des métaux et des monnaies, baisse qui n'est pas suffisamment compensée, chez nous, par l'échelle des salaires, comme nous le verrons. L'argent ne valant plus que la moitié, *tout coûte le double* (1). »

Quoi que l'on dise, il est acquis aujourd'hui que la consommation moyenne de la classe des salariés n'atteint pas ce qui est exigé par l'hygiène. Il y a insuffisance d'alimentation, cela est indiscutable.

Divers auteurs estiment à 324 kilogrammes d'aliments secs la ration annuelle exigée par l'hygiène (c'est celle du soldat). Or, elle n'est en France que de 220 kilogrammes. En déduisant 20 p. c. pour les enfants de moins de cinq ans, on arrive au chiffre maximum de 230 kilogrammes, soit un déficit de 90 à 95 kilogrammes par individu.

Fait triste à constater, c'est que, dans tous les pays d'Europe, l'alimentation de la classe ouvrière n'atteint pas celle du soldat. Partout, les soldats sont mieux nourris que les

(1) Livre cité, pages 57 et 58.

ouvriers (1). Ceux-ci ont pourtant un dur labeur à supporter relativement à ceux-là. Et, en Belgique, il est constaté officiellement que la ration du prisonnier est plus substantielle que celle de nos travailleurs en général !

Après cela, est-il nécessaire de conclure?

LE LOGEMENT. — LE VÊTEMENT.

Il nous reste à examiner la question du logement et du vêtement. Ici, les comparaisons ne sont plus possibles; aussi passerons-nous rapidement, ces deux besoins n'étant pas aussi indispensables que celui de l'alimentation que nous avons examiné déjà.

D'abord, le logement.

L'enquête qui a été faite en Belgique, en 1846, sur la condition des classes ouvrières, a révélé

(1) En 1866, le salaire de l'ouvrier agricole était, en Belgique, de 1 fr. 35 par jour, soit, à raison de 260 jours de travail par an, un salaire annuel de 353 fr. 60.

Le soldat coûte, par an, à l'Etat. . . .	fr.	928 64
Le marin		1,283 24
Le prisonnier		567 38

Le coût de l'entretien du prisonnier dépasse donc annuellement le salaire d'un ouvrier agricole pour une somme de 213 fr. 78 !

des choses horribles au sujet de la façon dont était logée la grande masse de la population.

Les rapports des Sociétés de médecine, des Chambres de commerce, témoignent de l'insuffisance des habitations et de leur état antihygiénique.

A Anvers, sur 18,106 familles, 11,123 n'ont qu'une ou deux pièces; à Liége, sur 17,397 ménages, 7,248 n'ont qu'une chambre, 3,485 en ont deux; à Charleroi, sur 24,262 ménages, 13,666 n'ont qu'une ou deux chambres.

Dans les villes des Flandres, sur 39,308 ménages, 21,881 n'ont qu'une ou deux chambres

A Bruxelles, Verviers, Bruges, Gand, la situation est la même.

Dans l'arrondissement de Mons, surtout au Borinage, la situation est également déplorable. Un ingénieur de Mons, qui n'aime guère les socialistes, écrivait dernièrement dans la *Revue de Belgique* : « C'est un spectacle lamentable de passer au milieu d'un groupe de maisons d'ouvriers, petites et pauvres habitations adossées les unes aux autres, et toutes semblablement disposées : au rez-de-chaussée, deux chambres; au-dessus, le grenier... Quand le travailleur rentre chez lui, la mère verse la soupe qui est mesurée à chacun; puis, le souper fini, le père et la mère se

couchent sur un grabat, disposé dans un coin de la seconde chambre, et les enfants se couchent pêle-mêle sur un sac rempli de paille, qui occupe l'autre coin. »

Ce tableau n'a rien d'exagéré, nous avons vu ces habitations ouvrières.

Un autre écrivain bourgeois, M. Dufrasne, écrivait dans la même *Revue*, deux mois après M. Scloneux : « Ceux qui disent que M. Scloneux a dépeint d'une manière trop sombre l'intérieur d'une famille boraine n'ont certainement pas visité ni les ruelles du marais de Cuesmes, ni les bas-fonds du Fort-Mahon à Jemmapes, ni le quartier ouvrier de Flénu, ni les rues détournées de Frameries, le Cul-de-Cheval à Pâturages. C'est là qu'on trouve des habitations malpropres, malsaines, formées d'une seule chambre, où tout un ménage végète dans la plus dégradante promiscuité, où tout sent la misère et le dénuement. Naguère encore, on pouvait voir, au centre d'un village industriel, une maison formée d'une seule chambre étroite, sans plafond, et dont les quatre murs branlants étaient soutenus par quelques étais. Pour pavement, la terre nue ; pour cheminée, les lézardes des murs et les trous du toit. Ce taudis s'est écroulé il y a quelques mois, et, jusqu'au dernier moment, il a été habité par une

vieille femme presque octogénaire, pauvre et misérable s'il en fût, sans famille, sans ressources. »

Et à Gand ! Nous avons visité, il y a quelques années, les misérables taudis habités par nos pauvres tisserands et nos fileurs. Hélas ! combien cela était triste et révoltant tout à la fois !

Pour celui qui a vu ces bataillons carrés qu'on a baptisés des noms de *Petit-Paris* et de *Batavia*, par ironie sans doute, il n'est pas possible d'imaginer quelque chose de plus affreusement triste.

Voilà pour la Belgique.

En France, après la révolution de 1848, on fit une enquête sur la condition des ouvriers. Il faut lire les rapports de Villermé, de Blanqui et d'autres écrivains, pour se faire une idée de la situation épouvantable qui est faite aux ouvriers sous le triple point de vue de l'alimentation, du logement et du vêtement.

A Paris, Lyon, Lille, Rouen, Reims, Amiens, etc., on ne trouve, le plus souvent, dans les quartiers ouvriers, que des affreux tableaux de la misère.

« Un tiers seulement des habitations, disait le rapport général de salubrité en 1848, un tiers seulement est dans des conditions à peu près hygiéniques, le reste est dans l'état le plus affreux.

40,000 hommes et 6,000 femmes logent, à Paris, dans des maisons meublées qui sont la plupart d'infects taudis. »

Aujourd'hui encore, malgré quelques mesures prises par les municipalités, une grande partie des ouvriers, dans les grandes villes industrielles, logent dans des caves.

Les révélations faites, en 1848, par Adolphe Blanqui, l'économiste, ont ému tout le monde. Ces révélations eurent un retentissement énorme. Aussi il y avait de quoi. Dans le même taudis grouillaient, pêle-mêle, père, mère, garçons et filles. Quelles idées ces pauvres êtres pouvaient-ils avoir de la propreté et de la pudeur?

Victor Hugo, dans ses *Châtiments*, a chanté ces tristes caves de Lille :

Jamais de feu; la pluie inonde la lucarne;
L'œil, en ces souterrains où le malheur s'acharne
Sur vous, ô travailleurs!
Près du rouet qui tourne et du fil qu'on dévide,
Voit des larves errer dans la lueur livide
Du soupirail en pleurs.

Misère! L'homme songe en regardant la femme.
Le père, autour de lui sentant l'angoisse infâme
Etreindre la vertu,
Voit sa fille rentrer, sinistre, sous la porte,
Et n'ose, l'œil fixé sur le pain qu'elle apporte,
Lui dire : « D'où viens-tu?... »

Là, n'ayant pas de lit, la mère malheureuse
Met ses petits enfants dans un trou qu'elle creuse,
Tremblant comme l'oiseau.
Hélas! ces innocents aux regards de colombe
Trouvent, en arrivant sur la terre, une tombe
En place d'un berceau! (1)

La question des loyers et des logements a été soulevée récemment encore à Paris. En 1882, pour 2,300,000 habitants que possédait Paris, il y avait 76,000 maisons contenant 1,038,000 chambres, dont 388,000 pour ateliers et 700,000 pour habiter. Sur ces 700,000 habitations il y en avait 472,000 dont le loyer était inférieur à 300 francs par an (2).

M. Toussaint Loria, dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, de 1880, dit que, sur 684,952 logements existant à Paris et servant en moyenne à 3 habitants, 468,641, soit plus des deux tiers, étaient d'une valeur inférieure à 300 francs. Suivant un autre auteur, le loyer moyen, par tête d'habitant, en 1817, était fixé à 90 francs; en 1839, à 110 francs; en 1872, à 150 francs. En 1880, le chiffre du loyer, par

(1) *Châtiments*, livre III, *Joyeuse vie*.

(2) Sur 46,815 ménages parisiens inscrits sur la liste des bureaux de bienfaisance, 32,120 paient un loyer au-dessous de 200 francs. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1873.)

tête, était fixé à 167 francs par M. Loria et à 190 francs par M. Paul Leroy-Beaulieu.

Le nombre grandissant de garnis est aussi caractéristique. En 1875, il y avait, à Paris, 9,207 garnis avec 132,843 locataires; en 1880, 10,189 garnis et 170,009 locataires; enfin, en 1882, 11,753 garnis et 240,160 locataires (1).

En Angleterre, — les statistiques parlementaires le démontrent, — de 1851 à 1861, le nombre de maisons a diminué dans 821 paroisses rurales pendant que la population augmentait. L'enquête de 1869 a montré que le mal va croissant. Dans un district, celui de Lincolnshire, sur 400 cottages, 25 seulement ont plus de deux chambres à coucher, plus de la moitié n'en ont qu'une! (2)

---

(1) *Bulletin municipal de la ville de Paris*, 8 mars 1883.

(2) « Je vois, dans le rapport fait il y a un an par M. Martin Nadaud, qu'il y a, en France, — dans notre France heureuse et riche, qui s'amuse tant, de crainte peut-être de s'ennuyer trop,— 219,270 maisons *sans la moindre fenêtre*. Pas d'air, point de lumière. Une porte et des murailles sordides. Des tanières, en un mot. La Bruyère peindrait, avec la même pitié qu'autrefois, les *êtres farouches* qui vivent dans ces repaires. Et M. Nadaud compte, en moyenne (car ces pauvres ont plus d'enfants que les riches), six êtres humains, vieillards ou nourrissons, par habitation. C'est-à-dire qu'il y a en France un million trois cent mille six cents créatures qui ont pour logis ce qu'ont les chiens : une niche.

» M. Maze signale, après M. du Mesnil, à Roubaix; des logements meublés, dits ateliers, dans lesquels deux escouades

Pour ce qui concerne le vêtement, nous voulons bien admettre qu'il y ait progrès, quoique beaucoup de travailleurs soient encore mal vêtus. Mais, qu'on ne l'oublie pas, ce progrès dans le vêtement est dû, non pas à une meilleure répartition des fruits du travail, mais au progrès de l'industrie, aux perfectionnements de l'outillage, etc.

Ce qui est certain, toutefois, c'est que la qualité des étoffes, dont on se vêt aujourd'hui, n'est ni aussi bonne, ni aussi saine que celle d'autrefois.

Dans ses belles *Lettres d'Italie*, M. Emile de Laveleye s'occupe du vêtement d'aujourd'hui. Nous ne pouvons résister au désir de citer cette page éloquente :

« Quand on pense à l'Italie, dit-il, on croit voir, en rêve, sous le ciel bleu, à l'ombre des

---

d'ouvriers occupent les mêmes lits, l'une pendant le jour, l'autre pendant la nuit, sans que le matériel soit changé. Mais il ne faut pas aller si loin que Roubaix, ruche de briques et de charbon, qui fait songer à la cité de Dickens « Cokeville », pour trouver de ces garnis abominables. A Paris, à cent metres du boulevard, dans les ruelles du quartier Quincampoix, il est de ces hôtels où, pour quelques sous, couchent les maçons, les maçons qui s'en vont à leur travail, à l'aube. Eh bien, par les nuits d'hiver, il est de pauvres diables qui attendent, l'onglée aux mains, que ces maçons soient partis pour se glisser, au rabais, dans leurs draps encore chauds. Ils font queue, devant le logeur, comme devant un théâtre. Ils battent la semelle en attendant le sommeil. Ils appellent, dans leur argot, les compagnons maçons qui leur cèdent ainsi leur couche, *les bassinoires.* » (J. CLARETIE, *Temps*, 22 mai 1883.)

pampres, de beaux jeunes couples danser au son des tambourins. Hélas ! on ne danse plus que sur commande et pour l'argent des étrangers. Où est le temps où les jeunes filles, la tunique entr'ouverte, bondissaient, joyeuses, le thyrse à la main, au bruit rythmé des crotales? La jeunesse de l'humanité et la jeunesse de la nature n'existent plus que dans les marbres des bas-reliefs antiques. Le costume des femmes de la campagne romaine que, depuis Léopold Robert, tout artiste a peint ou dessiné, ne se retrouve que sur les marches de la *Trinità-di-Monte*, porté par les modèles. Le jupon et la jaquette d'indienne le remplacent.

» O coton ! je te maudis au nom de l'art et au nom de l'hygiène ! Tu es récolté, dans les larmes et dans la douleur, par le nègre d'Amérique, par le fellah d'Egypte ou par le paria de l'Inde. Tu es filé et tissé dans ces immenses manufactures où l'être humain, la femme, l'enfant, ne sont que les accessoires de la machine dont le bruit les assourdit et dont l'infatigable activité les dévore. Partout tu as remplacé les costumes nationaux, si variés, si pittoresques, si bien adaptés aux nécessités du climat, ces bonnes étoffes de laine, aux vives couleurs, tissées, les soirs d'hiver, au coin du foyer, qu'égayaient les récits de la veillée ou les chants populaires. Partout, de Russie en

Espagne, d'Ecosse en Sicile, la même cotonnade violette, triste et pauvre.

» Au mois d'octobre j'ai vu, à Moscou, les femmes grelotter sous ces nippes qu'elles recouvraient de vieilles nattes trouées. En Andalousie, je n'ai plus aperçu de basquines ni de jupons ondoyants sur les hanches. Seuls, les Slaves du Danube et de la Save ont encore conservé, avec leurs antiques institutions familiales, le costume des aïeux, et j'ai admiré, à Sisseck et à Carlstadt, en Croatie, des chemises de femme dont le corsage et les manches brodées étaient des merveilles; mais elles valaient plus de cent francs. Bientôt on leur apportera, avec la civilisation, les chemises à vingt sous ! »

Quoi qu'il en soit de la situation générale de la classe ouvrière, comparée à ce qu'elle était autrefois, ce qui est indéniable, c'est que la nourriture qu'elle peut se procurer aujourd'hui n'équivaut pas à ce qui est indispensable à une alimentation normale. Celle-ci exige, d'après les calculs d'un chimiste français, M. Payen, 300 grammes de carbone et 20 grammes d'azote. Un kilogramme de pain, d'après le même chimiste, contient 300 grammes de carbonate et 10 grammes d'azote. Or, nous l'avons vu, la consommation de pain et de viande est loin d'atteindre cette quantité

nécessaire à l'entretien et au développement humain.

L'insuffisance de l'alimentation a pour résultat les maladies et, par suite, la mort. Le docteur Casper, de Berlin, a réduit, en chiffres, l'influence de l'aisance et de la pauvreté sur la durée moyenne de la vie, et il est arrivé à ce résultat que, sur 1,000 individus nés au sein de l'aisance, 911 atteignaient l'âge de 15 ans, tandis que, sur 1,000 individus pauvres, 584 seulement parviennent à cet âge.

Ce qui permet de juger la situation matérielle du peuple aujourd'hui et de la comparer avec celle du commencement de ce siècle, pour ne pas remonter plus haut, c'est la marche des faits moraux dans la société.

L'influence de la misère se remarque :

1° Sur la mortalité;

2° Sur la criminalité;

3° Sur la prostitution.

La durée de la vie moyenne, d'après les dernières tables de population, semble avoir augmenté. Or, la durée de la vie n'est pas uniquement due à l'alimentation du peuple, quoique ce soit là son principal élément.

Mais — toutes les statistiques officielles le démontrent — la *criminalité augmente*. On

vole plus aujourd'hui qu'autrefois. La prostitution, elle aussi, suit la même pente fatale.

En 1840, il y a eu 24,019 inculpés devant les tribunaux de simple police; en 1879, 98,836!

En 1840, il y a eu 24,314 prévenus devant les tribunaux correctionnels; en 1879, 36,614! Cela pour ce qui concerne la Belgique. Or, les mêmes constatations sont faites pour les autres pays (1).

On sait que la condition matérielle d'un peuple a une influence considérable sur la criminalité (2). Les années de cherté sont celles où il y a le plus de vols. L'instruction, qui a pris un grand développement dans ces dernières années, ne semble pas avoir eu une influence quelconque sur la cri-

(1) Le compte général de l'administration de la justice criminelle, en France, donne des renseignements curieux sur le nombre, par professions ou métiers, des 34,699 individus arrêtés pendant le cours de l'année judiciaire 1879.

Ce sont les journaliers qui fournissent le plus gros chiffre, 10,008; viennent ensuite les mécaniciens et les serruriers, 1,740; les employés et les courtiers, 1,469; les domestiques, 1,184; les marchands de vin, 939; les cordonniers, 852; les maçons, 827; les typographes, 531; les colporteurs, 520; les peintres en bâtiments, 557; les bouchers, 481; les bijoutiers, 385; les ébénistes, 362; les fumistes, 436; les couturières, 722; les filles publiques, 497; les fleuristes, 299; les lingères, 200; les sages-femmes, 3.

(2) « C'est une triste et infaillible coïncidence, disait le ministre de l'intérieur en Angleterre, que le redoublement des crimes *en même temps* que les détresses croissantes de la classe ouvrière, et aussi bien l'on a toujours observé qu'une amélioration, dans la prospérité matérielle de cette classe, coïncidait avec une diminution sensible des offenses faites à la loi. »

minalité, celle-ci ayant considérablement augmenté. On pourrait donc conclure, à en juger par ces résultats, que la situation des salariés n'a pas été améliorée depuis le commencement de ce siècle (1).

---

(1) La statistique de la Morgue, à Paris, est intéressante. Jugez-en :

En 1830, il y a eu 400 cadavres apportés à la Morgue ;

De 1831 à 1847, par an. . . .	350
En 1848.	600
En 1849.	350
De 1850 à 1870, par an, de 400 à	800
En 1874.	550
En 1881.	900

CHAPITRE X

Le salaire, la propriété et la rente.

En recherchant les rapports existant entre le taux des salaires à différentes époques et en le comparant aux prix des choses nécessaires à la vie, nous avons vu que les salaires n'ont pas augmenté proportionnellement aux prix des subsistances. De là, cette concordance, presque partout remarquée, de la diminution, par tête, dans la consommation, des choses les plus indispensables à la vie et au développement des hommes.

Nous allons examiner maintenant une autre face du problème : le rapport entre l'augmentation du taux du salaire et l'élévation du prix des terres, de la rente ou des fermages.

Tous les faits statistiques cités plus haut nous permettent de conclure que la quantité de subsistances qui revient aux ouvriers semble diminuer, relativement à ce qu'elle était aux époques antérieures. Dans les lignes qui vont suivre, nous

établirons, toujours à l'aide de documents officiels, que la rente de la terre augmente plus rapidement que les salaires et que la terre échappe, par conséquent, de plus en plus au travailleur.

Ce n'est pas la place ici de faire l'historique de la propriété et de rechercher par quelles phases elle a passé avant de revêtir sa forme actuelle. Qu'il nous suffise de dire, cependant, que la conquête, la spoliation et une législation sanguinaire ont agi pendant toute une période de l'histoire de l'humanité, pour arracher la terre à ceux qui l'occupaient primitivement et qui la faisaient fructifier par leur travail.

Marx, dans son livre *le Capital*, et plus récemment la *Commission d'enquête en Angleterre sur le travail des femmes et des enfants dans l'agriculture*, ont cité de nombreux exemples de ces spoliations.

En 1700, il y avait encore, en Angleterre, deux millions d'hectares de terres communes. En 1874, il n'en existait plus que 625,000 hectares, soit un peu plus du quart. Le reste a été *volé*, disons le mot propre, par les ancêtres des propriétaires actuels.

« En 1668, le nombre des familles, en Angleterre, était de 849,000 environ ; 180,000 familles possédaient encore des terres indépendamment

des 16,500 familles nobles dont les biens étaient plus étendus; aujourd'hui, le sol anglais appartient à 30,766 personnes (34,727 selon d'autres auteurs) (1). »

« Je connais plus d'un village, dit un auteur anglais, Fawcett, dans lequel on comptait, il y a un siècle, trente ou quarante petits propriétaires, et dont le sol appartient aujourd'hui, tout entier, à un seul. »

Si nous consultions l'histoire des autres pays, nous découvririons des faits semblables. La dépossession des paysans s'y est peut-être faite d'une façon plus lente, mais ce qui est certain, c'est qu'elle s'y est faite aussi et qu'elle s'y continue de nos jours.

En effet, depuis un demi-siècle, pour ne pas remonter plus haut, nous voyons les systèmes d'exploitation des terres changer constamment. Le métayage, par exemple, qui n'est en définitive qu'un mode d'association de la propriété-capitaliste et du travail, se transforme, directement et partout, en fermage.

Le métayage, on le sait, consiste en ceci : Le propriétaire cède sa terre au paysan et lui fournit, en même temps, les capitaux nécessaires à l'ex-

(1) Hector Denis, *Philosophie positive*, mai-juin 1874.

ploitation. Le bénéfice réalisé ainsi se partage à la fin de l'année, en nature,par moitié, entre le propriétaire-capitaliste et le paysan. Dans ce système, l'intérêt du propriétaire était donc lié à la réussite ou à la non-réussite de l'exploitation. Si la récolte était bonne, sa part l'était aussi. Si, au contraire, la récolte était mauvaise, il subissait une perte égale à celle du cultivateur dans l'insuccès de l'entreprise.

Ce système tend donc à disparaître. En Lombardie, en France et dans d'autres contrées, il a presque entièrement disparu et a fait place au fermage. Ici, le propriétaire ne donne que sa terre. Le cultivateur-locataire doit posséder les capitaux nécessaires à l'exploitation. Et au bout de l'année, quel que soit le résultat de la récolte, la part du propriétaire doit lui être payée en argent. Cette part est toujours convenue d'avance et pour un temps déterminé.

Le système du fermage a été poussé à l'extrême et continue à l'être un peu partout. On entend souvent parler de l'Irlande et de l'exploitation des *landlords*. Mais dans nos pays de petite propriété, les fermiers ne sont pas moins à plaindre.

« S'il est un pays, dit lord Dufferin, où l'on presse le *rack-rente* (rente exorbitante de la terre) aux dernières limites, c'est la Flandre: les

baux n'y durent que 3, 6 ou 9 ans au plus, et à chaque expiration du terme, le fermage est augmenté, quand il n'est pas fixé par adjudication publique, moyen infaillible d'arracher aux nombreux concurrents tout ce qu'ils peuvent et même plus qu'ils ne peuvent donner. Que les tenanciers irlandais en fassent autant, et ils seront dénoncés comme des bourreaux par le Parlement et par la presse, et certainement assassinés par leurs tenanciers... »

Il n'en est pas ainsi chez nous!

Le prix de la terre croît plus vite que les salaires. Cela équivaut à dire qu'il devient de plus en plus difficile aux travailleurs d'acheter la terre à cause de son prix élevé. Celle-ci, par conséquent, échappe de plus en plus à celui qui la cultive.

En 1789, d'après M. Paul Boiteau, l'hectare de terre valait, en France, environ 400 francs. En 1862, le prix moyen de l'hectare était d'environ 3,000 francs.

M. Léonce de Lavergne a calculé que de 1821 à 1851, soit en 30 ans, la valeur du sol a augmenté, en France, de 100 p. c.

De 1789 à 1866, le salaire a augmenté, en France, d'environ 100 p. c.; la rente de 150 p. c.

Selon d'autres sources, de 1852 à 1862, le

salaire agricole a augmenté, en France, de 30 p. c.; les fermages se sont élevés, pendant ce même laps de temps, de 75 p. c.

En Angleterre, de 1770 à 1851 (Caird), la rente a augmenté de 100 p. c.; les salaires de 14 p. c. seulement.

En Irlande, de 1850 à 1880, la rente a augmenté de 57 p. c. Les salaires sont restés à peu près stationnaires. La loi de 1881 a eu pour résultat de faire baisser le taux des fermages de 25 p. c. On sait que cette loi a eu pour objet la fixation du taux des fermages en reconnaissant aux cultivateurs la propriété des améliorations apportées par eux à la terre qu'ils cultivent. Le mouvement agraire, en Irlande, n'a d'autres causes que le taux élevé des fermages, par lequel le propriétaire accapare les améliorations apportées aux terres sans son secours.

En Belgique, la valeur des terres était estimée, en 1830, à 2,180 francs l'hectare; en 1866, à 3,946 francs. Le taux des fermages était, par hectare, de 57 francs en 1830; en 1866, il est monté à 103 francs.

En 1874, le prix par hectare était de 4,500 francs environ et le taux des fermages de 125 fr. Mais il parait que la statistique de 1880 accuse une

diminution d'environ 300 francs l'hectare et de 6 francs dans les prix des baux (1).

De 1830 à 1856, la rente a augmenté en Belgique de 45 p. c. (en 1874, de plus de 100 p. c.) et les salaires agricoles de 10 p. c. seulement.

En Suisse, en 1805, l'hectare de terre valait 2,074 francs; en 1865, il s'était élevé à 4,769 francs, soit une augmentation de plus de 130 p. c. Or, les salaires agricoles, dans les centres industriels de Zurich et de St-Gall, n'ont augmenté, de 1805 à 1865, que d'environ 100 p. c. Si on tenait compte de l'influence des centres industriels sur l'élévation des salaires agricoles, on arriverait peut-être à devoir rabattre de cette augmentation de salaire au moins 40 p. c. Néanmoins, la rente a augmenté de 30 p. c. de plus que le taux des salaires.

Partout donc les mêmes faits se remarquent : la terre échappe de plus en plus aux paysans; le taux des salaires ne s'élève nulle part aussi rapidement que le taux des fermages et que le prix des terres; donc désavantage réel, inéluctable, pour les ouvriers salariés.

---

(1) *Annales parlementaires*, 1882-83. — Discours du ministre des finances, pages 221 et suivantes.

En Belgique, il y avait, en 1834, 23 propriétaires pour 100 habitants; en 1878, il n'y en a plus que 21. Et encore, si on déduisait du nombre des propriétaires ceux dont les biens, minimes entre tous, sont grevés d'hypothèques, la décadence serait encore plus sensible. Le même fait s'observe un peu partout. En Angleterre, de 1851 à 1861, le nombre des propriétaires s'est réduit de 11 p. c.

En France, d'après les analyses de M. Passy, la division du sol, signalée par le chiffre croissant des cotes foncières, s'est brusquement arrêtée à partir de 1815. En effet, de 1815 à 1837, le nombre des cotes ne s'est élevé que de 8 p. c., tandis que, pendant le même laps de temps, la population s'est accrue de 14 p. c.

« En un mot, nombre décroissant de propriétaires, par rapport au total de la population; nombre décroissant des héritiers, par rapport au total des héritages, telle est la tendance de notre société depuis 1815. — Inégalité des fortunes, concentration des capitaux et, pour ainsi dire, renouvellement des castes, telle est la loi de notre avenir. Ajoutons que la hausse du prix des denrées alimentaires, qui constituent la plus grande dépense de l'ouvrier, vient réduire chaque jour ses moyens *d'épargne;* tandis que ceux du riche grandissent

de toute la baisse des produits de luxe, qui sont sa principale consommation. Tout est difficulté croissante pour la formation du capital; tout est facilité progressive pour sa fructuation (1). »

« La question de l'émancipation du travail agricole, c'est la question de la propriété même », a dit Joseph Arch, le fameux agitateur anglais. En effet, aucune amélioration sérieuse n'est possible, dans la condition des travailleurs, si elle ne se fait aux dépens du profit ou de la rente, du capitaliste ou du propriétaire. Le problème social est ainsi posé désormais (2).

---

(1) DUPONT-WHITE. — *Relation du travail et du capital*, p. 262. On dit souvent que la fo.tune vient en dormant. Les journaux américains publiaient,il y a quelques jours, une histoire curieuse : Une personne fut emprisonnée il y a trente ans.Elle possédait une terre qui valait alors 3,000 francs. Elle vient de sortir de p:ison, et sa terre vaut aujourd'hui 96,000 francs !

(2) « Le jour est proche, disait, en 1870, M. Cliffe-Leslie, le jour est proche où la grande question de la politique, tant en Angleterre qu'en Irlande, sera celle de savoir si le territoire national doit continuer d'être une source de richesses et d'influence sociale pour un groupe de quelques privilégiés, au lieu de bénéficier à la nation entière. »

Cette idée fait son chemin dans l'aristocratique Angleterre. M. de Laveleye citait, il y a quelques jours, ce fait curieux Dans un livre classique de Williams, il est dit ceci : « La première chose que l'étudiant doit faire est de se débarrasser de toute idée de propriété absolue.Une pareille idée est complètement étrangère à la loi anglaise. Nul n'est, en droit propriétaire absolu, de la terre. »

CHAPITRE XI.

Le salaire et l'accroissement des capitaux.

On entend dire souvent qu'il n'y a qu'un moyen pour améliorer le sort des travailleurs, c'est d'augmenter la masse des capitaux ainsi que la production.

Rien n'est plus faux, cependant.

En effet, il ne suffit pas, on le sait, de créer des richesses nouvelles pour que tous en aient une meilleure part. La production des richesses et leur distribution sont deux choses différentes. Le salarié ne bénéficie pas d'un accroissement de richesses. La formation des capitaux, pour qui n'en a pas, devient de plus en plus difficile. Au contraire, une fois qu'on possède déjà, rien n'est plus aisé que d'agrandir, d'accroître le capital que l'on a en propre.

Le raisonnement des économistes est celui-ci : « Le salaire est réglé par la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire par la quantité d'ouvriers

qui demandent du travail et la quantité de capitaux destinés à payer les salaires. Si vous augmentez la masse des capitaux, il y aura une plus grande part, en salaire, pour chacun. »

Rien n'est moins exact.

Examinons les faits, et nous verrons combien est grande l'erreur de ceux qui défendent cette idée.

Chaque année, dans tous les pays, la masse de richesses, de capitaux, grandit sans cesse. En Angleterre, par exemple, l'accumulation, l'accroissement du capital a été par année :

De 1855 à 1860, de 3	milliards	250	millions de fr.
De 1861 à 1865, de 4	»	500	»
De 1865 à 1875, de 5	»	900	»

Voilà certes une augmentation considérable de capitaux qui s'est produite dans ce pays (1). Eh bien! croyez-vous que les ouvriers aient profité de cette masse de richesses nouvelles? Nullement. Les faits constatés par nous dans les articles précédents le montrent assez clairement.

(1) Un statisticien anglais, M. Giffen, a calculé que la fortune de chaque Français était d'environ 1,900 francs en 1826 et de 6,210 francs en 1880. C'est là une augmentation notable de la fortune publique. Néanmoins, le sort du peuple travailleur, en France, ne s'est pas beaucoup amélioré, — surtout pour ce qui concerne l'alimentation, — depuis 1826.

Le contraire seul est vrai. Progrès et misère, accroissement de la richesse et accroissement de la misère vont de pair. La richesse engendre la richesse et crée la misère. Les nations les plus riches sont nécessairement — avec notre système actuel de répartition — celles qui ont le plus de pauvres.

Cela semble contradictoire à première vue, mais rien n'est plus vrai, cependant (1).

Voici comment cette chose s'explique :

A mesure que les industriels, les capitalistes augmentent leurs capitaux, ceux-ci sont employés non pas pour faire appel aux bras de nouveaux ouvriers, mais pour acheter des machines, pour perfectionner l'outillage.

Or, machines et perfectionnement de l'outillage sont synonymes de concurrence faite aux ouvriers.

Sismondi et Karl Marx ont le mieux étudié l'influence exercée par l'introduction des machines dans l'industrie et les conséquences de cette introduction sur la théorie de la répartition des richesses.

Les machines permettent l'emploi des femmes et des enfants dans l'industrie.

---

(1) « Un pays peut s'enrichir, dit M. de Gérando, pendant que l'indigence s'y fait plus vivement sentir ; il peut s'appauvrir et avoir moins d'indigents. » (*De la Bienfaisance publique*, t. I, p. 142.)

Elles ont une influence considérable sur le taux des salaires. Les femmes et les enfants font presque autant de besogne dans les manufactures que les hommes faits, puisqu'ils ne sont que l'accessoire de la machine. Dès lors, il est tout naturel que les salaires descendent au plus bas.

« La mécanique, disaient des manufacturiers anglais à E. Buret, la mécanique a délivré le capital des exigences du travail. »

Plus les capitaux augmentent — et l'on a vu que cette augmentation se compte par plus de cinq milliards chaque année en Angleterre, — plus l'outillage se perfectionne. Nous l'avons dit déjà, le perfectionnement de l'outillage, l'introduction de nouvelles machines délivrent le capital des exigences du travail, comme disent les manufacturiers anglais. Les ouvriers sont donc les premières victimes de l'augmentation de la richesse de leur pays. Et dire qu'il est des gens qui répondent aux réclamations des salariés par cette phrase monumentale : « Faites en sorte que la richesse augmente, vous aurez nécessairement une part de cette augmentation ! »

L'exemple des Etats-Unis est frappant à cet égard. Ainsi, la richesse moyenne, par tête d'habitant, était évaluée, en 1840, à environ 220 dollars. En 1850, à 307 dollars; en 1860, à 510

dollars, et enfin,en 1870, à 777 dollars. Or, le bien-être des masses ouvrières diminue aux Etats-Unis en même temps que l'accroissement de la richesse.

D'après le travail d'un ingénieur anglais, le nombre des chevaux-vapeur employés en Angleterre, en 1865, était de 3,650,000, équivalant à 76 millions d'ouvriers. Il y avait à cette époque environ 5 millions de familles en Angleterre, ce qui fait que chaque famille avait à son service 15 esclaves dont les muscles d'acier, comme on l'a dit, mis en mouvement par la houille, ne se fatiguent jamais!

Loin de profiter de l'accroissement des richesses et des facilités de plus en plus grandes de la production, les ouvriers, les salariés en sont les premières victimes.

A la fin du siècle dernier, il y avait dans l'industrie cotonnière 30 broches par ouvrier. En 1875, le nombre de broches par ouvrier était monté à 750.

La puissance productive de l'homme a augmenté d'une façon colossale depuis le commencement de ce siècle. Mais, encore une fois, l'ouvrier n'en a pas profité; il en a été la première victime parce qu'il a été atteint dans son salaire.

Tous les progrès de l'industrie profitent au

capital. Le travailleur ne s'aperçoit de l'accroissement de la richesse publique que par la diminution de ses moyens d'existence et de l'accroissement de sa misère.

Chaque jour le capital enlève quelque chose au travail, à moins que, comme en Angleterre, la loi et les associations de travailleurs n'y mettent obstacle dans une certaine mesure. « Ce ne sont plus les doigts de la femme et les bras de l'homme qui filent et qui tissent, ce sont les écus », a dit spirituellement Adolphe Blanqui. Et naturellement ce sont les écus qui sont payés.

« Mais, objectera-t-on, si les machines font du tort aux ouvriers en faisant baisser le taux de leur salaire, les ouvriers sont les premiers à profiter du bon marché des produits manufacturés, grâce à ces machines. Voilà où est l'avantage qu'ils retirent des progrès de la richesse et des perfectionnements de l'industrie. »

Il n'est guère difficile de répondre à cette objection.

Tout d'abord, ce qui est nécessaire avant tout à l'homme, c'est la nourriture.

Comme nous l'avons vu, le prix des denrées alimentaires n'a fait qu'augmenter depuis le commencement de ce siècle. Cette augmentation du prix des subsistances force les salariés à dé-

penser aujourd'hui, pour leur nourriture, une plus grande part de leur salaire qu'ils ne le faisaient autrefois; et, malgré cela, leur nourriture est moins substantielle que jadis.

Une fois nourris et logés, il ne leur reste plus grand'chose de leur salaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur les budgets de nos ouvriers. Que leur importe alors que les objets manufacturés soient à bon marché s'ils ne peuvent en acheter quand même?

Qu'on ne l'oublie pas, les dépenses de première nécessité vont avant les dépenses de luxe. Or, ce sont justement les riches, dont les dépenses de luxe ont de tout temps dépassé celles des objets de première nécessité, qui bénéficient du bon marché des objets de luxe, et non pas les salariés.

S'il est un article à bon marché aujourd'hui, c'est évidemment le coton.

Eh bien, en 1880, l'Angleterre en exportait près de 5 millions de kilogrammes et beaucoup de pauvres diables d'Anglais n'avaient pas de chemise!

Cela démontre qu'il ne suffit pas de créer la richesse pour répandre le bien-être, mais qu'il faut que cette richesse soit mieux répartie, mieux et plus équitablement distribuée entre ceux qui l'ont produite.

Les Etats-Unis sont un nouvel exemple de cette idée que l'accroissement de la richesse a pour conséquence inévitable d'augmenter le nombre des pauvres. Il y a trente ans, alors que la civilisation en était à ses débuts en Californie et qu'il n'y avait ni capital, ni machines, ni voies de communication, l'aisance était générale. Il n'y avait pas de riches, mais il n'y avait pas de pauvres non plus. Aujourd'hui il y a là des millionnaires, mais il y a aussi des misérables. L'accumulation du capital, l'augmentation de la productivité de l'homme, grâce à la vapeur et aux machines, tout cela, au lieu d'être le seul moyen d'améliorer le sort des masses ouvrières, comme le prétendent les économistes, n'a d'autre effet que d'engendrer la misère (1).

Terrible situation que celle dans laquelle nous nous trouvons ! Chaque jour, chaque heure, avec les progrès de la richesse, avec les perfectionnements dans la manière de travailler, le nombre des pauvres doit nécessairement augmenter ! Rien

---

(1) « On peut considérer comme démontrée la proposition suivante, qu'on n'avait pas aperçue jusqu'ici : Le point où le capital cesse de trouver un emploi rémunérateur, où par suite l'épargne s'arrête, peut être atteint bien longtemps avant que l'élévation du salaire n'ait mis fin au paupérisme. » (E. DE LAVELEYE, *La Question agraire en Angleterre*, *Revue des Deux-Mondes*, 1870.)

ne peut être changé à cette loi fatale aussi longtemps que les lois actuelles de la répartition subsisteront. Ce sont donc celles-ci qui doivent être modifiées. Il faut faire en sorte que les progrès de toutes sortes, au lieu de profiter aux seuls riches, appartiennent désormais à la masse des producteurs. Là est le salut, et si on n'y recourt point, nous marchons à pas de géant vers un avenir douloureux de misère et de haines toujours grandissantes.

CHAPITRE XII

Le salaire et le profit.

Qu'est-ce que le profit ?

« Le profit, dit M. de Laveleye dans ses *Éléments d'économie politique*, le profit, c'est la rémunération du travail du chef d'industrie. Cette rémunération est incertaine, variable, aléatoire, car il paie des sommes fixes pour la rente, le salaire et l'intérêt, et il ignore ce que lui rapportera la vente de ses produits. »

La théorie du profit a donné lieu à des discussions sans fin. Presque tous les économistes, et M. de Laveleye lui-même, par la citation ci-dessus, ont considéré le profit sous le triple aspect de la rémunération due au *directeur* d'une entreprise; au capitaliste, sous forme d'*intérêts de son capital* et d'une prime pour le *risque* que court le capital.

Cette conception du profit n'est pas exacte ou plutôt ne l'est plus aujourd'hui.

En effet, la production se fait actuellement sous une autre forme. Les grandes associations de capitalistes, sous la dénomination de sociétés anonymes, sont prépondérantes de nos jours. Il n'y a plus de grandes industries qui se fondent sans sociétés, sans associations de capitaux.

Dans l'industrie houillère, qui compte plus de 100,000 ouvriers en Belgique, il n'y a plus de particuliers étant à la fois et directeur et capitaliste; ce sont des sociétés anonymes qui exploitent.

Dans l'industrie linière et lainière, il en est de même.

En 1866, la statistique de la Belgique divisait comme suit les différentes catégories de producteurs :

Artisans	20 p. c.
Travailleurs salariés. .	74
Entrepreneurs . . .	6

Il faut donc compter, dans la théorie du profit, avec la nouvelle forme juridique que revêt actuellement l'industrie.

La *direction* d'une entreprise industrielle n'est pas le fait, ni de l'actionnaire, ni de l'obligataire de nos sociétés anonymes. Les directeurs, les gérants des charbonnages, des manufactures, des hauts-fourneaux, sont des salariés. Quel que soit

le résultat de l'entreprise, ils reçoivent un salaire ou appointement décidé et fixé à l'avance.

L'*intérêt* du capital et la prime contre les *risques*, que l'on donne comme un second aspect pour expliquer et légitimer le profit, ne sont pas des choses parfaitement déterminées. En effet, l'obligataire d'une société industrielle, qui perçoit au bout de l'année un intérêt fixe, ne court aucun risque. L'actionnaire, lui, court ce risque, mais encore celui-ci est-il limité. En effet, les statuts des sociétés anonymes prévoient qu'en cas de perte, soit de la moitié, soit du quart du capital, la société se dissout d'elle-même.

Et, dans cet ordre d'idées, il y a encore bien à rabattre. Le risque peut exister et existe pour Pierre ou Paul, mais non pour la classe entière des chefs d'industrie, considérée dans son ensemble; car ce que Pierre perd, Paul le gagne. La statistique prouve que la masse des profits va croissant. Nous avons vu par quoi elle se chiffre annuellement pour l'Angleterre. « La classe des capitalistes touche donc, comme dit Lassalle, une prime pour un risque qui, en réalité, n'existe pas (1). »

---

(1) Les économistes, qui parlent sans cesse des risques du

Quand il s'est agi de la création des chemins de fer, l'Etat n'a-t-il pas donné de subsides ou garanti un minimum d'intérêts aux compagnies? N'est-ce pas à cause de cela qu'il est question, depuis quelque temps, de la mise en faillite de deux ou trois villes suisses qui ont promis et garanti un minimum d'intérêts à une compagnie de chemins de fer, compagnie qui fait de mauvaises affaires et qui intente un procès à ces villes pour qu'elles exécutent leurs promesses?

En résumé, dans le plus grand nombre de nos industries, nous trouvons :

Le *directeur* — qui n'est qu'un salarié;

L'*obligataire* — qui perçoit un intérêt fixé d'avance et qui ne court aucun risque;

L'*actionnaire* — qui court un risque limité.

Il est donc faux de dire que le profit est légitime, en ce sens qu'il est la rémunération d'un travail de direction et une prime d'assurance pour les risques que court le capitaliste.

Cette analyse faite, examinons maintenant les rapports existant entre les salaires et les profits.

A entendre les économistes, pour qui l'organi-

---

capital, ne s'occupent jamais des risques du travail. Ceux-là, pourtant, sont réels. Que de martyrs dans les champs du travail! Que de morts et de blessés qui sont frappés journellement dans la grande industrie!

sation actuelle de la société est ce qu'il y a de mieux, le rapport du salaire et du profit est un rapport ami, bienveillant, dont les intérêts sont identiques et solidaires.

Raisonner ainsi, c'est se payer d'illusions, car rien n'est plus hostile, rien n'est plus antipathique l'un à l'autre que ces deux termes : salaires et profits !

Examinons quelques-unes des idées que l'on émet pour prouver le caractère amical du salaire et du profit.

« Les profits ne peuvent hausser, dit-on, sans déterminer une plus grande production. » D'où avantage pour les salariés.

Cela n'est pas exact. Les profits industriels n'ont pas la vertu d'élever les salaires par un plus grand développement donné à la production. En réalité, ces profits, en grande partie, servent à améliorer l'outillage, à perfectionner les machines, et nous avons vu quelles sont les conséquences de ces perfectionnements sur le taux des salaires. S'il fallait un exemple récent et significatif, il nous suffirait de citer le fait des grands bénéfices réalisés, en 1873, dans l'industrie houillère, en Belgique notamment. Ces bénéfices étaient tels, que chaque société charbonnière décida de retenir une bonne partie du bénéfice comme fonds de

réserve. L'année même où l'industrie houillère a été si prospère, les ouvriers ont eu de meilleurs salaires, c'est vrai, mais cela tenait au prix élevé des charbons. Ces salaires ont baissé rapidement les années suivantes, malgré les nombreux millions que les actionnaires avaient empochés en 1873. Les profits peuvent donc hausser sans déterminer une plus grande production ni des salaires plus élevés; cela ne fait aucun doute (1).

On cite souvent l'exemple de l'Amérique où les salaires sont hauts et les profits aussi. Mais on oublie que là, il y a quelques années, il y avait manque de bras, et surtout, car c'est là le fait principal à noter, un continent immense à défricher. Les salaires n'étaient élevés que parce qu'on avait de grandes facilités pour avoir des terres, c'est-à-dire, pour beaucoup, un instrument de travail très productif. Mais aujourd'hui, la situa-

---

(1) En 1881, M. Pascal Duprat cita, à la Chambre française, les chiffres suivants sur les valeurs industrielles :

COMPAGNIES HOUILLÈRES

Sociétés.	*Valeurs d'émission.*	*Aujourd'hui*
Vicoignes-Nord. . .	1,000	19,000
Marles	500	17,000
Courrières	300	27,000

Les salaires n'ont pas eu la moindre part de cette augmentation de richesses, au contraire.

tion commence à changer. Ces terres ne sont plus aussi facilement accessibles à tous. Les salaires commencent à diminuer, et dans un temps plus ou moins rapproché, les Etats-Unis ne seront plus un pays de salaires et de profits élevés.

« La baisse des profits, dit-on encore, entraîne la baisse des salaires en diminuant la demande de travail. »

L'erreur, ici, est encore grande. En effet, de quoi se compose le profit? Le profit, on le sait, c'est la différence entre le prix de revient d'un produit et son prix de vente.

Le prix d'un produit se compose de la matière première et de la main-d'œuvre. Nous ne parlons pas des frais généraux qui n'y entrent, dans la plupart des cas, que pour une partie très minime. Or, le producteur des matières premières domine en quelque sorte l'industriel; ces matières premières ont un prix donné, presque toujours réglé par le marché. L'industriel peut réduire ses frais généraux, mais n'arrive presque jamais à réduire le prix des matières premières. Reste donc les salaires.

Le profit se réalise essentiellement sur le prix de la main-d'œuvre, sur le salaire. Le caractère essentiel du profit, comme le démontre très bien Dupont-White, résulte de ce que le capitaliste,

l'industriel, ne peut guère bénéficier sur le consommateur qui lui échappe, s'il vend plus cher que ses concurrents, ni sur les matières premières qui ont un prix donné, tandis que le salaire est l'élément de gain le plus maniable et bien souvent le plus désarmé. La baisse des profits, en ôtant une part de puissance au capital, est donc plutôt favorable aux salariés.

Il n'y a que deux cas où les salaires et les profits ont une destinée commune. Quand la production a été excessive, par exemple, et que la vente des produits se fait lentement et désavantageusement, les salaires et les profits souffrent ensemble. Quand, au contraire, la production peut être activée grâce à des débouchés extérieurs, les profits haussent et les salaires aussi, et ainsi le travail et le capital triomphent ensemble. Malheureusement, ce dernier cas devient de plus en plus rare.

Le rapport des salaires et des profits est hostile, car le taux des profits est en raison inverse des salaires ; les profits baissent quand les salaires montent, et s'élèvent généralement quand les salaires descendent. De là un effort permanent du capital, soit pour obtenir un bénéfice en réduisant le prix du travail, soit pour éviter une perte en résistant à son élévation.

Théoriquement, le capital peut extraire du profit de plusieurs éléments; mais, de fait et d'ordinaire, il ne s'en prend qu'au salaire, car c'est le plus facile à manier, surtout quand les salariés ne sont pas organisés solidement pour résister aux tentatives capitalistes.

« La hausse des profits, dit Ricardo, résulte uniquement de la baisse des salaires. »

Les profits énormes réalisés dans l'industrie charbonnière, il y a une dizaine d'années, sont dus, à n'en pas douter, à ce fait que le taux des salaires ne s'est pas élevé en proportion du prix de vente de la houille. La différence du prix de revient au prix de vente, c'est le profit; comme cette différence était grande, le profit a été élevé. Depuis lors, les profits ont baissé et les salaires aussi, comme le prix de vente du charbon ; mais les salaires auraient baissé beaucoup plus si les capitalistes avaient osé le faire. Ils ne l'ont pas fait, parce que, d'abord, ils craignent les troubles que de trop grandes diminutions de salaire pourraient causer et, ensuite, ils ont peur de voir leurs ouvriers émigrer en France, qu'ils auraient de la peine à retrouver lorsque les affaires reprendraient.

Qu'on ne s'y trompe point, le rapport du salaire et du profit, autrement dit entre l'ouvrier et le

capitaliste, est un rapport hostile, antipathique. Que faut-il croire, en présence des faits qui se passent chaque jour, de ceux qui disent aux ouvriers :

« Aime ton patron, car ses intérêts bien entendus s'accordent avec les tiens; aide-le à accroître et à conserver son capital, instrument de bien-être et de liberté, source du salaire (1); réjouis-toi de la propagation des machines, qui t'affranchissent des travaux les plus rudes, car elles profitent même à ceux qui n'en ont pas(2). »

Il en coûte, on le sait, de croire à ces luttes, à cette hostilité. Mais on oublie trop de quel passé nous sommes issus.

Dans son beau livre sur les *Relations du travail et du capital*, Dupont White, trop peu connu, dit avec raison :

« La richesse antique se composait de vols faits à la liberté; la richesse monarchique et féodale, de vols faits à la propriété.

» Eh bien! ce passé nous importune et nous poursuit parmi les conquêtes de la raison moderne. On n'abjure pas en un jour, ni même en une nuit, fût-ce celle du 4 août, des préjugés séculaires,

(1) Ce n'est pas le *capital* qui paie le salaire, c'est le *produit*.
(2) Le Hardy de Beaulieu, *le Salaire*.

des traditions invétérées. On veut les détruire, on ne réussit qu'à les mitiger. D'un reptile attaqué avec la hache, il reste et il se débat quelque temps des tronçons pleins de vie; tel est le débris, telle est la queue des temps passés qui leur a survécu sous forme d'attentats aux salaires. »

Cette guerre entre les travailleurs et les capitalistes revêt chaque jour un caractère plus acharné. Elle est inhérente à l'organisation actuelle du travail et ne disparaîtra que le jour où le capital et le travail seront réunis dans les mêmes mains.

CHAPITRE XIII

Le salaire et la population.

La question de la population est une de celles dont on s'est le plus préoccupé depuis un siècle. Le nom de Malthus est attaché à cette question. Sa théorie est connue et, lorsque parut son livre fameux, il souleva des clameurs sans nom.

L'idée générale de Malthus, c'est que la population tend à s'accroître en raison géométrique, c'est-à-dire comme :

1 — 2 — 4 — 8 — 16 — 32 — 64, etc.,

tandis que les subsistances ne peuvent s'accroître que comme :

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7, etc.

D'après cette théorie, une conséquence néfaste surgit : le manque de subsistances pour un bon nombre d'habitants.

Disons tout de suite que cette théorie n'est pas

exacte, qu'elle est exagérée et que l'expérience et les faits la condamnent.

Après avoir exposé cette idée générale, à savoir que la population a une tendance à s'accroître beaucoup plus vite que la quantité des subsistances nécessaire à sa nourriture, Malthus développe d'autres idées sur le même sujet.

« Il y a tendance, dit-il, au développement continuel de l'espèce humaine, tandis qu'il y a également tendance à voir les subsistances limitées. De là cette guerre des intérêts dont nous voyons chaque jour tant d'exemples. Les faibles doivent inévitablement succomber dans cette lutte, et c'est ainsi que l'équilibre se rétablit. »

« Plus vous développerez le bien-être, dit encore Malthus, plus la population deviendra grande. »

J.-B. Say, qui a propagé et défendu les idées de Malthus en France, a écrit ceci dans son *Traité d'économie politique* :

« Quand les salaires sont élevés, dit-il, la population ouvrière augmente, et le travail étant plus offert, le prix éprouve une baisse proportionnelle à l'offre du travail; quand, au contraire, les salaires sont très bas, presque insuffisants, la population qui vit de ces salaires diminue rapidement, et, l'offre de bras baissant, le prix s'élève

et remonte bientôt au niveau des besoins du travailleur. »

Comme l'a fait remarquer Eugène Buret dans son beau livre sur *la Misère*, d'après cette théorie complaisante, tout va de soi, et tout est pour le mieux. En effet, ceux qui partagent cette manière de voir doivent tenir à peu près ce langage :

« Il y a une baisse de salaire? soit! cela ne durera pas longtemps. Cette baisse va accroître la misère, laquelle fera mourir une bonne partie d'ouvriers. Ceux-ci morts et enterrés, il y aura moins de bras disponibles, et les salaires augmenteront d'eux-mêmes. Ainsi l'équilibre sera rétabli! »

Partant de là, on comprend qu'il y ait des gens qui répondent quand on leur parle de la misère : « Laissez faire, laissez passer! Il n'y a pas d'autre milieu. Si tous avaient une existence heureuse, la population deviendrait tellement dense qu'il n'y aurait plus de place sur la terre pour nourrir et loger tout ce monde, et à la fin il arriverait quand même une mortalité effrayante causée de la famine qui ne pourrait manquer d'arriver! »

Il n'en est rien, cependant.

Dans les questions de ce genre, il faut avant tout tenir compte des faits. Examinons donc.

En ce qui concerne les *naissances* :

Dans les familles riches il y en a *peu;* dans les familles pauvres il y en a *beaucoup.*

Conclusion : La pauvreté est plus prolifique que l'aisance.

En ce qui concerne les *mariages :*

On se marie beaucoup plus vite chez les pauvres que chez les riches.

Les années de cherté, le nombre des mariages est moins élevé que dans les années où les vivres sont à un bon marché relatif.

Conclusion : Les pauvres se marient plus vite que les riches. Les années de cherté, les mariages sont moins nombreux que les autres.

Pour ce qui est de la *mortalité :*

Elle est plus forte chez les pauvres que chez les riches. Dans les années de cherté, la mortalité est beaucoup plus grande que dans les années ordinaires.

Conclusion : La vie moyenne est plus grande chez les riches que chez les pauvres.

Nous avons donc quelques faits constatés un peu partout. Poursuivons, maintenant.

En France, on se plaint de la lenteur de l'accroissement de la population. Les médecins, les économistes et les hommes d'Etat sont vivement préoccupés de cette situation.

En recherchant les causes de cette lente

augmentation de la population, on est presque d'accord sur ce point-ci : la diffusion de la propriété est la cause principale, sinon unique, de la situation du problème de la population en France.

Bertillon, le célèbre démographe français qui vient de mourir, a classé les départements français en trois zones bien distinctes. La première où existe le plus grand nombre de propriétaires par 100 habitants; la deuxième, celle où existe un nombre moyen de propriétaires par 100 habitants, et enfin la troisième, celle où il y a le moins de propriétaires. Voici ce qu'il a trouvé : dans la première zone, le nombre des mariages était moins grand que dans la seconde, et dans celle-ci que dans la troisième. L'aisance détermine donc les hommes à retarder le mariage, et, par suite, il y a dans ces familles aisées moins de naissances.

En Belgique, M. Hector Denis a fait les mêmes observations.

Dans le Luxembourg et le Limbourg, provinces où existent le plus de petits propriétaires, il y a moins de mariages et par suite de naissances que dans la Flandre, où le nombre des propriétaires est le plus petit de tout le pays, par rapport au chiffre de la population.

En France et en Belgique, la population

augmente donc là où il y a le plus de pauvres, de non-propriétaires. Malthus et ses disciples ont donc tort quand ils disent que le bien-être, l'aisance, font croître la population outre mesure.

Mais il y a encore un exemple beaucoup plus frappant. Nous voulons parler de l'Irlande. Nulle part, dans le monde entier, la population ne croît aussi vite que dans cette malheureuse contrée. Là pourtant il n'y a pas d'aisance. C'est la misère qui règne sans partage. « Il est constaté, dit Buret, qu'en Irlande les cantons les plus misérables sont les plus peuplés. » (1)

Quand Adam Smith disait que « la marque la plus décisive de la prospérité d'un pays est l'augmentation du nombre de ses habitants », il a commis une grave erreur, car l'Irlande était là pour lui montrer le contraire. La loi d'accroissement de la population en Irlande, de 1792 à

---

(1) En dix ans, de 1840 à 1850, la population a augmenté, dans les cantons les plus pauvres de l'Irlande, de 21 p. c., tandis que dans les cantons où il y avait le plus d'aisance l'augmentation n'a été que de 8 p. c.

A Paris, la proportion d'enfants de 1 jour à 5 ans, sur 10.000 habitants, est de 990 dans le XIXe arrondissement et de 957 dans le XIIIe.

Dans le VIIIe arrondissement (Champs-Elysées) et le IXe (Opéra), il n'y a guère que 397 enfants de 1 jour à 5 ans, sur 10,000 habitants dans le premier et 452 dans le second. Les deux premiers arrondissements sont les plus pauvres et les deux autres les plus riches.

1841, a été de 2 p. c. par an, tandis qu'en Europe, l'accroissement moyen n'était que de 1 p. c.

Lorsque Malthus et ses disciples disent aux pauvres : « Malheureux insensés! vous êtes les propres instruments de la situation misérable qui vous est faite. Pourquoi faites-vous tant d'enfants? Vous ne savez donc pas que plus il y aura d'habitants pour se partager les fruits de la terre, plus votre part sera petite. Cessez donc de procréer; restreignez-vous; ne vous mariez pas si jeune! » Lorsqu'ils disent cela, ils commettent une hérésie, car les pauvres pourraient leur répondre et avec vérité : « Nous ne sommes pas malheureux parce que nous faisons trop d'enfants, mais nous faisons trop d'enfants parce que nous sommes malheureux. L'Irlande, la Flandre ont une population qui se renouvelle plus vite que la France, le Luxembourg, etc. L'aisance, au lieu d'être prolifique, ne l'est guère. Faites en sorte que les fruits du travail soient mieux répartis; faites en sorte que nous ayons plus de bien-être, et, naturellement — c'est une loi de l'histoire — nous ne ferons plus tant d'enfants. »

En vérité, voilà le vrai remède à un accroissement considérable de la population.

Les familles riches ont moins d'enfants que les

familles pauvres, c'est encore un exemple frappant de cette loi qui fait que l'aisance est un frein, et qu'il n'y en a pas d'autres.

Un autre côté de la question, c'est que dans les pays où l'intelligence est le plus développée, où l'instruction est le plus répandue, où l'homme sort de plus en plus fortement de cet état de brute dans lequel il était primitivement, la procréation est plus lente.

Cela tient à cette loi que les hommes, développant de plus en plus leur intelligence, se livrent davantage aux plaisirs intellectuels à mesure que leur bien-être augmente.

Les noms sont héréditaires depuis plusieurs siècles, et si l'on prend ceux que nous signale l'histoire, les noms consacrés par le génie et la puissance, nous n'en trouvons plus de traces. Où donc sont les descendants de Milton, de Corneille, de Montesquieu, de Diderot, de Racine, de Molière? Est-ce que le génie serait une cause de stérilité physique?

Le docteur C. de Paepe nous a expliqué naguère une théorie des plus originales à ce sujet et qui nous semble avoir une base très sérieuse et scientifique.

Voici cette théorie en quelques mots :

« Il est à remarquer que plus on descend l'échelle des êtres, plus la prolificité est grande.

La reproduction des êtres les plus bas dans la nature est énorme. Pour ne citer que les animaux domestiques, le porc se reproduit bien plus que le bœuf, par exemple, et celui-ci que le cheval, etc. A mesure que l'on arrive aux animaux les plus intelligents, la reproduction se fait sur une moindre échelle. L'avenir, en développant l'intelligence et en répandant l'instruction jusque dans les couches les plus infimes de la société, nous montrera que le développement intellectuel a pour conséquence de diminuer le développement de la population que l'on craint tant de nos jours. » (1)

Pour ce qui concerne la question de la population dans ses rapports avec les salaires, l'idée maîtresse de tous les économistes, à peu d'exceptions près, c'est que les bas salaires sont la suite de la reproduction trop grande de l'espèce humaine. Il faut, pour rester dans la vérité des faits, retourner cet argument et dire, au contraire : les bas salaires sont la cause de la situation misérable des ouvriers et cette situation misérable a pour conséquence inévitable de voir la population se reproduire beaucoup trop vite.

« S'il y a des hommes qui meurent de faim,

(1) Il est fort regrettable, pour la science économique, que le docteur De Paepe ne donne pas une publicité plus grande à ses idées.

dit Godwin, — un de ceux qui ont le mieux réfuté Malthus dans ce que sa théorie a de trop excessif, — s'il y a des hommes qui meurent de faim, c'est la loi qui les condamne et non pas la nature! »

« Ce sont les institutions, l'organisation sociale, écrivait Buret dans le livre déjà cité, la condition morale et intellectuelle d'un peuple, qui déterminent sa population : c'est surtout la constitution de la propriété, la nature des rapports que les deux grands agents de la production, le capital et le travail, ont l'un avec l'autre. L'expérience nous apprend quelles sont les conditions nécessaires à l'existence d'une population bien équilibrée, capable d'atteindre le bonheur par la dignité morale et l'aisance; elle nous apprend aussi quelles sont les circonstances qui ont le pouvoir de réduire les populations à des troupeaux humains qui pullulent par la dégradation et la misère. C'est aux chefs des nations à décider s'il est de leur devoir de favoriser les premières, ou de combattre énergiquement les secondes! »

L'aisance, le bien-être sont donc les meilleures conditions pour équilibrer la population. L'aisance, le bien-être sont les seuls remèdes contre un trop grand développement de la race dans un pays et pour faire en sorte que l'accroissement ait lieu d'une façon normale.

Mais nous avons vu, d'autre part, que dans certains départements français la population reste stationnaire, qu'elle décroît plutôt que d'accroître, et que cette situation fait jeter des hauts cris contre la dépopulation de la France.

La petite propriété individuelle est égoïste, bourgeoise, malthusienne, en un mot. Elle agit par la contrainte de la nature, cette contrainte morale prêchée par Malthus, pour empêcher un accroissement excessif de la population.

Mais le bien-être peut être répandu autrement qu'en peuplant la terre de petits propriétaires. Il faut rendre à la propriété, aux capitaux, leur véritable destination, la rendre sociale, collective et non individuelle. Il faut, en un mot, faire de tous les hommes une même famille et non les séparer en des milliers de petits clans personnels et par conséquent égoïstes. Il faut que la solidarité humaine soit pratiquée largement et faire en sorte que le bonheur de tous soit la préoccupation constante de tous les esprits. Alors nous ne verrons plus ce spectacle lamentable, ce contraste frappant que nous montre d'un côté une partie de la France et d'autres pays de petite propriété, retarder le développement graduel de la population par des mesures restrictives, par des contraintes contre nature, et de l'autre cette Irlande, ces Flandres,

peuplées de prolétaires affamés, pousser naturellement l'insouciance jusqu'à donner le jour à des milliers d'êtres, pour qui cette terre n'est qu'une véritable vallée de larmes, et la vie un supplice, un martyre, qui ne trouvent fin que dans une mort prématurée!

CHAPITRE XIV

Le salaire et les grèves.

Au point de vue général, la grève ou cessation de travail est contraire aux principes économiques. En effet, ne pas travailler, c'est ne pas produire. Le travail non dépensé ne naît pas. Ceci prouve une fois de plus que le travail n'est pas une marchandise. On sait qu'une marchandise peut être conservée par celui qui la possède si on ne lui offre pas un prix qui lui convient. Le travail, au contraire, ne peut être conservé, ne peut être réservé. Toute cessation de travail est donc une perte pour la société.

Un autre reproche à faire aux coalitions et aux grèves, c'est qu'elles ne sont pas une solution du problème du travail. Les grèves peuvent être un moyen et sont en réalité un moyen d'amélioration du sort des ouvriers. Mais, nous le répétons, elles ne sont pas une solution de la question de la misère, du salariat.

Néanmoins, la coalition des ouvriers et la grève sont un droit nécessaire dans l'ordre actuel des choses. Si les travailleurs ne pouvaient se coaliser, s'entendre, cesser le travail, ils seraient esclaves. Sans ce droit, les ouvriers seraient livrés aux caprices de ceux qui les emploient. Cela est incompatible avec les principes proclamés par le code civil, et c'est pourquoi peu à peu le droit de coalition a été inscrit dans presque toutes les législations.

Mais il ne suffit pas qu'un droit existe, il faut encore qu'il puisse être exercé. Tout le monde a le *droit* de ne pas travailler, mais celui qui ne possède rien ne pourra pas user de ce droit sans s'exposer à mourir de faim.

La coalition, l'entente n'est pas seulement mise en pratique par les ouvriers, elle l'est encore par les patrons, par les industriels.

En Belgique, sous le titre de *Union des charbonnages*, les directeurs des mines de houille ont fondé, depuis plusieurs années, une association qui leur facilite étrangement une action collective dans le champ de la production.

Il y a une dizaine d'années, on a accusé les directeurs de charbonnages de se coaliser non seulement contre les ouvriers au point de vue des salaires, mais encore contre les consommateurs

de charbons qui payaient ainsi un prix bien plus élevé que si cette entente des directeurs de charbonnages n'avait pas eu lieu. En cas de coalition, ces industries deviennent un véritable monopole et créent ainsi une situation favorable à ceux qui ont ce monopole et défavorable à ceux qui ont besoin de compter avec lui.

La coalition, l'entente des ouvriers est-elle possible? Peut-elle aboutir à un résultat sérieux?

A cette demande, le père de l'économie politique, Adam Smith, répond négativement, et voici quelles sont les raisons qu'il donne :

« Lorsque les ouvriers entrent en lutte avec les maîtres, dit-il, ceux-ci peuvent lutter bien plus longtemps. Un propriétaire, un fermier, un maître manufacturier, un commerçant, peuvent généralement vivre une année ou deux des fonds qu'ils ont par devers eux, sans employer un seul ouvrier. La plupart des ouvriers ne pourraient pas subsister une semaine, fort peu l'espace d'un mois et presque aucun l'espace d'un an sans travailler. A la longue, le maître ne peut pas plus se passer de l'ouvrier, mais le besoin qu'il en a n'est pas si urgent. »

Il y a beaucoup de vrai dans ces paroles. A première vue, la lutte des ouvriers contre ceux qui les emploient semble rappeler l'histoire du pot

de terre et du pot de fer. Mais si l'on examine de plus près le problème, on remarque que l'industriel ne poursuit qu'un but : l'intérêt.

En vérité, le patron, possédant un certain capital, peut attendre. Il a de quoi se procurer ce dont il a besoin pour vivre sans produire. Mais plus il attendra, plus son usine restera vide, plus il perdra. Le capital engagé dans sa fabrique, les machines, les matières premières, le loyer qu'il paie pour son usine ou pour ses capitaux, lui coûteront aussi cher que si on travaillait. Dès lors, la question se posera ainsi : « Je gagne actuellement 40 p. c. sur les objets que je produis. Les ouvriers exigent une augmentation qui réduira mon bénéfice de 10 p. c. Mieux vaut céder et ne plus gagner que 30 p. c. que de ne rien gagner du tout. »

Tel sera le raisonnement que tiendra un industriel soucieux de ses véritables intérêts. Mais pour cela, il faut que les ouvriers soient en état de résister pendant un certain temps. Car si le patron est certain de voir céder les ouvriers, faute de ressources, au bout d'une semaine, ou même au bout d'un mois, il pourra calculer s'il n'y aurait pas avantage pour lui à supporter une perte pendant un temps déterminé que de satisfaire aux demandes de ses salariés.

Il est encore un autre point de vue qu'il ne

faut pas oublier. Les industriels, les patrons doivent fournir les commandes qui leur ont été faites, dans un temps donné, sous peine de perdre les clients ou de subir une amende par jour de retard. Ils sont astreints à satisfaire aux échéances de leurs fournisseurs. Ce sont encore là deux points qui les forceront bien souvent à céder alors qu'ils pourraient résister plus longtemps. Parfois on a vu des industries se déplacer par suite de l'entêtement des patrons. Et, il faut le reconnaître, il est plus facile, aujourd'hui, à un ouvrier de se déplacer qu'à un industriel (1). L'ouvrier n'a besoin que de ses bras pour travailler ; l'industriel, au contraire, a besoin de ses machines, de ses outils, et parfois même de bâtiments spécialement construits pour son industrie.

Les ouvriers ne doivent pas être considérés comme de simples individualités. L'association leur donne une force. Les cotisations leur permettant de former un fonds de caisse pour vivre en

---

(1) Le gouvernement belge a institué un système d'abonnements, aux chemins de fer, pour les ouvriers. Moyennant un prix dérisoire. un ouvrier peut, chaque matin, se rendre à son travail à plusieurs lieues de son domicile, et retourner chez lui le soir.

En 1870, l'administration des chemins de fer a délivré 14,223 cartes d'abonnements d'ouvriers ; en 1880, ce chiffre est monté à 386,000.

cas de grève, ce qui augmente encore leur puissance.

Dans certaines industries, on a vu que les ouvriers demandaient une augmentation de salaire dans une seule fabrique à la fois. Cette tactique leur permettait de recevoir des fonds des ouvriers de la même profession qui continuaient à travailler chez les autres industriels. Il est vrai que les patrons répondent à cette tactique par une autre : le *lock out,* comme disent les Anglais, ce qui veut dire, la mise-dehors des ouvriers chez tous les patrons de la même industrie.

Beaucoup de gens nient l'influence des grèves sur le taux des salaires. Les faits démontrent le contraire : cette influence est très grande.

Un préjugé à cet égard, préjugé répandu malheureusement chez les ouvriers, c'est que lorsque le taux des salaires est augmenté par une grève, il s'ensuit nécessairement que le prix des produits et des denrées augmente dans la même proportion. Cela n'est point exact. On a vu, dans le chapitre où nous nous sommes occupé du profit, que le salaire n'augmente le plus souvent qu'aux dépens du profit. Un industriel peut être obligé de payer une augmentation de salaire à ses ouvriers sans qu'il puisse pour cela augmenter le prix de ses produits. En effet, le plus souvent il doit compter

avec la concurrence qui est pour lui un empêchement d'augmenter ces prix.

Le pays d'Europe où il y a le plus de grèves, c'est assurément l'Angleterre. On en a compté 2,352 de 1870 à 1879. Mais là les ouvriers sont organisés en sociétés puissantes. Ils disposent de capitaux qui leur permettent de lutter avec avantage contre ceux qui les emploient (1).

Thornton, dont nous avons déjà parlé, a étudié les grèves qui ont eu lieu de 1870 à 1879. Dans l'industrie du bâtiment, il y en a eu 598. Dans l'industrie métallurgique 405, et dans l'industrie charbonnière 359. La plupart de ces grèves ont été faites pour résister aux diminutions de salaires. Elles n'ont guères réussi, car ce sont les grèves faites pour s'opposer à des diminutions de salaire qui ont le moins de chances d'aboutir. Thornton a fixé pourtant les avantages obtenus par les grèves, en ces dix années, à la somme de 5 millions de livres sterling, soit 25 millions de francs, ou environ 20 p. c. sur le salaire total.

L'Angleterre est, avons-nous dit, le pays d'Europe où il y a eu le plus de grèves, et c'est là aussi

(1) Un exemple entre mille : Il y a quelques années, les ouvriers tailleurs sont restés en grève pendant 57 *semaines*.

que les salaires sont le plus élevés. L'ouvrier anglais gagne plus que n'importe quel ouvrier européen. S'il était permis de faire des recherches dans ce but, on trouverait, nous n'en doutons pas, que les pays où il y a le plus de grèves sont ceux où les salaires sont le plus élevés.

Dans certaines industries, par exemple, les salaires sont à un taux plus élevé que dans d'autres. Tel est, entre autres, le cas pour les typographes à Bruxelles. Les ouvriers typographes sont associés depuis de longues années. Ils ont dû souvent recourir à la grève et ont aujourd'hui un salaire de beaucoup supérieur à celui d'autres professions exercées à Bruxelles.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que la meilleure voie à suivre, pour les ouvriers, c'est de s'organiser sérieusement en associations de métier. Ils feront ainsi augmenter leurs salaires ; ils pourront se faire respecter de ceux qui les emploient et, enfin, ils pourront, avantage suprême, réduire le nombre des heures de travail. En Angleterre encore, on travaille moins d'heures par semaine que partout ailleurs. Pendant que la journée normale est encore de 12 heures en France et en Belgique, elle n'est que de 9 heures dans le pays des grèves, comme on pourrait l'appeler.

Mais nous avons dit que la grève n'est pas une solution et qu'en réalité elle est une erreur au point de vue de la production.

Cependant, de toutes les luttes entre patrons et ouvriers, nous avons vu sortir d'autres réformes favorables aux ouvriers. Telle, entre autres, l'échelle mobile des salaires. Elle consiste en ceci : le taux des salaires est fixé au minimum de 4 fr., par exemple. A mesure que le prix du produit augmente, le salaire augmente aussi. L'ouvrier profite ainsi de l'avantage du marché. Il est en quelque sorte intéressé dans l'industrie. En Angleterre, ce système est beaucoup pratiqué, surtout dans l'industrie houillère et métallurgique. Autre chose : pour obvier aux inconvénients des grèves et aux pertes qu'elles font subir tant aux ouvriers qu'aux patrons, on a imaginé de créer des conseils d'arbitrage qui décident souverainement, en cas de contestation entre patrons et ouvriers. Le président est choisi, d'accord par les deux parties, et sa voix décide en cas de différend.

Ce système est préférable à celui des grèves. Il marque, comme la participation équitable des ouvriers dans les bénéfices, une étape vers une situation meilleure qui s'impose davantage de jour en jour.

CHAPITRE XV

La loi des salaires

Nous allons examiner maintenant ce qu'on a appelé la loi des salaires, *la loi d'airain*, comme disait Lassalle.

Qu'est-ce que cette loi d'airain du salaire?

C'est celle en vertu de laquelle le salaire moyen ne saurait normalement dépasser la quantité de subsistances nécessaire, dans un temps et dans un milieu donnés, pour que l'ouvrier pût vivre et se reproduire.

Cette loi que Lassalle attribuait à Ricardo, — à tort selon nous, — trouve en quelque sorte sa consécration dans les ouvrages des maîtres de l'économie politique.

Déjà, au siècle passé, Turgot la définissait comme suit : « Le simple ouvrier, qui n'a que ses bras, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre aux autres sa peine. Il la vend plus ou moins cher, mais ce prix plus ou moins haut ne

dépend pas de lui seul; il résulte de l'accord qu'il fait avec celui qui paie son travail. Celui-ci le paie le moins cher qu'il peut, et comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc forcés de baisser leurs prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail il doit arriver, et il arrive, en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour se procurer sa subsistance. »

Ricardo, de son côté, a écrit : « Le prix naturel du travail est celui qui fournit aux ouvriers en général les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce, *sans accroissement ni diminution*... Quand le nombre des ouvriers s'accroît, les salaires descendent à leur taux naturel et quelquefois ils tombent encore plus bas. »

Adam Smith, J.-B. Say, Stuart Mill, et bien d'autres encore, ont exposé la même théorie d'un pessimisme désolant.

Cette loi des salaires fait dire à Lassalle que la classe des ouvriers est renfermée dans un cercle économique fermé, au-dessus duquel on lit l'inscription de l'enfer du Dante : *Vous qui entrez ici, laissez toute espérance !*

Cette théorie admise, il n'y a rien à faire. C'est là la raison dominante de la formule des écono-

mistes : laissez faire, laissez passer ! Il n'y a rien à faire ! Subissez en silence le sort qui vous est fait, car c'est en vain que vous essayeriez d'y remédier. Vous êtes enfermés dans un cercle dont il est impossible de sortir !

Heureusement, cette loi, ou plutôt cette théorie, n'est pas exacte, et nous essayerons de le démontrer. Cette loi, comme toutes les lois économiques d'ailleurs, est une *loi tendantielle:* Il y a tendance à ce que les choses se passent comme le dit Lassalle, après les économistes; mais en réalité, elle ne se réalise point. Il n'y a pas en économie politique des enchaînements nécessaires contre lesquels il n'y a rien à faire, et que l'on est forcé de subir. Nous ne pouvons empêcher le jour de naître ni le ciel d'étendre son voile au-dessus de nos têtes. Nous ne pouvons empêcher le soleil de luire ni la pluie de tomber. Mais pour ne pas subir la nuit sombre, nous avons la lumière ; pour ne pas subir la chaleur du soleil, nous avons des stores pour nos habitations, des parasols pour nous préserver de cette chaleur et des parapluies pour ne pas être mouillés par les cataractes du ciel. Nous réagissons donc contre les lois cosmiques tout en les subissant, mais nous faisons les lois sociales, économiques; voilà où est la différence.

L'amélioration de la situation des salariés est en notre puissance. Nous pouvons changer les lois qui régissent actuellement, dans le système capitaliste, la répartition des fruits du travail.

Lassalle a donc tort quand il écrit : « A quiconque viendra vous parler de l'amélioration du sort de la classe ouvrière (1), demandez avant tout s'il reconnaît ou non la *loi des salaires*. Sinon, vous pouvez être sûr que cet homme vous trompe, ou qu'il est de la plus lamentable ignorance. Si oui, demandez-lui comment il entend écarter cette loi, et, s'il ne sait que répondre, tournez-lui le dos sans remords : c'est un blagueur !... »

Lassalle a tort, et nous le montrerons plus loin.

Avant d'aborder cette démonstration, nous croyons utile de dire encore quelques mots au sujet des lois économiques en général.

Nous l'avons dit plus haut : nous sommes obligés de subir les lois qui régissent le monde physique. Nous luttons contre elles. La vie de l'homme est une lutte continuelle contre la rigueur de la nature. Quant aux lois sociales, aux lois économiques, elles sont œuvre humaine et par conséquent modifiables.

---

(1) Voir sa *Lettre aux travailleurs de Leipzig* (1863).

Toute la caste économique bourgeoise est d'accord pour dire que les lois qui président à la formation et à la répartition des richesses sont des lois naturelles qu'il est impossible de modifier. Ils disent aux ouvriers qui fondent des associations de résistance, dans le but de faire augmenter leurs salaires, qu'ils perdent leur temps; qu'ils sont dans l'impossibilité de lutter contre ce qui existe; que la loi qui règle les salaires est une loi naturelle contre laquelle rien ne prévaut; qu'ils doivent se contenter du sort qui leur échoit, et que leur intérêt, bien entendu, est de se conformer à ce qui existe.

Dans cette théorie de la loi d'airain des salaires, le travail est considéré comme étant une marchandise, ce qui est radicalement faux. Si le travail était une marchandise, c'est-à-dire une chose qu'on ne paie que ce que l'on veut, le salaire serait beaucoup plus bas qu'il ne l'est aujourd'hui dans tous les pays, dans toutes les industries. Les ouvriers ont besoin de vivre, ils doivent donc forcément travailler. Les maîtres du capital peuvent donc, s'ils le veulent, faire travailler leurs ouvriers pour un salaire de 1 franc, alors qu'ils en paient trois ou quatre aujourd'hui, en moyenne. Nous l'avons déjà vu : actuellement, dans l'industrie houillère belge, les bénéfices sont

bien minimes; cependant, les patrons n'osent pas, quoiqu'ils le pourraient, faire descendre les salaires plus bas qu'ils ne le sont actuellement. S'ils ne le font pas, ce n'est pas, disons-le bien vite, qu'ils ne le voudraient pas, mais bien qu'ils ne l'osent pas. Ils craignent que, poussés à bout, les ouvriers ne se révoltent ou n'aillent offrir leurs bras ailleurs. Une marchandise, il est vrai, peut aussi être offerte ailleurs, mais, chose inerte, ne saurait se révolter. Qu'on cesse donc de dire que le travail est une marchandise; des faits nombreux nous crèvent les yeux et nous crient le contraire.

Quand, dans un pays, la législation ne permet pas aux enfants de travailler avant un certain âge, est-ce qu'elle n'agit pas sur le taux des salaires? Si, du jour au lendemain, en Belgique ou en France, la loi défendait aux enfants de travailler avant l'âge de quinze ans, cette loi n'aurait-elle pas pour conséquence de diminuer la concurrence que se font les ouvriers, puisqu'elle diminuerait d'un grand nombre les bras qui, actuellement, sont occupés? Cette concurrence étant diminuée, est-ce que les salaires ne devraient pas augmenter naturellement? La loi qui règle les salaires n'a donc point l'inflexibilité qu'on lui attribue ou qu'on voudrait lui donner.

Autre exemple :

Quand on examine l'évolution de la rente depuis un siècle, on remarque qu'elle tend à augmenter sans cesse. La théorie de Ricardo, sur la rente, poussée à ses extrêmes limites, nous montre la rente absorbant le profit et venant lutter contre le taux des salaires.

Ce qui détermine surtout le taux de la rente à s'élever ainsi, c'est la concurrence que se font les fermiers pour la location des terres. Les baux de courte durée influeront donc sur ce taux et c'est ce qui a lieu. Supposons que la législature intervienne dans ce domaine et qu'elle fixe à quinze années le terme minimum pour lequel on pourra désormais louer les terres ou les maisons; ne verrions-nous pas alors diminuer sensiblement le taux de la rente par suite de cette plus longue durée des baux, de même que la concurrence qui a lieu, naturellement, lors du renouvellement des baux qui se font généralement, aujourd'hui, tous les 3, 6 ou 9 ans?

La loi de la rente n'est donc pas inflexible, immuable, naturelle, comme disent les économistes orthodoxes.

Un exemple récent vient encore nous montrer combien les lois économiques sont modifiables.

En Irlande, depuis de longues années, le propriétaire avait un droit absolu pour fixer le taux

de la rente. De plus, il pouvait chasser le cultivateur de ses terres quand cela bon lui semblait. Le système de location pour un temps déterminé n'était pas en vigueur. Or, la loi agraire de 1881 vient de remédier à cet état de choses. Elle a permis de fixer le taux de la rente à un prix équitable, si tant est qu'elle pût jamais être équitable, surtout en Irlande. Cette loi, nous l'avons dit déjà, a fait baisser de 20 p. c. le taux de la rente pour toute l'Irlande.

Autre chose encore :

Cette même loi vient de reconnaître au fermier *la propriété des améliorations apportées par lu à la terre*. C'est là un fait tout nouveau qui vient détruire de fond en comble toutes les données admises sur le droit du propriétaire,et changer complètement la loi de la rente telle qu'elle avait existé jusqu'ici.

On le voit, les faits économiques sont œuvre humaine.La législature peut en changer les caractères essentiels.Les hommes,eux-mêmes,en dehors de la législation, peuvent les modifier et les rendre meilleures, et surtout plus justes, plus équitables.

C'est ce que nous tâcherons de démontrer pour ce qui concerne le salaire. Cette démonstration dérangera peut-être les partisans du *laissez faire* comme elle tourmentera les apôtres du *tout ou*

rien, mais peu importe! les uns et les autres se bercent de folles illusions, et il est bon de les leur faire perdre.

L'idée maîtresse des théoriciens de la loi des salaires, c'est que son taux est réglé par le nombre des bras qui demandent du travail, comparé à la somme de richesse destinée à être payée en salaires. Par suite, quand la population ouvrière sera relativement nombreuse, les salaires baisseront. Cette baisse des salaires fera diminuer le nombre d'ouvriers. La mort viendra rétablir l'équilibre, la mortalité étant d'autant plus grande que les salaires sont bas. Peu à peu, l'équilibre étant rétabli, les salaires hausseront et la population ouvrière deviendra plus grande. La concurrence recommencera de plus belle alors et fera de nouveau baisser les salaires.

Eh bien, cette idée est radicalement fausse. Ce jeu de bascule des salaires et de la population, nous l'avons déjà vu, n'existe pas en réalité.

Tout d'abord, ceci est établi : il n'existe point de fonds spécialement destiné aux salaires, fonds à part dans la richesse totale. Ce sont les circonstances qui déterminent quelle quantité plus ou moins grande de capitaux servira au paiement des salaires.

Ensuite, un plus grand bien-être dans la situa-

tion des ouvriers ne détermine pas nécessairement une procréation plus grande, une reproduction plus accentuée de l'espèce. Le contraire seul semble être vrai. La misère est plus prolifique que l'aisance. Il est vrai que la misère est cause d'une mortalité plus grande. Mais cette mortalité atteint surtout les jeunes enfants de moins de cinq ans, comme le démontrent les statistiques. Dès lors, la misère donnant lieu à une plus grande population, et l'exemple de l'Irlande est là devant nous, la mortalité excessive n'atteint que la jeune génération et l'équilibre se rétablit ainsi sans toucher pour ainsi dire à la masse ouvrière adulte.

Quand, au contraire, l'ouvrier a plus de bien-être, fait-il pour cela plus d'enfants? Non, sans doute. Il est vrai que, dans les années où les salaires sont élevés, le nombre des mariages est plus grand. Mais mariage n'est pas absolument synonyme de reproduction active de l'espèce. Certains départements français et quelques provinces belges — nous pouvons ajouter la Suède et la Norwège, ainsi que la Suisse, contrées de l'Europe où le bien-être est le plus répandu — sont également ceux où le nombre d'enfants est le moins grand par mariage. Le bien-être relatif rend l'homme prévoyant, tandis que la misère le rend insouciant du lendemain.

S'il était établi que le bien-être a pour conséquence d'augmenter la population, il n'y aurait pas de salut et la soi-disant loi des salaires subsisterait ; mais cela n'est pas établi, au contraire.

On a dit que le salaire ne peut s'élever au-dessus de ce qui est indispensable à l'ouvrier pour vivre. Stuart Mill était tellement convaincu de la vérité de cette idée, qu'il ne voulait pas que l'on donnât aux ouvriers agricoles un lopin de terre à cultiver pour eux. Il disait qu'en travaillant le soir, les jours de fêtes et les dimanches, ces ouvriers arriveraient à avoir une plus grande somme de subsistance, mais que nécessairement les patrons en profiteraient pour diminuer d'autant les salaires (1).

M. Jules Guesde, dans une brochure sur la *Loi des Salaires*, écrit ceci : « S'il est un fait qu'aucun économiste n'ait jamais contesté, qu'ils ont tous

(1) Ce préjugé économique est tellement enraciné que c'est par centaines qu'on pourrait citer des exemples. En France, en 1834, eut lieu une enquête sur la condition des ouvriers. Un manufacturier de Sedan, M. Gridaine, rendait compte des mœurs et du bien-être de ses ouvriers. — Font-ils des économies, lui demanda le président de la commission, et les placent-ils à la Caisse d'épargne ? — Ils font des économies, répondit M. Gridaine, mais ils les emploient en acquisitions d'objets mobiliers. Quand on leur parle de les porter à la Caisse d'épargne, tous ont la même réponse : Non, vraiment ; vous réduiriez nos salaires s'il vous était prouvé que nous épargnons quelque chose de ce qu'ils sont aujourd'hui !

au contraire crié par-dessus les toits, en suite de ses apparences conservatrices, c'est que le salaire ne saurait être inférieur au *minimum de subsistance indispensable à l'entretien et à la reproduction de l'ouvrier.* »

M. Guesde semble croire qu'il y a une ration d'*entretien* de l'individu et une ration de *reproduction* de l'espèce dans la nourriture que l'homme prend journellement. Si cela était vrai, on pourrait dire, en effet, qu'une fois la *ration d'entretien* satisfaite, le surplus servira à la *reproduction.* Mais cela n'est pas. Ne voyons-nous pas que ceux qui, aujourd'hui, *consomment le plus* sont précisément ceux qui *reproduisent le moins* leur espèce; et que, au contraire, ceux qui *consomment le moins reproduisent le plus?*

Les faits constatés depuis un siècle témoignent l'erreur fondamentale de tout cet échafaudage économico-pessimiste. Nulle part, pour la généralité des salariés, le salaire ne représente de quoi satisfaire la ration indispensable à l'entretien. La consommation de la masse ouvrière est de beaucoup insuffisante; dans l'hypothèse de la ration de reproduction, les ouvriers ne pourraient donc pas donner la vie à des enfants.

M. Guesde dit encore que ce minimum de subsistance existe uniquement parce que les pa-

trons ne peuvent produire qu'avec des ouvriers vivants.

C'est pour conserver ces ouvriers en vie qu'ils accordent ce minimum de subsistance. Grave erreur, en vérité! Pourquoi donc le minimum varie-t-il tant de ville à ville et de pays à pays? Le minimum en Angleterre est plus élevé qu'en France, et ici plus qu'en Belgique ou en Allemagne. Et même ce minimum, quoique déjà si précaire, pourrait encore descendre plus bas sans que le nombre d'ouvriers vivants ne soit inférieur à ce qu'il doit être pour la production.

« S'il était possible, écrivait Necker, — cité par les théoriciens de la loi d'airain des salaires, — s'il était possible de découvrir une nourriture moins agréable que le pain, mais qui puisse entretenir le corps de l'homme pendant quarante-huit heures, le peuple des salariés serait bientôt réduit à ne manger que de deux jours l'un, lors même qu'il préférerait son ancienne habitude. »

Mais cette nourriture moins agréable et moins chère que le pain existe, c'est la pomme de terre. Aussi, en Irlande, ce n'est pas le pain, mais la pomme de terre qui forme la base de l'alimentation des pauvres. Pourquoi, si cela était au pouvoir des industriels capitalistes, le régime de l'Irlande ne serait-il pas appliqué partout ailleurs? Les

Chinois, en Amérique, vivent d'un peu de riz, et les paysans italiens, d'un peu de maïs.

L'auteur de la brochure sur la *loi des salaires* dit que c'est l'intérêt seul de MM. les capitalistes qui assure aux travailleurs le *strict nécessaire*. Mais cet intérêt est bien mal compris, comme nous l'avons vu en nous occupant du coût du travail. En effet, nous en sommes arrivés à cette conclusion que ce sont les salaires les plus bas qui coûtent encore le plus cher.

M. Guesde déclare que le travail est une marchandise, et dit : « Où a-t-on jamais vu donner à un cheval de labour ou de trait plus de foin ou d'avoine que n'en exige le genre de service que l'on en tire?

» Où a-t-on jamais vu fournir au foyer d'une locomotive plus de charbon qu'elle ne peut en consommer utilement? »

Comparer le travailleur à un cheval ou à une locomotive, c'est raide! Quand on parle des *subsistances* nécessaires à l'homme, il ne s'agit pas seulement de ce qu'il doit manger, mais de ce qu'il a besoin pour *subsister*. Or, l'homme a d'autres besoins, d'autres désirs que la nourriture. Il n'est ni un cheval, ni une locomotive qui n'ont pas, eux, et ne peuvent pas avoir des désirs.

Si l'homme a des désirs que n'ont ni le cheval, ni la locomotive, il possède encore la volonté que ces autres n'ont point. Il peut exiger autre chose et refuser son service si on ne le satisfait point.

Il y a plus. L'ouvrier peut s'organiser avec ses frères de travail, créer des associations, lutter contre ceux qui l'emploient et exiger de meilleurs salaires.

Les grèves, les sociétés ouvrières, ont une influence marquante sur le taux des salaires. Nous l'avons vu, d'ailleurs, et il faut tenir compte de l'exemple de l'Angleterre dans ce domaine.

A l'appui de la théorie de la loi d'airain des salaires, Guesde cite encore la loi de l'offre et de la demande. Mais cette loi, encore une fois, est une loi tendantielle. Bien des choses viennent la contrebalancer et la détruire le plus souvent. La coalition, entre autres, qu'elle soit le fait des patrons ou des ouvriers ; la grève ou le *Lock-out*.

La loi de l'offre et de la demande est basée sur le travailleur-cheval ou locomotive et sur la théorie du fonds des salaires. Mais cette théorie est une absurdité économique et on ne peut rien faire reposer sur une absurdité.

M. Guesde nie aussi l'efficacité des sociétés coopératives de consommation sur le bien-être des ouvriers.

« En permettant aux travailleurs, dit-il, de vivre aussi bien — ou aussi mal — et à meilleur marché qu'à présent, les sociétés coopératives d'alimentation entraîneraient infailliblement une réduction de salaire, toujours limité — ne l'oublions pas — à la satisfaction des besoins essentiels des travailleurs, et en jetant sur le marché du travail, à titre de concurrents, le demi-million, au bas mot, d'intermédiaires et de vendeurs au détail qui, privés de leur gagne-pain, seraient obligés de s'offrir comme travailleurs aux capitalistes, elles feraient d'autant baisser les prix du travail. »

Cela n'est pas sérieux.

L'Angleterre est le pays par excellence des sociétés coopératives et cependant il y a là des salaires beaucoup plus élevés qu'ailleurs où ces sociétés n'existent point. Donc, il y a avantage pour les ouvriers.

A Gand, il y a quelques années, des ouvriers ont fondé des boulangeries coopératives. Le bénéfice réalisé par les sociétaires équivaut à près de 30 p. c. sur la consommation du pain. Or, est-ce que les capitalistes ont diminué les salaires pour cela? Non pas. Ces 30 p. c. de bénéfices sont donc un gain pour ces ouvriers et leur permettent de dépenser pour d'autres objets ce qui, avant la création de leurs boulangeries,

entrait dans la poche des patrons boulangers. Bien plus, la création de ces boulangeries coopératives a eu un autre résultat : les patrons boulangers ont été obligés, pour ne pas perdre tous leurs clients, de diminuer le prix du pain, soit diminuer leur bénéfice, ce qui encore a été un avantage pour les consommateurs non sociétaires.

Autre chose. Dire que les sociétés coopératives, en rejetant dans l'industrie les intermédiaires actuels, seront cause d'une diminution de salaires par suite de la concurrence de ces nouveaux bras, n'est pas sérieux.

C'est comme si l'on disait ceci : Voici une nation qui dépense annuellement cent millions pour subvenir à l'entretien d'une armée de 100,000 soldats. Si l'armée était supprimée, il y aurait 100,000 ouvriers de plus dans l'industrie et leur concurrence fera diminuer les salaires. Soit; mais aussi il y aurait avantage pour le pays, qui ne devrait plus payer 100 millons annuellement pour nourrir 100,000 hommes à rien faire, attendu que, une fois l'armée supprimée, ceux qui la composaient feront œuvre utile. Les commerçants vivent actuellement avec les bénéfices réalisés sur la vente de produits auxquels ils n'ajoutent rien; avec les sociétés coopératives, ces commerçants viendront vous faire concurrence sur le

marché du travail, c'est vrai, mais vous bénéficierez d'abord de tout le profit dont ils vivaient auparavant, et ensuite, du bon marché des produits, qui sera la conséquence de leur entrée dans le domaine de la production.

Tout le raisonnement de M. Guesde repose sur cette idée qu'il est impossible d'*améliorer* l'état social actuel, et il tombe de lui-même, car les faits viennent le démolir complètement.

D'après M. Guesde et tous les autres théoriciens de la loi des salaires, le travail est une marchandise. Par suite, le prix du travail, ou le salaire, tend à se rapprocher du coût de production, c'est-à-dire de la nourriture et de l'entretien du travailleur.

Ici encore, l'erreur est manifeste. En effet, la nourriture et l'entretien d'un ouvrier équivalent à la nourriture et à l'entretien d'un autre ouvrier. Par conséquent, ce qui suffit à Pierre doit également suffire à Paul ou à Jacques. Il faut donc, pour que cette idée du coût de production soit juste, exacte, que tous les ouvriers aient un même salaire. S'il en est autrement, la loi ainsi formulée n'est pas sérieuse.

Et, en effet, nous voyons que le taux des salaires est loin d'être le même, non seulement

de pays à pays, de ville à ville, mais même d'un ouvrier à l'autre dans la même industrie.

M. Guesde, après tous les autres partisans de la loi d'airain du salaire, a compris tout ce que cette objection avait de sérieux et il a essayé d'y répondre.

Voici son argumentation : A Paris, dit-il en résumé, les terrassiers sont payés en moyenne 4 francs par jour, alors que les forgerons gagnent jusqu'à 7 francs et les bijoutiers de 6 francs 50 jusqu'à 11 francs. Bijoutiers, orfèvres, forgerons et terrassiers sont cependant des hommes, c'est-à-dire des organismes semblables, soumis aux mêmes exigences, qu'il leur est loisible de satisfaire aux mêmes prix.

Voici maintenant sa réponse :

« Ce n'est pas à ce qui leur est indispensable pour subsister et se reproduire en tant qu'hommes, mais en tant qu'ouvriers, et pas en tant qu'ouvriers en général, mais en tant qu'ouvriers spéciaux, terrassiers, forgerons, bijoutiers, etc..., qu'est limité le salaire des ouvriers. »

Et il conclut en disant que le forgeron a besoin d'une nourriture plus abondante pour subsister et résister aux fatigues que le terrassier ; qu'il a besoin de boire du vin ou beaucoup de bière, qu'il a besoin de viande pour supporter les fatigues de

son travail, toutes choses qui n'existent point pour le terrassier. La différence du salaire du terrassier ou du forgeron est donc égale, d'après M. Guesde, à ce que le dernier a besoin de dépenser en plus pour supporter les fatigues de son genre de travail.

Il y a du vrai dans cette objection, il faut le reconnaître. Mais s'il en est ainsi vis-à-vis du terrassier et du forgeron, il n'en est pas de même avec le bijoutier. Ce dernier dépense moins de force que le terrassier et gagne cependant deux ou trois fois le salaire de celui-ci. Oui, dit M. Guesde, mais si le salaire du bijoutier est plus élevé que celui du terrassier, c'est que le métier de bijoutier est plus difficile, qu'il exige un plus long apprentissage, etc., et ce sont ces deux choses qui entrent en ligne de compte dans le taux du salaire pour ces deux industries.

L'exemple de ces trois professions est bien choisi pour donner raison à la théorie de la loi des salaires. Malheureusement, pour elle, il y a d'autres industries où les différences dans le taux des salaires ne peuvent s'expliquer soit par un surcroît de fatigue, soit par un apprentissage plus long.

Ainsi, pour parler de professions à nous connues, celles de marbrier et de typographe, nous allons juger des différences.

Le métier de marbrier est assurément plus difficile, plus long à apprendre que celui de typographe. Cependant, le salaire du premier est moins élevé que celui du second.

La profession de cultivateur est certainement plus difficile que celle de charretier, et pourtant cette dernière est mieux payée que l'autre. Celle de houilleur est plus difficile, plus dangereuse que celle de maçon, et pourtant les maçons sont relativement mieux payés que les houilleurs.

En général, on peut dire que les métiers les plus difficiles, les plus dangereux, les plus fatigants, les plus répugnants ne sont pas ceux qui, nécessairement, sont les mieux rétribués.

Une chose à remarquer, c'est que le prix des denrées alimentaires diffère peu d'un pays à l'autre. Le froment, qui forme la base de l'alimentation européenne, se vend à un prix presque identique sur tous les marchés. Pourtant, le taux du salaire diffère d'un pays à l'autre. Nous avons vu qu'il est plus élevé en Angleterre qu'en France et en France qu'en Belgique ou en Allemagne.

Bien plus, en Amérique, où les denrées alimentaires, froment, viande, etc., se vendent à meilleur compte qu'en Europe, les salaires sont plus élevés.

Pourquoi, dans une même ville ou dans une

même profession, le taux des salaires diffère-t-il d'un ouvrier à l'autre?

On répondra peut-être que c'est l'ouvrier qui fait le moins de travail — qui est le moins habile — qui fixe le taux du salaire minimum et que, à mesure que l'ouvrier devient plus habile, le salaire augmente.

Mais alors ce n'est plus, comme on le prétend, le coût du travail, c'est-à-dire la quantité de subsistances nécessaire à l'ouvrier qui fixe le taux du salaire, mais la capacité professionnelle.

Après avoir combattu ce que nous avons trouvé de trop excessif dans la théorie de la loi d'airain des salaires, nous devons reconnaître, cependant, qu'il y a une tendance générale à ce que les salaires soient réduits à ce qui est strictement nécessaire à l'ouvrier pour subsister. Nous avons fait remarquer quelles sont les causes qui viennent combattre le caractère excessif, absolu, de cette théorie. Nous avons vu que l'homme, le salarié, n'est pas un simple instrument passif et qu'il peut remédier à la situation qui lui est faite. Il arrive, il est vrai, un état où cette résistance n'est plus possible. Telle est bien la situation dans certaines provinces de l'Italie, affligées par cette terrible maladie de la misère : la pellagre. Cette maladie règne parmi les ouvriers agricoles et elle fait des

progrès effrayants. Le nombre des pellagreux augmente constamment. En 1830, en Lombardie, on en comptait 20,000 ; en 1856, 38,000, et en 1880, près de 100,000 ! On trouve 12 p. c. de pellagreux en Lombardie et 11 p. c. dans la Vénétie. Cette maladie de la faim est héréditaire comme la lèpre. Elle commence par des douleurs de l'épine dorsale et aboutit à la folie, à l'hébètement et enfin à la mort (1).

Pour ces malheureuses populations qui ne gagnent qu'un salaire de 1 fr. 20 par jour et qui ne peuvent se nourrir exclusivement que de maïs, le minimum de subsistance dont on parle tant n'existe évidemment pas.

Pour la masse des salariés, dans tous les pays, ce minimum descend constamment. Il ne peut en être autrement d'ailleurs, puisque le prix des subsistances augmente beaucoup plus rapidement que le taux des salaires.

Le salaire, considéré dans ses rapports avec les deux autres facteurs de la répartition des richesses, le profit et la rente, tend à décroître relativement à ceux-ci. Ce sont ces conditions générales qu'il faut changer, sous peine de misères toujours plus

---

(1) Voir : EMILE DE LAVELEYE, *Lettres d'Italie*, pages 302 et suivantes.

grandes réservées aux travailleurs. Pour le faire, les travailleurs sont suffisamment armés. Ils doivent se coaliser contre le profit en résistant contre les atteintes des capitalistes et en exigeant de meilleurs salaires, plus en rapport avec les conditions générales de la vie. Ils doivent se coaliser contre la rente, contre l'envahissement toujours plus grand des capitaux et de la propriété.

Nous avons vu quelques exemples de ces résistances en Angleterre. C'est là un premier pas dans la voie du salut. Il faut que les masses ouvrières, par leur nombre, arrivent à conquérir le pouvoir. La loi, sauvegarde des intérêts de tous, doit désormais être faite dans l'intérêt de tous. C'est elle qui pourra le mieux favoriser cette tendance du droit de tous au bien-être par une répartition plus équitable des fruits du travail. Mais il ne faut pas s'y méprendre; il faut agir avec persévérance et ne pas manquer d'audace. Car s'il arrivait que nous subissions, sans protester, en silence, les atteintes meurtrières du capital et de la propriété, nous en serions vite réduits au sort fait à ces malheureux paysans italiens dont nous avons parlé plus haut, malheureux qui sont tellement atteints, que le courage leur manque, que l'intelligence leur fait défaut, pour résister à ceux

qui les frappent et pour chercher les remèdes nécessaires à leur triste situation.

La tendance actuelle des gouvernants, même bourgeois, est de faire intervenir l'État pour la protection des faibles, et de légiférer dans ce sens. L'Angleterre tient la tête de ce mouvement, que nous ne saurions assez approuver. Des lois protégeant les travailleurs, les femmes et les enfants, y ont déjà été complétées à diverses reprises. Le fameux *Land bill*, concernant l'Irlande et qui a tant fait crier les conservateurs, a également eu des conséquences bienfaisantes.

M. Herbert Spencer, dans le nouvel ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de : *L'Individu contre l'État*, condamne cette tendance, mais à l'aide d'arguments qui ne sont pas à l'honneur du savant philosophe anglais. Dans l'intérêt des pauvres, des faibles, il est nécessaire que l'État intervienne : cela peut sembler mauvais à quelques individualités privilégiées, mais la généralité des citoyens y trouvera son profit. L'État continuera donc à intervenir pour protéger les travailleurs s'il ne veut pas tomber sous leurs coups !

CHAPITRE XVI

Conclusion.

Avant de terminer ces études sur la théorie du salaire, il ne sera pas inutile de résumer, en guise de conclusion, les idées générales que nous y avons développées.

Nous avons vu, tout d'abord, que le salaire, comme mode de rémunération du travail, est un fait historique assez récent. Autrefois, le salariat n'existait point. Le partage des fruits du travail ne se faisait point comme aujourd'hui. Plus loin, nous avons vu une tendance manifeste d'accorder aux salariés une part dans les bénéfices réalisés dans l'industrie et intéresser ainsi les travailleurs, d'une façon plus directe, dans l'œuvre de la production.

Après cela, nous avons examiné la question du salaire naturel et du salaire nominal, et nous avons conclu qu'il ne fallait jamais confondre ces deux termes. Le salaire en argent peut augmenter sans qu'il puisse pour cela procurer plus de bien-

être aux ouvriers, si le prix des vivres augmente plus rapidement.

Le salaire aux pièces ou à la tâche, quoi qu'il soit préférable, au point de vue purement économique, à celui à la journée ou à l'heure, nous a semblé devoir être repoussé par les travailleurs, parce qu'il est un moyen d'exploitation plus grand entre les mains des employeurs.

Sur la question de savoir si la situation des travailleurs s'est améliorée, nous n'avons pu répondre formellement à cause du manque de matériaux existant pour cela; mais les faits cités et pris à des sources sûres nous permettent plutôt de dire non que oui.

Le rapport du salaire et du profit, au lieu d'être un rapport ami, bienfaisant, comme le disent les économistes orthodoxes, nous a paru être, au contraire, hostile; la hausse de l'un de ces deux éléments de la répartition des richesses ne peut se faire ordinairement qu'au détriment de l'autre. De là cette guerre des intérêts, cette lutte de chaque jour entre salariés et industriels salariants.

Nous avons fait ensuite un travail de comparaison entre le salaire et la rente, et là encore nous avons vu cette guerre, cette hostilité croître sans cesse. Nous avons vu le taux des salaires, la propriété, acquérir une valeur grandissant sans

cesse, pendant que les bras des ouvriers, ce capital des travailleurs, comme on l'entend dire chaque jour, ont plutôt une valeur allant en diminuant, à cause de la concurrence atroce que tous les progrès industriels leur font de plus en plus.

L'accroissement des capitaux, les facilités toujours plus grandes de la production, au lieu d'être une source de bien-être pour les salariés, comme on se plaît à le dire, ont un effet tout contraire. La misère se développe d'autant plus rapidement que la richesse s'accroît. C'est qu'il ne suffit pas de *créer* des richesses nouvelles, il faut qu'elles soient mieux *distribuées*.

Le problème de la population, problème vaste et curieux tout à la fois, au lieu de se poser, comme on le prétend généralement, semble, au contraire, avoir un caractère tout différent. Le bien-être, au lieu d'être un stimulant au développement de la population, est cause, au contraire — tous les observateurs sérieux en conviennent — d'un ralentissement dans l'accroissement de la population. Nous voyons les pays les plus pauvres avoir une population nombreuse. La conclusion, à ce sujet, c'est que la misère est plus prolifique que le bien-être et qu'il n'y a qu'un remède à une population surabondante, c'est le développement de l'aisance.

A l'encontre de ceux qui disent qu'il n'y a rien à faire pour améliorer le sort des travailleurs, que la loi des salaires est une fatalité économique contre laquelle rien n'est possible, nous avons établi, pensons-nous, que c'est une erreur de croire ainsi à l'inflexibilité des lois économiques.

Les grèves, les coalitions d'ouvriers, l'intervention des pouvoirs publics ont une action sérieuse et bienfaisante sur le taux des salaires. Le pays où le nombre des grèves a été le plus considérable et où les ouvriers ont organisé une résistance contre les tentatives homicides des capitalistes, est celui où les salaires sont les plus élevés de toute l'Europe.

Voilà, en quelques mots, ce qui ressort de ces études.

Mais, qu'on ne l'oublie pas, ces deux termes, *Progrès et Misère,* marchent sur une ligne parallèle. L'exemple des Etats-Unis est frappant. M. Henry George a montré, avec une clarté lumineuse, avec un ensemble de faits incontestables, combien on avait raison de dire que notre civilisation danse sur un volcan ; combien il est nécessaire de changer les rapports actuellement existant entre ceux qui travaillent et ceux qui possèdent.

La tendance économique de notre siècle, c'est

de concentrer de plus en plus la richesse entre un nombre restreint d'individus; c'est de créer la misère et de rejeter la classe moyenne dans le prolétariat. La terre se sépare de plus en plus de celui qui la cultive. Le capital échappe de plus en plus au travail. Cette lutte des intérêts, cette nouvelle féodalité qui s'est constituée, sont autant d'éléments de discorde et de haine entre les hommes.

Le problème social se pose donc. Il y a nécessité, urgente nécessité, de s'en occuper.

L'imminence d'une révolution sociale se manifeste dans tous les pays. Dans les centres industriels, pas une semaine ne se passe sans discussion, entre les ouvriers et ceux qui les emploient. Les grèves deviennent chaque jour plus nombreuses. Avec elles la haine grandit. Tout cela nous fait présager un avenir bien sombre.

Dans l'agriculture, la lutte est grande aussi entre ceux qui cultivent la terre et les propriétaires. Le taux de la rente, allant toujours croissant, soulève des murmures sans fin. Là aussi, la guerre des classes est en permanence.

Voyez ce qui s'est passé et se passe encore en Irlande. Voyez ces révoltes de paysans russes, italiens, espagnols. Chose étrange : dans ces beaux pays d'Italie et d'Espagne, où la nature, riante

et belle, semble devoir donner à ses enfants le bien-être et une vie facile, le paysan est exploité ; il travaille de longues journées et ne reçoit, en retour, qu'un maigre salaire ! C'est que la terre appartient non à celui qui la cultive, mais à un propriétaire oisif, qui, sous prétexte de rente, enlève le plus clair de la récolte. La richesse du sol, au lieu d'avoir pour résultat de donner à tous les habitants le bien-être, ne rapporte à la masse que la misère, et tout cela à cause du mauvais régime qui y domine.

Aux Etats-Unis, la rente augmente sans discontinuer. La situation n'est pas aussi tendue que dans notre vieille Europe, c'est vrai, mais le temps n'est pas éloigné où le problème de la propriété se posera, là-bas tout comme ici, et alors on ne sait ce qui arrivera. Le Nouveau-Monde marche à pas précipités vers cette situation. Le bien-être, quoiqu'y étant encore plus répandu que chez nous, diminue de plus en plus.

La situation est donc pleine de périls. On ne pourra sortir de cette impasse qu'en changeant les bases actuelles de la vie économique. Des concessions, de la part de ceux qui détiennent les sources de la richesse, sont nécessaires. Ces concessions, les classes privilégiées devront les

faire volontairement, sinon elles leur seront arrachées avec violence.

Déjà, au siècle passé, un écrivain le disait : « Ce n'est pas assez qu'un pays ait la faculté de produire beaucoup d'aliments : il faut que l'état social soit tel qu'il engage à les bien distribuer. »

« Les travailleurs, disait l'économiste Blanqui, les travailleurs n'ont pas besoin de subventions ni de protection abusives ; il suffit qu'on leur laisse une plus forte part des produits de leur travail. »

Pour terminer, nous laissons la parole à Chateaubriand, qui a admirablement saisi le caractère de la lutte, engagée de nos jours, entre ceux qui travaillent et peinent et ceux qui jouissent sans travailler :

« A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, dit-il, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde, plaie qui est la cause de tous les malaises, de toutes les agitations populaires. La trop grande inégalité des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée, d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice de la cité ; mais, aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté !

» Recomposez, si vous le pouvez, les fictions

aristocratiques; essayez de persuader au pauvre, quand il saura lire, au pauvre auquel la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en ville, de village en village, essayez de persuader, à ce pauvre, possédant la même lumière et la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, sans travail, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles.

» Lorsque les chrétiens brisèrent les dieux de l'Égypte, ils virent s'échapper des rats de la tête des idoles. Tout s'en va. *Il ne sort plus un enfant des entrailles de sa mère qui ne soit un ennemi de la vieille société !* »

FIN.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03135 1037